

RAPPORT D'ANALYSE DE L'ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES JEUNES EN TUNISIE VOLET « PARTICIPATION CIVIQUE ET POLITIQUE »



OCTOBRE 2021



**RAPPORT D'ANALYSE DE L'ENQUÊTE
NATIONALE AUPRÈS DES JEUNES EN TUNISIE
VOLET
« PARTICIPATION CIVIQUE
ET POLITIQUE »**

OCTOBRE 2021





Cette étude a été élaborée dans le cadre du programme de coopération entre l'Observatoire National de la Jeunesse et le bureau du Fonds des Nations Unies pour la Population en Tunisie. Elle vise à affiner la stratégie nationale sur la jeunesse en vue d'améliorer les opportunités de participation des jeunes à la vie civique et politique. Elle est basée sur une analyse approfondie des données portant sur le thème de la participation des jeunes ainsi que des résultats de l'enquête nationale sur les jeunes 2018-2019.

L'enquête nationale sur les jeunes 2018-2019 a été réalisée par l'Observatoire National de la Jeunesse dans le but de :

- Servir les plans de développement et les programmes axés sur la jeunesse en exploitant les résultats de l'enquête dans l'élaboration d'une politique nationale et la préparation d'une stratégie intégrée pour la jeunesse ;
- Ouvrir la voie à la participation des jeunes de tous les groupes en exprimant leur opinion, en contribuant à la prise de décision et en proposant des solutions à leurs problèmes d'une manière académique ;
- Suivre les attitudes et les points de vue des jeunes sur un nombre de questions d'actualité au niveau national telles que les défis économiques et sociaux, la participation active aux voies de la transition démocratique et de la gouvernance locale, l'échelle de valeurs ainsi que les questions ayant une dimension régionale et internationale ;
- Suivre l'évolution du profil socio-économique et des pratiques de la jeunesse tunisienne par rapport aux enquêtes précédentes de 2000, 2005 et 2010 ;
- Élaborer et suivre des indicateurs et enrichir les bases de données relatives à la jeunesse.

La méthode adoptée par l'Enquête Nationale sur la Jeunesse s'est basée sur un sondage d'opinion auprès des jeunes pour connaître leurs positions, leurs comportements, leurs valeurs et leurs ambitions. L'échantillon du sondage était constitué de 10 000 jeunes hommes et femmes âgés entre 15 et 29 ans représentant les différentes catégories de la jeunesse tunisienne.

La méthodologie s'est basée sur la corrélation entre les opinions exprimées par les jeunes hommes et femmes dans le questionnaire avec les développements géographiques, démographiques, professionnels et scolaires à même d'assurer la représentativité de l'échantillon sélectionné. Les travaux sur terrain relatifs à l'enquête sur la jeunesse ont été effectués tout au long des mois d'octobre et de novembre 2018.

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|------|--|-----------|
| I. | RÉSUMÉ EXÉCUTIF | 08 |
| II. | PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE | 10 |
| III. | CONTEXTE GÉNÉRAL ET DÉFIS POUR LA JEUNESSE TUNISIENNE | 18 |
| | III.1. Contexte socio-économique | 19 |
| | III.1.1. Une crise économique et sociale qui impacte les jeunes en particulier | 19 |
| | III.1.2. Jeunes, transition démographique et famille | 20 |
| | III.1.3. Jeunes, travail et chômage | 22 |
| | III.1.4. Jeunes et migration | 26 |
| | III.1.5. Jeunes et éducation | 28 |
| | III.1.6. Jeunes et santé | 31 |
| | III.2. Contexte politique et sociétal | 33 |
| | III.2.1. Les difficultés d'une décennie de transition politique | 33 |
| | III.2.2. Crise de confiance des jeunes envers le système politique et l'Etat | 34 |
| | III.2.3. Jeunes et société | 36 |
| IV. | LA PARTICIPATION DES JEUNES À LA VIE POLITIQUE ET CIVIQUE | 38 |
| | IV.1. Etat des lieux de la participation des jeunes à la vie politique et civique | 39 |
| | IV.1.1. Le cadre légal et institutionnel en matière de participation à la vie politique et civique | 39 |
| | IV.1.2. Une jeunesse distante de la sphère politique traditionnelle | 45 |
| | IV.1.3. Une jeunesse faiblement engagée dans la société civile traditionnelle | 48 |
| | IV.1.4. Évolution des formes d'engagement et de participation des jeunes | 50 |
| | IV.2. Les déterminants de la participation des jeunes à la vie politique et civique | 57 |
| | IV.2.1. Les freins et obstacles à la participation des jeunes | 57 |
| | IV.2.2. Motivation, préparation et incitation des jeunes à la participation | 68 |
| V. | CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS | 74 |
| VI. | BIBLIOGRAPHIE | 88 |

TABLE DES FIGURES

| | | |
|------------------|---|-----------|
| Figure 1 | Évolution en % du taux de croissance du PIB en Tunisie (Source : Banque Mondiale) | 19 |
| Figure 2 | Évolution en % du taux d'accroissement démographique annuel moyen depuis 1966 (Source INS) | 20 |
| Figure 3 | Évolution en % de la proportion de célibataires par sexe pour le groupe d'âge 30-34 ans (Source INS) | 21 |
| Figure 4 | Évolution du taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur selon le genre en Tunisie (Source : INS) | 23 |
| Figure 5 | Perception du travail par les jeunes, Enquête Nationale auprès des jeunes 2018-2019 | 25 |
| Figure 6 | Les raisons motivant la migration des jeunes, Enquête Nationale auprès des jeunes 2018-2019 | 27 |
| Figure 7 | Les raisons les plus importantes à l'origine de la propagation du phénomène du décrochage scolaire, Enquête Nationale auprès des jeunes 2018-2019 | 28 |
| Figure 8 | Raisons pour lesquelles les jeunes ne considèrent plus l'éducation comme une garantie de réussite, Enquête Nationale auprès des jeunes 2018-2019 | 30 |
| Figure 9 | Répartition des lycéens (15-17 ans) selon le niveau de bien-être mental et social et le genre (Source : enquête MedSPADII 2017) | 32 |
| Figure 10 | Niveau de satisfaction des jeunes de la situation politique, Enquête Nationale auprès des jeunes 2018-2019 | 35 |
| Figure 11 | Priorités pour lutter contre la violence et l'extrémisme chez les jeunes, Enquête Nationale auprès des jeunes 2018-2019 | 36 |
| Figure 12 | Perception des jeunes sur les discriminations, Enquête Nationale auprès des jeunes 2018-2019 | 37 |
| Figure 13 | Objectifs stratégiques en matière de politique jeunesse, Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle, Tunisie (2017) | 43 |
| Figure 14 | Intérêt des jeunes pour la politique, Enquête Nationale auprès des jeunes 2018-2019 | 46 |
| Figure 15 | Les différentes formes de participation des jeunes les deux années précédentes, Enquête Nationale auprès des jeunes 2018-2019 | 47 |
| Figure 16 | Répartition des jeunes selon leur adhésion à une association / ONG, Enquête nationale auprès des jeunes 2018-2019 | 49 |
| Figure 17 | Les raisons de la non-participation des jeunes à la vie associative, Enquête Nationale auprès des jeunes 2018-2019 | 59 |
| Figure 18 | Les obstacles à la participation des jeunes à la vie associative, Enquête Nationale auprès des jeunes 2018-2019 | 60 |

TABLE DES TABLEAUX

| | | |
|------------------|--|-----------|
| Tableau 1 | Stratégie sectorielle de promotion de la participation des jeunes, Ministère de la jeunesse, des sports et de l'intégration professionnelle (2017) | 44 |
| Tableau 2 | Nouvelles formes d'engagement et de participation des jeunes en Tunisie | 54 |
| Tableau 3 | Les obstacles à la participation des jeunes porteurs de handicap | 67 |
| Tableau 4 | L'exemple du projet « 7oumti, m'engager pour mon quartier » | 70 |
| Tableau 5 | Bonnes pratiques développées par les maisons de jeunes pour insuffler la culture de la participation | 71 |
| Tableau 6 | L'expérience d'International Alert en matière d'approche de proximité avec les jeunes | 72 |
| Tableau 7 | Les leçons apprises du projet «Mousharaka» | 73 |
| Tableau 8 | Open Steet Map, l'application mobile pour faire participer les jeunes, International Alert | 73 |
| Tableau 9 | Défis et recommandations relatifs au Conseils Locaux des Jeunes | 78 |

Liste des Abréviations

| | |
|-----------------|---|
| AFD | Agence Française de Développement |
| ARP | Assemblée des Représentants du Peuple |
| CCL | Code des Collectivités Locales |
| CILG VNG | International Development Centre for Innovative Local Governance |
| COVID-19 | Maladie à coronavirus 2019 |
| CLJ | Conseils Locaux des Jeunes |
| CNL | Conseil National des Jeunes |
| FNUAP | Fonds des Nations Unies pour la Population |
| FTDES | Forum Tunisiens pour les Droits Économiques et Sociaux |
| GIZ | Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit |
| INS : | Institut National des Statistiques |
| LGBTQI++ | Lesbiennes, Gays, Bisexuelles, Trans, Queers, Intersexes |
| MENA | Middle East North Africa |
| MJSIP | Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle |
| NEET | Ni employés, Ni inscrits dans l'enseignement ou en formation |
| OCDE | Organisation de Coopération et de Développement Économiques |
| OIM | Organisation Internationale pour les Migrations |
| OIT | Organisation Internationale du Travail |
| ONJ | Observatoire Nationale de la Jeunesse |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| OSC | Organisation de la Société Civile |
| PDQ | Plan de Développement Quinquennal |
| PGO | Partenariat du Gouvernement Ouvert |
| PIB | Produit Intérieur Brut |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture |

I.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Depuis la révolution de 2011 au cours de laquelle les jeunes ont manifesté leur refus de l'autoritarisme, de la corruption et leur aspiration à la démocratie, la jeunesse revêt une importance de premier plan dans le débat public. Désormais, les jeunes sont considérés comme l'un des moteurs du changement, même si pendant longtemps ils ont été injustement perçus comme passifs, dépolitisés et peu impliqués dans la vie publique.

Pour autant, la participation des jeunes à la vie civique et politique n'a pas cessé de décliner ces dernières années. Malgré l'importance des enjeux de la transition en cours et la multiplication des promesses politiques en faveur des jeunes, la majorité d'entre eux se trouve toujours dans des situations de précarité et de marginalisation générant une grande désillusion qui pourrait les conduire à rejeter la participation à la vie civique et politique. Les jeunes sont dans leur majorité toujours confrontés à de nombreux défis qui entravent leurs capacités et leur potentiel, comme le chômage, les addictions, la migration irrégulière et l'extrémisme violent. Tous ces défis, aggravés par l'épidémie du Covid-19, compromettent leur capacité à

réaliser leurs aspirations et à participer aux affaires publiques.

Les résultats de l'enquête nationale reflètent bien la prévalence chez les jeunes d'une attitude négative à l'égard de la politique et, dans une moindre mesure, de l'engagement associatif. L'enquête révèle que le taux de participation des jeunes dans les organisations de la société civile atteint 6,4% et qu'environ 88% ne s'intéressent pas à la politique ou ne lui accordent aucune importance.

La faible participation des jeunes à la vie publique s'est également accompagnée ces dernières années d'une posture critique et d'une expression de méfiance, voire de défiance à l'égard des partis politiques, des institutions et de la société civile, ainsi que d'un large boycott des élections. Les principales raisons à cette situation sont liées à la détérioration des conditions socio-économiques des jeunes, au sentiment d'exclusion et de manque de reconnaissance de leur rôle et capacités ainsi qu'au manque de confiance des jeunes à l'égard de toute forme de participation formelle et institutionnelle.

Pourtant et à plus d'une occasion, les jeunes ont manifesté, à leur manière, leur intérêt à participer à la prise de décision. Les résultats de l'enquête nationale auprès des jeunes révèlent en effet que leur désengagement et leur faible intérêt pour la politique ne devraient pas être appréhendés comme un désintérêt total de leur part vis-à-vis de toute forme d'expression et d'action politique. S'ils semblent désengagés de la sphère politique traditionnelle et partisane, les jeunes ne sont pas dénués de tout sens et intérêt politique comme ils ont pu le démontrer à plusieurs occasions, notamment à travers la tenue des sit-in de la Kasbah 1 et 2 en 2011, leur participation remarquée aux différentes échéances électorales en tant qu'observateurs, aux élections municipales de 2018 en tant que candidats et aux élections présidentielles de 2019 en tant qu'électeurs. Le constat est similaire s'agissant de l'engagement associatif : si les jeunes semblent rejeter les acteurs traditionnels de la société civile comme les associations et les syndicats, ils expriment une attitude positive à l'égard du bénévolat et du travail associatif (40,8% des répondants à l'enquête nationale) ainsi que leur envie de participer à la vie locale (36,1% des répondants).

Ces résultats, qui peuvent sembler contradictoires, traduisent plutôt la préférence des jeunes pour de nouvelles formes de participation dans des mouvements de type informel, non organisé et non hiérarchisé, ainsi que pour des formes alternatives d'expression comme à travers le rap, le Graffiti et le cyber-activisme.

La tendance des jeunes à préférer les formes horizontales de participation et d'expression est principalement due à leur aversion pour les restrictions à la

liberté de parole et de mouvement, ainsi que leur aversion pour la hiérarchie et la domination des adultes. Elle traduit également leur rejet des pratiques toujours persistantes de népotisme, de clientélisme, de corruption et de sous-estimation de leurs capacités et opinions, et vient en réponse à leur exclusion systémique de tout processus de prise de décision. La non-participation des jeunes à la vie civique et politique peut aussi s'expliquer par le rétrécissement de leur champ de liberté et l'obstruction de l'espace civique, avec la persistance de pratiques et de lois répressives qui ciblent les jeunes en premier lieu, tout en stigmatisant et marginalisant les plus défavorisés d'entre eux.

Afin de rétablir la confiance des jeunes envers le système, environ 50% des jeunes répondants à l'enquête nationale ont souligné l'importance de leur reconnaissance, qui passe par la valorisation de leur engagement, qu'il soit politique ou civique. Cela favorisera leur confiance en eux et en leurs compétences et encouragera leur participation active dans la vie publique. Il conviendra également de favoriser l'émergence d'un écosystème favorable à leur participation, avec une classe politique volontaire dans la conduite de politiques publiques inclusives, un cadre légal et institutionnel incitatif et respectueux des droits et libertés, une action publique multisectorielle et coordonnée, une société civile plus représentative, mieux enracinée localement, plus proche et à l'écoute de tous les jeunes dans leur diversité, et un système éducatif qui insuffle la culture de la participation dès le plus jeune âge et inculque aux jeunes le savoir, le savoir-faire et le savoir-être nécessaires à leur pleine participation à la vie publique.

II. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE



1. Introduction à l'étude

Les jeunes de moins de 30 ans représentent près de la moitié de la population en Tunisie. Ils sont actuellement confrontés à de nombreux défis qui entravent leurs capacités et leur potentiel en tant qu'acteurs du changement et du développement. Le taux de chômage global est supérieur à 15%, avec un taux plus élevé chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (35,2%), les empêchant de participer et de contribuer de manière significative à la croissance économique. Également, ce groupe de la population est vulnérable à des risques tels que les addictions, la migration irrégulière et l'extrémisme violent. Tous ces facteurs, aggravés par l'épidémie du Covid-19, compromettent la capacité des jeunes à réaliser leur plein potentiel et à contribuer aux affaires publiques.

S'agissant plus spécifiquement de leur participation civique et politique, les jeunes tunisiens semblent distants de la sphère politique et font preuve d'un engagement à minima dans la société civile avec 94% des interrogés (18 ans et plus) qui déclarent ne pas être membres actifs d'un parti politique, d'un syndicat professionnel, d'une association ou d'un club sportif selon l'enquête nationale réalisée par l'Institut National¹ de la

Statistique (INS) en 2014. Toutefois, nous observons ces dernières années l'émergence de nouvelles formes d'engagement et de participation des jeunes, plutôt dans des mouvements de type informel et non organisé, comme les comités de quartier, les clubs scolaires et universitaires, les manifestations de rue ou l'activisme sur internet et les réseaux sociaux.

Reconnaissant l'importance de l'inclusion et la participation active des jeunes dans la prise de décision, l'Observatoire National de la Jeunesse a développé et intégré un module consacré aux questions de la participation civique et politique des jeunes dans l'enquête nationale sur la jeunesse de 2018-2019.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail 2021 entre l'ONJ et le FNUAP, il a été convenu d'analyser l'enquête nationale sur la jeunesse dans sa partie relative au volet « Participation Civique et Politique ».

Les résultats de cette analyse seront utilisés à des fins de plaidoyer pour permettre une participation effective, inclusive et représentative des jeunes à la prise de décision et au dialogue.

¹ A titre de comparaison, le taux de participation des jeunes (18-29 ans) dans les associations est de 91% en Suède, de 44% en Italie et de 37% en France. BRECHON, 2005, ROUDET, TCHERINA, 2005, cité par BEQUET Valérie, « Participation des jeunes : regard sur six pays », Agora débats/jeunesses, vol. 42, 2006, p. 25.

2. Objectifs de l'étude

L'objectif de l'étude est d'analyser l'enquête nationale sur la jeunesse dans sa partie relative au volet « Participation Civique et Politique » afin d'apporter des réponses crédibles et spécifiques aux questions suivantes :

- Le taux de participation civique et politique des jeunes ;
- Les obstacles à la participation des jeunes au niveau local et national ;
- Les raisons de la non-participation des jeunes dans la vie civique et politique ;
- Les formes de participation et de la représentativité des jeunes ;
- La perception des jeunes de la participation et de l'engagement de la jeunesse ;
- Les facteurs favorisant la participation des jeunes.

3. Méthodologie de l'étude

L'approche méthodologique adoptée pour la réalisation de l'étude repose sur les éléments suivants :

► Revue documentaire

La revue documentaire a porté sur diverses études liées à la thématique de la participation des jeunes à la vie politique et civique, qu'elles soient historiques ou conjoncturelles, et qui permettent de produire une analyse de la participation des jeunes et de son évolution qui tient compte des réalités sociales, économiques, politiques et historiques du pays. Ceci a également permis d'appréhender le cadre (législatif, institutionnel, politique, etc.) en vigueur en matière de participation des jeunes à la vie publique.

La revue a également porté sur différentes évaluations existantes de programmes et projets portant sur les thématiques de la démocratie participative et ayant expérimenté des mécanismes de participation des jeunes, aussi bien dans le contexte local que national. Ce travail d'identification a permis de sélectionner les initiatives les plus pertinentes permettant d'illustrer les initiatives de participation des jeunes telles qu'elles ont été expérimentées en Tunisie et d'en tirer les principales leçons, notamment en ce qui concerne les facteurs de motivation et de blocage de la participation des jeunes.

► Analyse des résultats de l'enquête nationale auprès des jeunes

Une étude détaillée des résultats de l'enquête nationale auprès des jeunes 2018-2019 a également été effectuée afin d'en ressortir les données qualitatives et quantitatives nécessaires à l'analyse contenue dans cette étude, ainsi qu'à l'élaboration des figures qu'elle renferme. Si l'étude s'est concentrée sur les résultats de l'enquête relatifs au

volet « participation civique et politique des jeunes », les résultats des autres chapitres de l'enquête ont également été étudiés afin d'illustrer de manière plus large et détaillée le contexte particulier dans lequel évoluent les jeunes ainsi que les défis auxquels ils font face dans divers domaines (familial, sociétal, économique, éducatif, etc.).

► Réalisation d'entretiens semi-directifs avec des acteurs clés de la société civile et du secteur de la jeunesse (acteurs publics, bailleurs de fonds, responsables de programmes de coopération, etc.)

Les entretiens individuels semi-directifs ont permis de collecter des données qualitatives et des retours d'expériences auprès d'acteurs institutionnels, de la société civile et de la coopération internationale, de recueillir leur vision et opinions sur le sujet et de s'enquérir des différents projets agissant dans le domaine de la jeunesse en Tunisie. Ainsi, 15 entretiens au total ont été menés avec les personnes suivantes :

- **Badr Baabou**, Président de l'association Damj ;
- **Bouraouia Aguerbi**, Secrétaire générale de l'Organisation Tunisienne pour la Défense des Droits des Personnes porteuses de Handicap ;
- **Dave Eboa**, Président de l'association des étudiants et stagiaires Camerounais en Tunisie ;
- **Dhouha Jouchi**, Directrice de l'association ADO+ ;
- **Fedia Guesmi**, experte de la thématique jeunesse ;
- **Foued El Ouni**, Directeur de l'Observatoire National de la Jeunesse ;
- **Hayfa Sdiri**, Analyste Jeunesse et Innovation, PNUD ;
- **Khaled Louhichi**, expert de la thématique jeunesse ;
- **Moez Ali**, Président de l'association UTIL ;
- **Olfa Lamloom**, Directrice d'International Alert Tunisie ;
- **Olfa Lazreg**, Analyste Programmes Jeunesse, FNUAP ;
- **Rihab Blidi**, Présidente de l'association Y-Peer Tunisie ;
- **Salomé Ponsin**, Chargée du projet d'appui à la formalisation de la vision sectorielle de la jeunesse du ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration professionnelle, PNUD ;
- **Yassine Fathalli**, membre de la coalition des jeunes de Sidi Hassine ;
- **Yosr Laarifi**, Vice-présidente de l'association Youth Club.

4. Concepts clés et limites de l'étude

a/ Le concept de la jeunesse

De bien nombreuses définitions de « la jeunesse » existent. Elles reposent généralement sur des critères démographiques, bio-psycho-sociaux et sociologiques. Le concept de « jeunesse » peut se définir comme une catégorie sociale qui regroupe un ensemble d'individus d'une certaine tranche d'âge caractérisant leur passage de l'adolescence à l'âge adulte². Ce concept, qui a pas mal évolué au cours de l'histoire, reste encore sujet à débat. Les délimitations ou stratifications par âge, largement employées pour définir la jeunesse, sont régies par les spécificités socioculturelles, institutionnelles, économiques et politiques de chaque population³. Il n'existe de ce fait aucun consensus universel délimitant l'intervalle d'âge d'une personne qualifiée de jeune.

L'Organisation des Nations Unies définit la jeunesse comme étant les personnes âgées entre 15 et 24 ans. L'UNESCO utilise la même définition universelle

mais appréhende la jeunesse « en fonction du contexte, et cette définition reste souple et varie selon les régions et les pays »⁴. L'USAID, dans sa politique « Jeunes », prône la non-limitation de la définition à 25 ans⁵. L'Union Africaine, dont la Tunisie est membre depuis le 25 Mai 1963, élargit l'intervalle défini par les Nations Unies pour mieux l'adapter à la réalité de ses états membres et délimite cette catégorie aux personnes âgées de 15 à 35 ans⁶. L'élargissement de cet intervalle peut s'expliquer par le recul de l'âge de la réalisation d'une certaine autonomie, caractéristique de l'âge adulte, notamment sur le plan financier. Sur le plan culturel, ce passage vers la vie adulte peut également être associé à la sortie du foyer parental, souvent par le mariage. En Tunisie, la loi délimite l'âge minimum autorisé pour travailler⁷, définit l'âge de la majorité civile⁸ et celui de l'obtention de la Carte d'Identité Nationale, ainsi que l'âge autorisant au vote⁹. Mais le terme « jeune » en tant que tel n'a pas

de définition officielle en Tunisie. Dans le cadre de cette étude, et pour mieux s'adapter au contexte tunisien¹⁰, le terme jeunesse englobera les individus âgés de 18 (âge de la majorité civile) à 35 ans.

Cette définition ne doit cependant pas occulter l'hétérogénéité existante au sein

de cette catégorie de la population, qui ne peut être considérée comme un bloc homogène, si l'on prend en compte les critères du genre, de l'âge, de l'origine sociale ou ethnique, des contextes sociaux, historiques et culturels.

b/ Le concept de la participation citoyenne

Selon la charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale : « *Participer à la vie démocratique d'une communauté quelle qu'elle soit, ce n'est pas seulement voter ou se présenter à des élections, bien qu'il s'agisse là d'éléments importants. Participer et être un citoyen actif, c'est avoir le droit, les moyens, la place, le soutien voulu pour participer aux décisions, influencer sur elles et s'engager dans des actions et activités de manière à contribuer à la construction d'une société meilleure*¹¹ ».

Ainsi, la citoyenneté ne se résume pas qu'à sa dimension juridique qui profère au citoyen un ensemble de droits civiques et politiques (notamment le droit de vote), mais elle prend un sens plus large qui répond à des valeurs telles que la civilité, le civisme et la solidarité¹². Cette définition est plus cohérente avec l'origine étymologique du terme « citoyen », issue du latin « civis », qui sous-tend la vie dans la cité et en communauté.

² Olivier Galland, Sociologie de la jeunesse, Paris, Armand Colin, séries: « U », 2011, 256 p., ISBN : 9782200270087.

³ <https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/youth-0/index.html>

⁴ <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/themes/youth/>

⁵ Issu de la Stratégie de USAID pour la jeunesse 2014-2017. URL : <https://www.usaid.gov/policy/youth>

⁶ https://au.int/sites/default/files/treaties/7789-treaty-0033_-_african_youth_charter_f.pdf

⁷ Loi no 66-27 du 30 avril 1966 dans sa teneur révisée au 15 juillet 1996, portant promulgation du code de travail

⁸ Loi n° 2010-39 du 26 juillet 2010, portant unification de l'âge de majorité civile

⁹ Loi organique n° 2014-16 du 26 mai 2014, relative aux élections et aux référendums

¹⁰ Notamment les spécificités culturelles et selon l'âge moyen du mariage, un des critères communément retenus dans certaines sociétés. D'après les chiffres de l'INS, pour l'année 2016, l'âge moyen du premier mariage serait de 32,5 pour les hommes et de 27,8 pour les femmes.

¹¹ Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du conseil de l'Europe, Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale, Conseil de l'Europe, mars 2015 ; Préambule, p. 13.

¹² <https://www.vie-publique.fr/fiches/23857-quelles-sont-les-valeurs-attachees-la-citoyennete>

La participation citoyenne nécessite donc d'abord un cadre favorable mis en place par l'État et se complète par les actions entreprises par le citoyen afin de prendre part à la vie de sa cité/communauté/pays, et ce de manière à l'influencer positivement¹³. C'est en effet l'une des pierres angulaires du concept de cohésion sociale puisque le citoyen s'engage auprès des autres membres de sa communauté dans la poursuite d'un objectif commun. Elle est également une composante importante de la construction d'une démocratie participative¹⁴. Cette participation n'a pas à revêtir une forme particulière et peut se manifester sous formes individuelles ou collectives, de manière organisée, institutionnalisée ou encore émaner de manière spontanée de l'initiative d'individu(s) et/ou de collectifs d'individus.

L'inclusion de la liberté de s'engager dans la construction d'une société meilleure est un élément nouveau et en quelque sorte une extension de la liberté d'entreprendre à la sphère civique. Dans notre contexte actuel et selon les objectifs de l'étude, il s'agit ici de déterminer les éléments constitutifs et les déterminants de cette participation citoyenne et la manière dont ils se matérialisent concrètement sur le terrain.

c/ Les limites de l'étude

Cette étude présente certaines limites. D'abord, elle ne prétend pas à l'exhaustivité en matière d'identification des initiatives/expériences portant sur la participation des jeunes à la vie civique et politique. De plus, il a été difficile d'accéder à des données désagrégées par sexe et par région, ainsi qu'à des évaluations des expériences identifiées en matière de participation des jeunes, notamment du fait du caractère récent de ces expériences et de la difficulté de les documenter, ce qui a rendu délicat la collecte d'informations précises et détaillées. Par ailleurs, lors de la collecte de données, des biais peuvent exister du fait de la nécessaire subjectivité des personnes interrogées ou des études consultées.

En outre, il est à signaler que certaines personnes ressources et organisations nationales contactées dans le cadre de l'étude n'étaient pas disponibles, en partie en raison des contraintes du contexte sanitaire et de la période d'élaboration de cette étude qui a coïncidé avec le mois de Ramadan. Ce contexte particulier n'a pas permis non plus de réaliser des déplacements, notamment en région, et ce en raison de la recrudescence des contaminations sur tout le territoire. Ainsi, par mesure de sécurité, le consultant a favorisé les outils de collecte de données en ligne et à distance.



¹³ http://www.dictionnaire.enap.ca/dictionnaire/docs/definitions/defintions_francais/participation_citoyenne.pdf

¹⁴ https://www.eesc.europa.eu/resources/docs/esc-11-040-activecitizenship_fr_webres.pdf

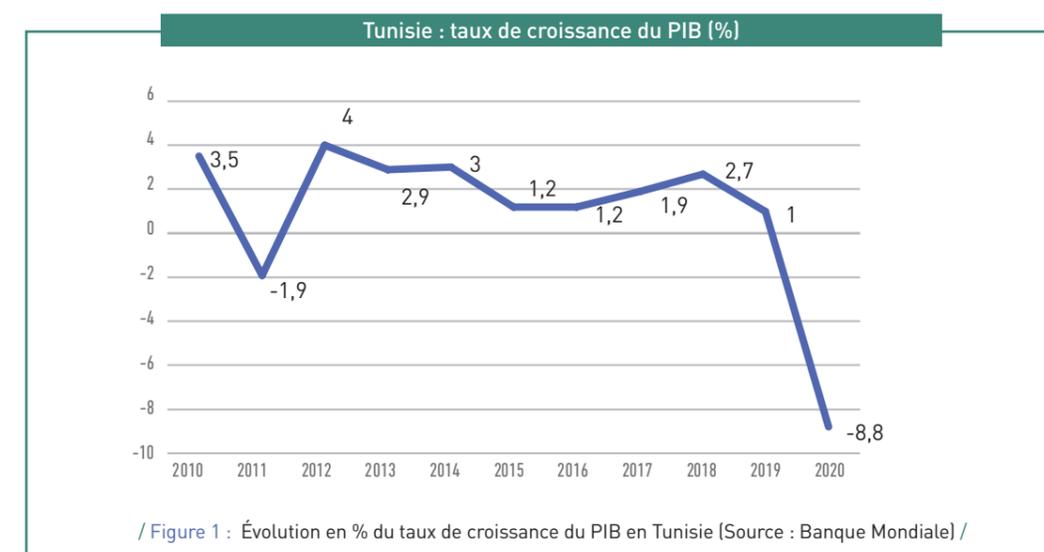
III. CONTEXTE GÉNÉRAL ET DÉFIS POUR LA JEUNESSE TUNISIENNE



III.1. Contexte socio-économique

III.1.1. Une crise économique et sociale qui impacte les jeunes en particulier

Si durant la décennie qui a précédé la révolution de 2011 (2000-2010), la Tunisie affichait une croissance annuelle moyenne du PIB d'environ 4,2%¹⁵, l'économie a fortement ralenti depuis que le pays a entamé sa transition, notamment à cause de bouleversements politiques et sécuritaires successifs. Durant la décennie 2010-2020, le PIB a augmenté selon un rythme annuel moyen de 0,6%, ou de 1,8% si l'on exclue l'année 2020 marquée par la crise du Covid-19.



L'économie tunisienne qui s'était effondrée en 2011 avec la chute du tourisme, de la production industrielle et des investissements étrangers, s'est redressée peu à peu jusqu'en 2014. Mais la multiplication des attentats terroristes en 2015, ainsi que l'agitation sociale, l'instabilité politique et les incertitudes sur l'avenir qui ont marqué les années suivantes sont venues perturber la reprise.

Aussi, entre 2010 et 2020, l'inflation s'est établie en moyenne annuelle à 5,3%, soit deux points au-dessus de la moyenne annuelle de la décennie précédente (3,3% entre 2000 et 2010). Le déficit commercial s'est creusé en évoluant de 8,6 milliards de dinars en 2011 à 19,41 milliards de dinars en 2019. Sur la même période, le dinar s'est déprécié de 42,2% face à l'euro et de 46,8% face au dollar américain. Quant au déficit budgétaire, il est passé d'une moyenne annuelle de 2,54% du PIB entre 2000 et 2010 à 5,12% du PIB entre 2011 et 2019¹⁶.

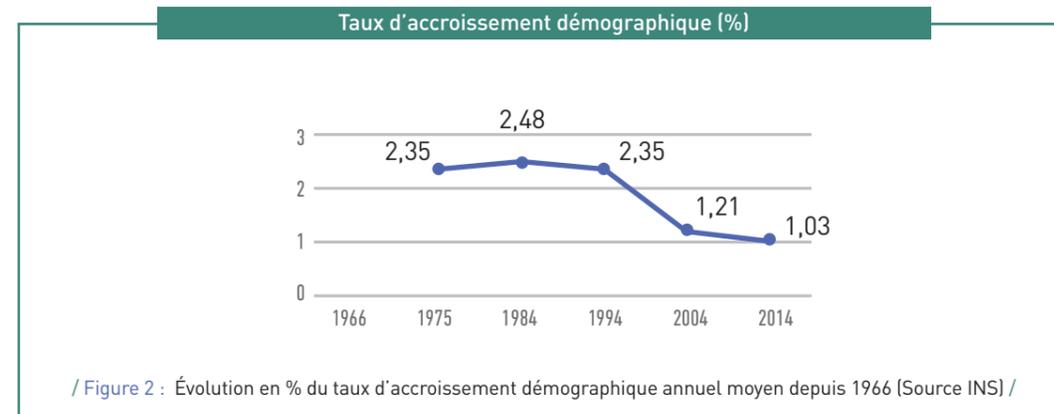
¹⁵ Chiffres INS
¹⁶ Chiffres INS

La crise du Covid-19 n'a fait qu'empirer la situation depuis 2020. D'après la quatrième édition de l'Observatoire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) intitulée « *La COVID-19 et le monde du travail* »¹⁷, plus d'un jeune sur 6 a perdu son travail et le reste a vu son temps de travail diminuer de 23%, et ce depuis le début de la pandémie : « *La pandémie inflige un triple choc aux jeunes : non seulement elle ruine leurs perspectives d'emploi, mais elle perturbe aussi leurs études et leurs formations et constitue une*

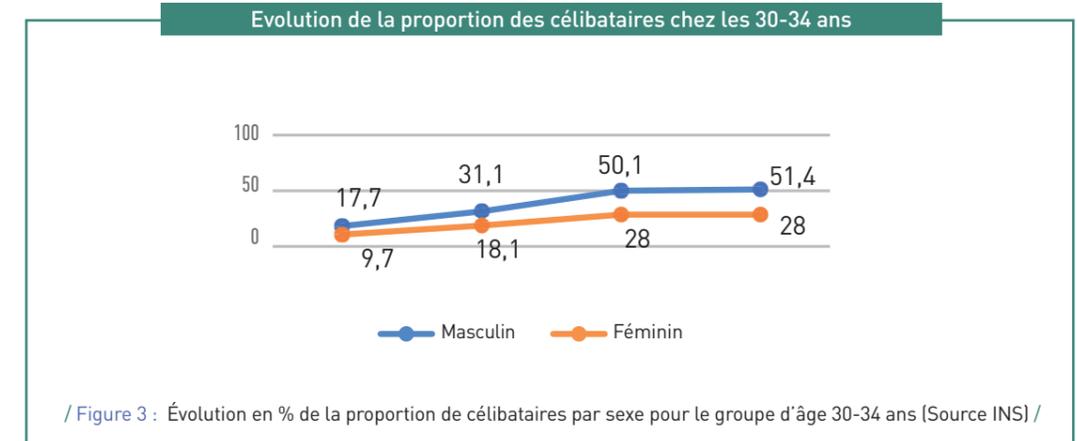
entrave pour ceux qui veulent accéder au marché du travail ou cherchent à changer d'emploi »¹⁸. Une étude récente¹⁹ du PNUD portant sur l'impact économique de la crise du Covid-19 en Tunisie rapporte que le taux de pauvreté monétaire atteindrait 19,2% de la population fin 2020, contre 15,2% en début d'année ; celui de la pauvreté monétaire extrême passerait de 2,8% à 3,9%. La récession économique de -8,8% enregistrée en 2020 accentuerait la pauvreté multidimensionnelle de 13,2% à 15,6%.

III.1.2. Jeunes, transition démographique et famille

Depuis les années 1960, la Tunisie a amorcé une transition démographique profonde. Selon le dernier recensement de la population de 2014²⁰, cette transition s'est caractérisée ces dernières décennies par une décélération du taux d'accroissement de la population comme illustré dans la figure 2.



Si cette transition démographique a progressé rapidement au cours des dernières décennies, la population tunisienne demeure jeune, avec près de sa moitié (49.3%) qui est âgée de moins de 30 ans. Toujours selon le dernier recensement de 2014, l'âge moyen atteint 32 ans et l'âge médian 30 ans.



Cette transition s'est aussi accompagnée d'un recul progressif de l'âge de mariage chez les jeunes, hommes et femmes confondus, comme l'illustre la figure 3. En effet, le taux de jeunes célibataires âgés de 30 à 34 ans a pratiquement triplé entre 1984 et 2014, passant de 17,7% à 51,4%. Le prolongement de la durée du célibat impacte directement la composition de la famille, avec des jeunes qui quittent de plus en plus tardivement le foyer familial. Cette tendance est confirmée par les résultats de l'enquête nationale auprès des jeunes, avec 80,8% des répondants qui déclarent habiter avec leur famille étendue, et 46% des répondants mariés qui déclarent toujours habiter chez les parents, même après le mariage.

Interrogés sur les avantages qu'ils tirent à habiter chez leurs parents, 59,9% des

jeunes répondants citent les services divers dont ils bénéficient au sein du foyer familial et 53,1% le fait de ne pas avoir à supporter le coût du logement²¹. Quant aux répondants mariés, 35% d'entre eux affirment que leurs parents les aident à prendre en charge leurs enfants. Par ailleurs et au-delà des avantages matériels et des services de soin procurés par la famille, les jeunes semblent trouver de la considération et de la reconnaissance au sein du foyer familial avec 87,1% des répondants à l'enquête nationale qui affirment que leurs compétences et capacités sont reconnues par la famille et 79,3% qui affirment que leur avis est pris en compte dans la prise de décisions importantes concernant la famille. Par ailleurs, seuls 9,4% des répondants affirment que leur célibat pose problème à leur famille.

¹⁷ « Observatoire de l'OIT: la Covid-19 et le monde du travail », 4^{ème} édition, OIT, 2020.

¹⁸ Centre d'information des nations unies Tunis : <https://unic Tunis.org.tn/2020/05/27/covid-19-plus-dun-jeune-sur-six-se-retrouve-sans-emploi-en-raison-de-la-crise-oit/>

¹⁹ PNUD « Impact économique du COVID-19 en Tunisie ; analyse en termes de vulnérabilité des ménages et des micro et très petites entreprises », 2020.

²⁰ INS : « Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 - Volume 3 « Caractéristiques démographiques et fécondité », Novembre 2016 ».

²¹ Enquête nationale auprès des jeunes, ONJ, 2018-2019.

Ces résultats de l'enquête nationale auprès des jeunes confirment le constat révélé par d'autres études et qui démontrent l'importance de la famille aux yeux des jeunes et la centralité de son rôle dans leur parcours de vie, leur développement personnel et la construction de leur système de valeurs. En effet, les résultats de l'enquête internationale sur les valeurs (2013) indiquent que 98% des jeunes en Tunisie, âgés de 18 à 29 ans, considèrent la famille comme très importante dans leur vie, et ce plus que toute autre question, y compris le travail et les relations sociales²². Ainsi, la famille semble être aujourd'hui l'institution en qui les jeunes ont le plus confiance.

Bien qu'avantageuse sur certains aspects, cette situation traduit tout de même les difficultés matérielles rencontrées par les jeunes pour gagner en indépendance. Elle leur pose des défis en termes d'autonomisation sur les plans financier, social et personnel. Des défis d'autant plus importants que les jeunes font partie des catégories de la population qui sont

les plus touchées par le chômage et par l'instabilité professionnelle, ce qui impacte à la baisse leurs revenus et réduit leur marge de liberté et d'indépendance. Alors que 54,6% des jeunes interrogés lors de l'enquête nationale estiment que le projet du mariage est important ou très important, certains soulignent l'aspect frustrant de la cohabitation prolongée avec les parents, en particulier avec la persistance d'une mentalité conservatrice et réductrice de leurs libertés individuelles, comme la liberté d'entretenir des relations amoureuses et sexuelles hors mariage, une pratique pourtant répandue chez 52,5% des jeunes hommes et 13,5% des jeunes femmes selon l'Office National de la Famille et de la Population²³. En effet, « l'absence de libertés individuelles » est citée par 9,1% des répondants à l'enquête nationale interrogés sur les problèmes qu'ils rencontrent à habiter avec ou près de la famille, alors que 51,8% des répondants célibataires citent la « liberté » comme aspect préféré du célibat.

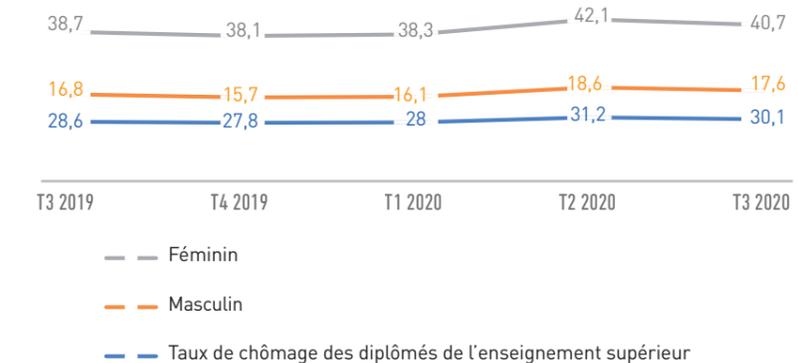
III.1.3. Jeunes, travail et chômage

Depuis des décennies, la Tunisie fait face à un chômage structurel qui touche les jeunes, notamment les plus éduqués. En effet, le taux de chômage pour les diplômés de l'enseignement supérieur s'élevait à 30,1% au troisième trimestre de 2020, en augmentation par rapport à l'année précédente comme illustré dans la figure 4.

²² World Value Survey 2013, <http://www.worldvaluessurvey.org/>

²³ « Conférence nationale sur l'éducation sexuelle en Tunisie, 4-5 juillet 2017 » - Tunis UNIC <https://unic.tunis.org.tn/2017/07/04/conference-nationale-sur-leducation-sexuelle-en-tunisie-4-5-juliet-2017-tunis/>

Taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur selon le genre



/ Figure 4 : Évolution du taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur selon le genre en Tunisie (Source : INS) /

Plusieurs études ont démontré que ce problème s'explique par une inadéquation entre l'offre et la demande en termes de qualifications et de compétences recherchées par les recruteurs²⁴. Par ailleurs, 32,2% des jeunes (42,3% chez les femmes et 22,5% chez les hommes) ne sont ni employés, ni inscrits dans l'enseignement ou en formation (NEET)²⁵. Et quand les jeunes accèdent à l'emploi, ils l'exercent souvent dans des conditions précaires. En 2012, sur 914 300 de jeunes occupés, 42,8% d'entre eux travaillaient sans contrat (emploi informel)²⁶.

Plus accentué chez les femmes que chez les hommes, le chômage des jeunes en Tunisie est aussi caractérisé par des disparités géographiques. Selon la Banque Mondiale²⁷, un jeune sur trois dans le milieu rural (33,4%) et un jeune sur cinq en milieu urbain (20,3%) appartient à la catégorie des NEET. De plus, le chômage des jeunes Tunisiens âgés de 15 à 29 ans a tendance à se prolonger dans la durée, avec environ 38% des jeunes au chômage qui sont à la quête d'un emploi depuis deux ans²⁸.

²⁴ ETF (2019) - Marché du travail, dynamique des compétences et politiques d'emploi en Tunisie.

²⁵ ILO (2015) - Enquête sur la Transition vers la Vie Active. NEET : Not in Education, Employment or Training (en français ni étudiant, ni employé, ni stagiaire). Créé par le gouvernement du Royaume Uni, le NEET est un indicateur de classification des jeunes qui sont au chômage et inactifs. L'acronyme est utilisé par de nombreux pays de l'OCDE, l'OIT ainsi que par des organismes statistiques tels que le Canada, l'Irlande, le Japon, le Mexique, l'Espagne et la Corée du Sud.

²⁶ Rapport du Bureau International du travail « Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes en Tunisie », [Observatoire national de l'emploi et des qualifications], juin 2014.

²⁷ Rapport « Surmonter les obstacles à l'inclusion des jeunes » préparé par la Banque Mondiale en partenariat avec l'Observatoire National de la Jeunesse, 2014.

²⁸ Rapport du Bureau International du travail « Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes en Tunisie », [Observatoire national de l'emploi et des qualifications], juin 2014.

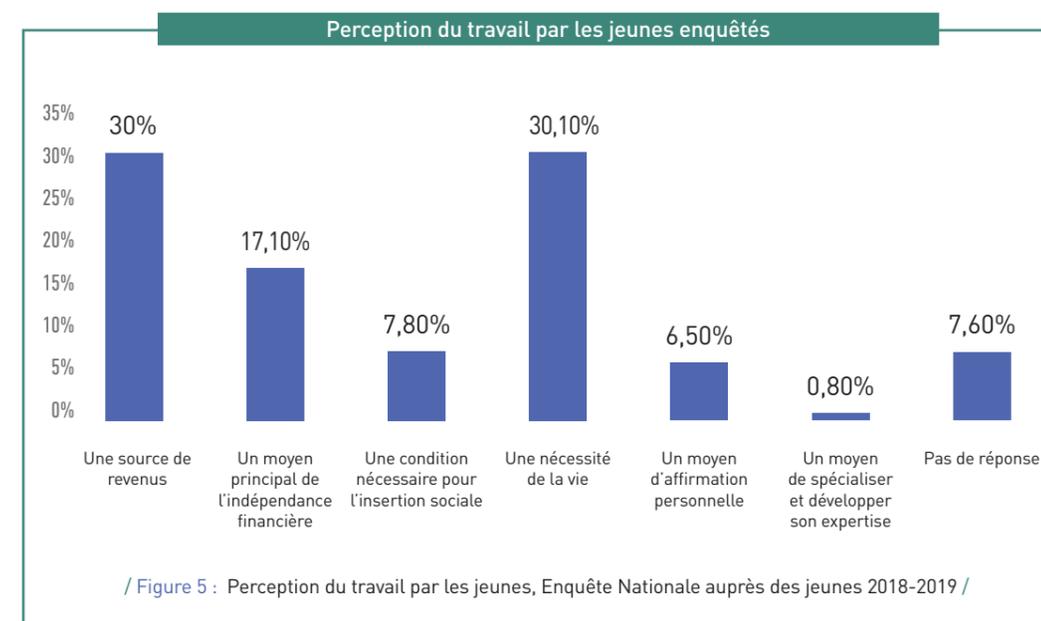
Les résultats de l'enquête nationale auprès des jeunes viennent appuyer ces constats. Les réponses des jeunes enquêtés traduisent une situation de fort déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi, avec des jeunes qui seraient prêts à faire beaucoup de sacrifices, de concessions et de renoncements pour décrocher un travail :

- 48,1% des jeunes répondants à l'enquête nationale sont enregistrés dans un bureau d'emploi. Cependant, seuls 4,8% des répondants travailleurs ont trouvé leur emploi via ce type de services ;
- Parmi les principales causes des difficultés à trouver un emploi, les jeunes enquêtés citent par ordre d'importance l'absence d'intermédiaires/connaissances (12,8% des répondants), le manque d'expérience (9,8%) et le niveau de formation insuffisant (7,5%). Quant aux jeunes répondants occupant un emploi, ils citent l'intermédiation (29,4%) et les candidatures spontanées (39,4%) comme les moyens grâce auxquels ils ont trouvé un travail ; 92% des répondants seraient prêts à accepter un emploi en dehors de leur spécialisation et 85,2% un emploi en dessous de leur qualification ;
- 53% des répondants travailleurs estiment que leur poste n'est pas adapté (30,7%) ou n'est pas tout à fait adapté (22,2%) à leur niveau d'éducation ;
- 61,1% des répondants travailleurs estiment que leur poste n'est pas adapté (40,5%) ou n'est pas tout à fait adapté (20,6 %) à leur spécialisation ;
- 66,1% des répondants seraient prêts à accepter n'importe quelle offre de travail, et 58% un travail sous-payé ;
- 12,4% des répondants travailleurs disent que leur emploi est temporaire, en attendant de trouver mieux, comparés aux 7,6% des répondants travailleurs qui estiment qu'ils occupent un poste pérenne et évolutif ;
- 42,1% des répondants travailleurs ont le sentiment d'être exploités au travail, 59% souffrent de monotonie et d'ennui au travail et 58% ont le sentiment d'être remplaçables.

D'autres résultats de l'enquête nationale démontrent cependant que malgré toutes les difficultés et insatisfactions évoquées ci-haut par les jeunes, ceux qui occupent un travail semblent s'y plaire, même si cela exige d'eux d'abaisser leur niveau d'exigence :

- 83,2% des répondant.e.s se disent satisfaits et fiers de leur travail ;
- 85,3% affirment qu'ils/elles réalisent un travail efficace et bénéfique ;
- 77,9% disent bénéficier de la considération et du respect qu'ils/elles méritent au travail ;
- 86,8% trouvent que leur travail leur permet d'apprendre et d'acquérir de l'expérience.

Enfin, le travail est perçu par les jeunes enquêtés davantage comme une source de subsistance et d'indépendance financière qu'un moyen pour se réaliser sur les plans personnel et professionnel, comme illustré dans la figure 5. En effet, moins de 8% des répondants perçoivent le travail comme une condition nécessaire à l'insertion sociale. Cette perception vient contredire les théories selon lesquelles le travail, comme lieu de socialisation et comme fondement de l'identité sociale et personnelle, serait un vecteur principal de l'intégration de l'individu à la société.



Ainsi, les jeunes enquêtés semblent nier au travail sa fonction d'intégration sociale pour ne lui attribuer qu'une fonction purement économique et pécuniaire. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette perception chez les jeunes :

- Comme vu précédemment, la place centrale qu'occupe la famille dans la vie des jeunes leur permettrait de créer et d'entretenir du lien social ailleurs que dans la sphère professionnelle. Cette hypothèse se confirme par un autre résultat de l'enquête nationale auprès des jeunes, où 39,5% des répondants mariés affirment avoir connu leurs conjoints à travers la famille, quand seulement 5,5% d'entre eux l'ont connu(e) à travers le travail ;
- La précarité des conditions de travail ne permettrait pas aux jeunes d'y trouver la stabilité et la sécurité indispensables à leur intégration sociale. Cela contribuerait aussi à remettre en question la place centrale du travail dans la vie sociale et économique des individus, le travail ne représentant plus, aux yeux des jeunes, le moyen principal de l'intégration et de l'ascension sociale ;

- Le travail informel, qui occupe pratiquement un jeune travailleur sur deux en Tunisie, constituerait pour les jeunes exclus du marché du travail formel une « bouée de sauvetage » sociale, dans la mesure où les activités informelles génératrices de revenus permettent tout de même aux jeunes de construire du lien, de nourrir des relations et de développer un réseau social ;
- L'usage intensif d'internet par les jeunes aurait pour effet de bouleverser les modalités traditionnelles d'établissement de liens sociaux. En effet, 82,3% des répondants à l'enquête nationale affirment disposer d'un téléphone intelligent (smartphone) et 53,4% affirment avoir un accès continu

à internet grâce à un appareil mobile. Interrogés sur leur usage d'internet, 51,1% des répondants citent l'échange de correspondances électroniques et 42,6% le travail. En outre, 35,3% des répondants consacrent 5 heures et plus par jour à la navigation sur le web. Enfin, 74,6% des enquêtés s'informent à travers Facebook. Ces résultats démontrent la place de plus en plus importante qu'occupe internet, et les réseaux sociaux virtuels, dans la vie des jeunes, notamment quand il s'agit de travailler ou d'entretenir des liens sociaux, deux activités qui se digitalisent à grande vitesse, en particulier depuis l'avènement de la pandémie de la covid-19 qui a imposé à tous distanciation sociale et physique.

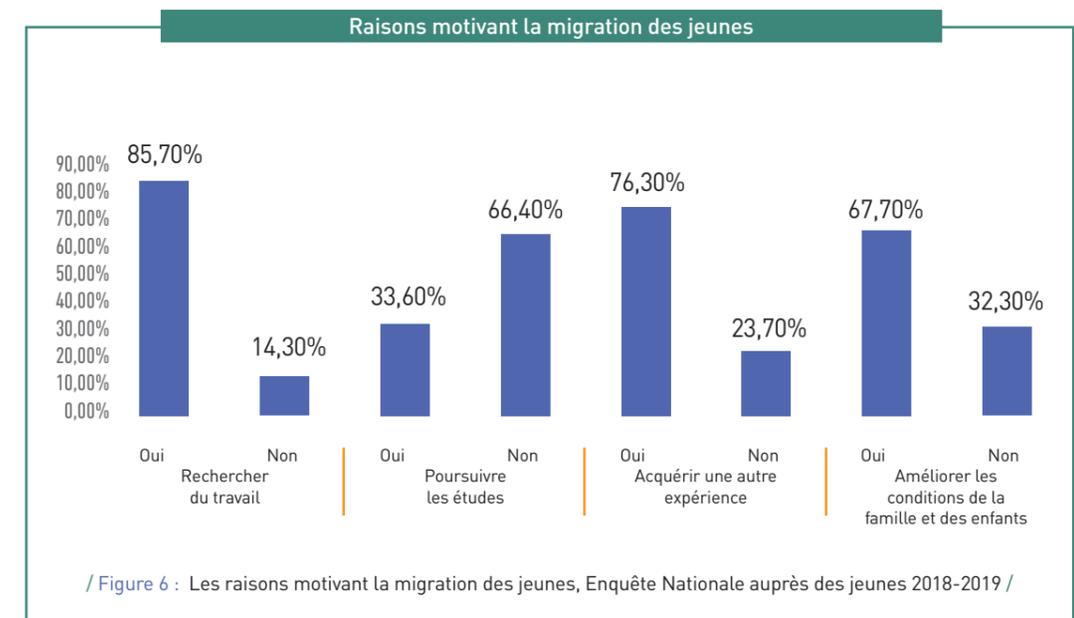
III.1.4. Jeunes, travail et migration

Les jeunes inactifs représentent la catégorie la plus exclue et la plus tentée par la migration. En effet, les disparités régionales en termes d'accès à l'emploi entraînent depuis des années un accroissement du flux de l'exode rural, les chômeurs ayant tendance à quitter les milieux ruraux pour les zones urbaines défavorisées. Selon le recensement effectué en 2014 par l'Institut National des Statistiques (INS), les migrants âgés entre 20 et 40 ans représentent 51,9% (223 400 individus) du total des migrants entre les gouvernorats (430 553 individus).

Si selon les estimations de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), plus de 40 000 jeunes Tunisiens ont migré en Europe au lendemain de la révolution de 2011²⁹, ce phénomène s'est poursuivi durant toute la décennie. Le Forum Tunisiens pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES) révèle en 2017 que 67% des personnes qui ont quitté le sol tunisien de façon non réglementaire étaient âgées de 20 à 30 ans³⁰. Une étude plus récente de la Fondation Friedrich Ebert relative à la jeunesse dans la région MENA^{08J31} souligne également le fort

potentiel à l'immigration massive chez les jeunes interrogés qui, « *s'ils ne peuvent vivre en harmonie avec leurs idées et ambitions, (ils) sont disposés à quitter le pays* ». Le manque d'opportunités professionnelles, le chômage, la marginalisation et l'exclusion sociale créent chez les jeunes un sentiment de rejet et de manque d'épanouissement. Par conséquent, un bon nombre d'entre eux sont tentés par le départ en vue d'améliorer leurs conditions de vie : « *Les jeunes voient donc en la migration une réelle perspective d'avenir et l'ouverture de nouveaux horizons* »^{08J32}.

Ces constats se confirment avec les résultats de l'enquête nationale auprès des jeunes, avec 52,5% des répondants qui affirment envisager de migrer si l'opportunité se présentait. Interrogés sur leurs motivations, la majorité des jeunes enquêtés citent des raisons d'ordre socio-économique comme le montre la figure 6 ci-dessous :



²⁹ Organisation Internationale pour la Migration. 2014. Fiche thématique « l'organisation internationale pour la migration et la jeunesse tunisienne ».

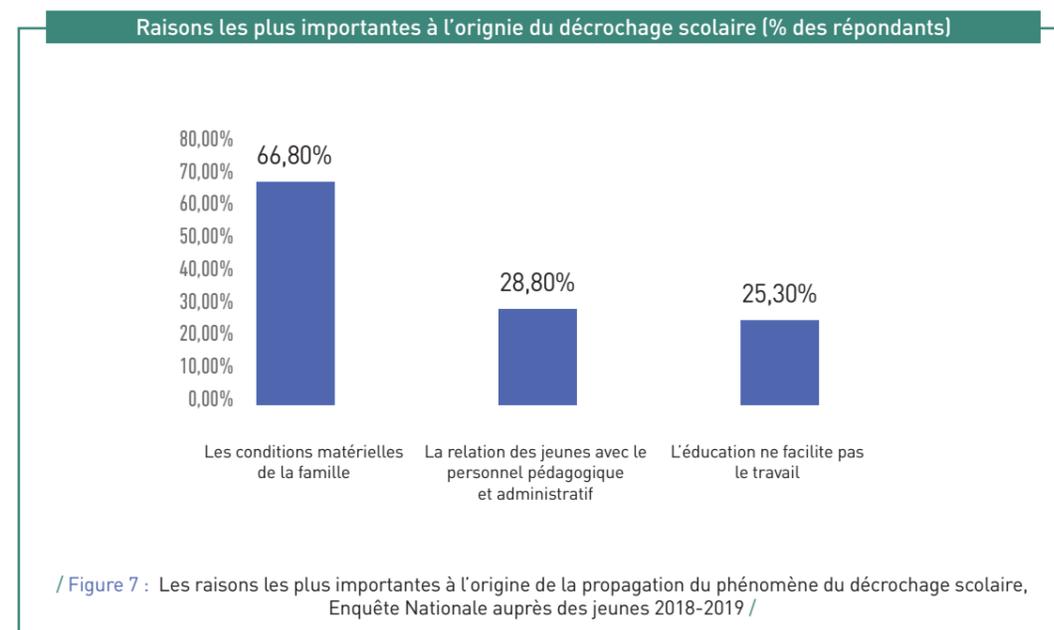
³⁰ FTDES : Migration non réglementaire, Tunisie, 2017.

³¹ Julius Dinstelhoff « Faire face à la frustration : Une auto-évaluation de la jeunesse tunisienne » Etude de la Friedrich Ebert Stiftung relative à la Jeunesse dans la région MENA. Analyse de pays : Tunisie. Février 2018.

³² « Défis de la jeunesse tunisienne », 2015, UNFPA.

III.1.5. Jeunes et éducation

Le secteur éducatif tunisien est marqué par la baisse de la qualité de l'enseignement, par les mauvaises infrastructures et conditions d'enseignement et par un fort taux de déscolarisation³³ qui ne peut que refléter les difficultés rencontrées par les jeunes élèves et étudiants dans leurs parcours éducatif et académique. En effet, selon une analyse³⁴ comparée parue en 2016 dans la revue « *L'éducation en débats* » et qui se penche sur le phénomène du décrochage scolaire dans le système éducatif tunisien, la tranche d'âge regroupant les élèves qui quittent le plus les bancs de l'école est celle des 13-17 ans, ce phénomène touche deux fois plus les garçons que les filles. Les facteurs mis en cause sont divers et peuvent se résumer au manque d'épanouissement des jeunes scolarisés à cause des mauvaises conditions de scolarisation³⁵ et de leurs difficultés socio-économiques, ce qui empêche les élèves, en particulier ceux issus de familles défavorisées³⁶, de poursuivre et réussir leur scolarité. Interrogés lors de l'enquête nationale sur les trois raisons les plus importantes à l'origine de la propagation du phénomène de décrochage scolaire, les jeunes confirment les constats relevés ci-avant :



³³ Bien qu'ayant marqué une légère diminution ces dernières années pour passer de passant de 103.576 élèves pour l'année scolaire 2016-2017 à 101.863 élèves au cours de l'année scolaire 2017-2018, (<http://www.webdo.tn/2019/11/30/tunisie-taux-dabandon-scolaire-en-baisse/>); le seuil des 100 000 a été dépassé depuis l'année 2012.

³⁴ Boughzou K. « L'abandon scolaire en Tunisie : état des lieux, caractéristiques et perspectives ». Université de Tunis – FTDES. *L'Éducation en débats: analyse comparée* (2016) 7: 47-58 ISSN 1660-7147.

³⁵ Échec scolaire, qualité de l'enseignement se rapportant à l'enseignant ou à la pédagogie adoptée et agressions physique ou verbale subie de la part du corps enseignant.

³⁶ Une étude du FTDES de 2017 sur 601 jeunes de trois gouvernorats (Monastir, Kairouan et Kasserine) a confirmé ces tendances, en indiquant que les décrocheurs sont à 90% des anciens redoublants et viennent en grande majorité de familles pauvres et/ou peu éduquées.

Selon l'enquête PISA³⁷ de 2015 réalisée par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et portant sur la performance des élèves, la Tunisie est classée à la 68^{ème} place sur 72 pays avec 0 comme indice d'évolution moyenne sur 3 ans en sciences, -21 en compréhension de l'écriture et 4 en mathématiques. Cette dégradation du niveau général des élèves scolarisés dans les institutions publiques est concomitante avec la montée en force du secteur privé, avec un nombre d'élèves qui y sont inscrits en croissance continue depuis 30 ans³⁸. Ce phénomène creuse davantage les inégalités entre classes sociales, mais également les inégalités régionales avec une majorité d'établissements privés qui sont localisés

entre la capitale et les autres grands centres urbains, les régions intérieures étant les plus désavantagées sur tous les plans (moyens de transport, disponibilité des enseignants, etc.). Dans son analyse comparée³⁹, Khaled Boughzou constate que « finalement, l'école – longuement considérée comme étant un ascenseur social – s'avère aujourd'hui incapable de briser les inégalités sociales ». A ce sujet, l'enquête nationale auprès des jeunes révèle que 32% des enquêtés préféreraient l'enseignement privé s'ils en avaient les moyens, principalement parce que ce choix leur donnerait plus de chances de réussite (26,5% des répondants) et parce que les diplômes obtenus dans le privé augmenteraient leurs chances d'obtenir un emploi (21,6% des répondants).

»

« L'école, qui est le premier contact du citoyen avec les institutions publiques, peut se montrer non inclusive et discriminante envers les jeunes, ce qui a une répercussion ensuite sur la citoyenneté du jeune et sur sa volonté à participer à la vie publique ».

Salomé Ponsin, Chargée de la mise en œuvre de la vision sectorielle de la jeunesse, PNUD.

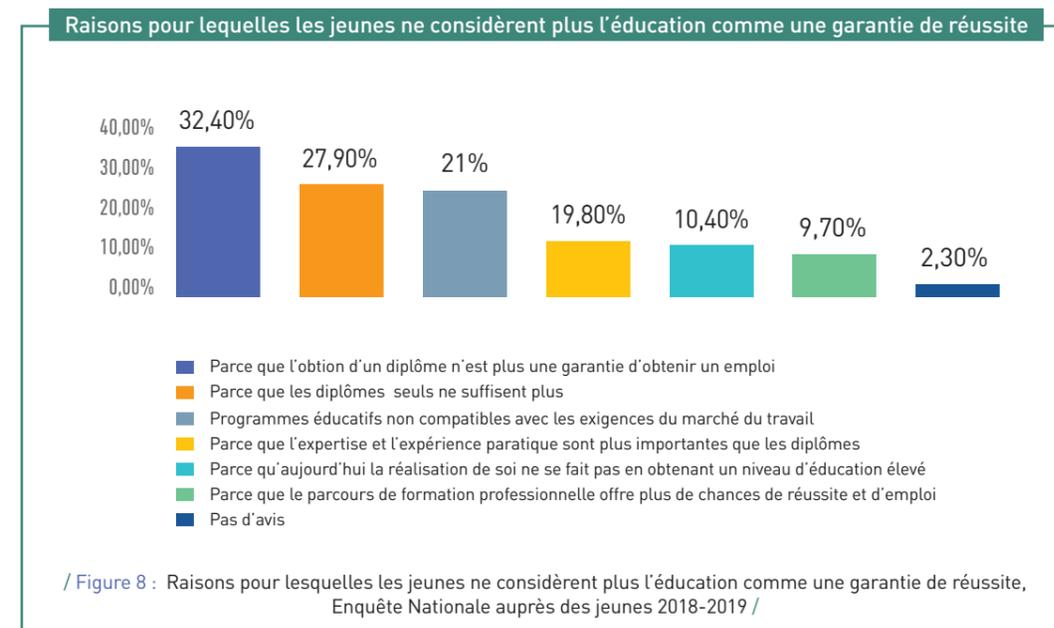
³⁷ Le Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves, ou PISA mis en œuvre par l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui permet l'évaluation des élèves âgés de 15 ans qui a lieu tous les trois ans dans le monde. L'analyse se concentre sur trois matières principales des programmes scolaires : (1) les sciences, (2) la compréhension de l'écrit et (3) les mathématiques.

³⁸ Selon un article d'Inkyfada : En 2018, plus de 2 millions d'élèves sont inscrits dans le secteur public, contre environ 150.000 dans le privé (primaire et secondaire confondus). Depuis 30 ans, on voit une augmentation presque constante du nombre d'élèves inscrits dans les établissements privés. (<https://inkyfada.com/fr/2018/11/02/tunisie-chiffres-education/>)

³⁹ Boughzou K. « L'abandon scolaire en Tunisie : état des lieux, caractéristiques et perspectives ». Université de Tunis – FTDES. *L'Éducation en débats: analyse comparée* (2016) 7: 47-58 ISSN 1660-7147.

Avec la pandémie du Covid-19, des milliers d'élèves et d'étudiants se sont retrouvés hors des bancs de l'école et des universités. Devant l'incertitude autour de la durée de la pandémie, l'éducation nationale s'est tournée vers les cours en ligne, les sites éducatifs et les programmes de cours télévisés⁴⁰. Ces mesures concordent très peu avec la situation de précarité (faible taux d'équipement en matériel technologique et audiovisuel) de la majorité des foyers tunisiens. En effet, seulement 24,3% des répondants à l'enquête nationale auprès des jeunes affirment posséder un ordinateur portable et 3,6% un ordinateur fixe de bureau. Cela contribue à creuser davantage les inégalités entre les jeunes issus de milieux aisés ou inscrits dans le secteur éducatif privé et leurs camarades défavorisés, ce qui à terme pourrait renforcer l'exclusion de ces derniers.

L'enquête nationale auprès des jeunes indique également que les jeunes ne se font plus d'illusions au sujet de l'éducation et de sa fonction d'intégration et d'ascension sociale, avec seulement 47,6% des répondants qui considèrent l'éducation aujourd'hui comme une garantie de réussite et de réalisation de leurs aspirations. Interrogés sur les raisons de cette perception, la majeure partie des réponses des enquêtés remettent en cause l'utilité du diplôme (Figure 8). Enfin, interrogés sur leur perception personnelle de l'école idéale et équitable, 79,8% des jeunes enquêtés évoquent une école capable d'offrir des spécialisations compatibles avec le marché du travail.



⁴⁰ Programmes éducatifs prévus sur « Al Watania 2 ».

III.1.6. Jeunes et santé

Récemment, plusieurs faits divers ont déferlé la chronique et ont mis en relief la décadence du secteur sanitaire tunisien. En Mars 2019, 12 nouveaux nés au service de néonatalogie de l'hôpital Wassila Bourguiba à Tunis meurent suite à une infection nosocomiale. Les cadavres des bébés remis à leurs parents dans des boîtes en carton ont suscité la colère générale, exprimée autant sur la toile que dans la rue. Des groupes Facebook et l'hashtag « #BalanceTonHopital » ont alors largement été diffusés pour que le corps médical et les citoyens puissent dénoncer l'état déplorable des hôpitaux et les dépassements qu'ils y observent, photos et témoignages à l'appui.

La réforme du secteur de la santé représente ainsi un véritable défi, ses défaillances s'étant accélérées ces dernières années. Étudiant la distance d'accès aux soins et la densité des médecins spécialistes du secteur public sur tout le territoire en 2011 et en 2015, une étude⁴¹ publiée en 2019 dans la revue « Tunisie Médicale » dresse l'ampleur des disparités d'accès aux soins dans le pays. L'inégalité d'accès à un établissement de soin ou à un médecin spécialiste est le fruit de nombreuses années de politiques publiques basées sur la centralisation des ressources et des décisions et sur la marginalisation des régions du Nord-Ouest, du Centre et du Sud au profit de celles du littoral, accentuant ainsi les disparités entre régions et entre

les différentes catégories de la population. Le rapport de l'Association Tunisienne de Droit de la Santé « Droit à la santé en Tunisie » de 2016 dénombre six obstacles majeurs à l'amélioration de ce secteur : les inégalités dans les déterminants sociaux de la santé ; Les inégalités et l'incohérence de l'offre de soins ; Le problème de l'accès aux médicaments essentiels ; Le problème de la qualité des soins ; Les difficultés financières pour l'accès aux soins et la corruption multiforme du secteur de la santé. Ces constatations sont appuyées par les résultats d'une étude de la Fondation Friedrich Ebert Stiftung qui fait état des effets de la mauvaise gouvernance du système public sur les inégalités sociales face au risque de la maladie⁴². Elle met également la lumière sur les problèmes liés au financement et à la gestion des ressources financières, qui selon l'étude « mènent à la destruction du service public ». Soulignons le fait que ces réalités sont devenues encore plus alarmantes avec la pandémie de la Covid-19.

S'agissant de la santé des jeunes tunisiens, deux indicateurs clés sont particulièrement révélateurs :

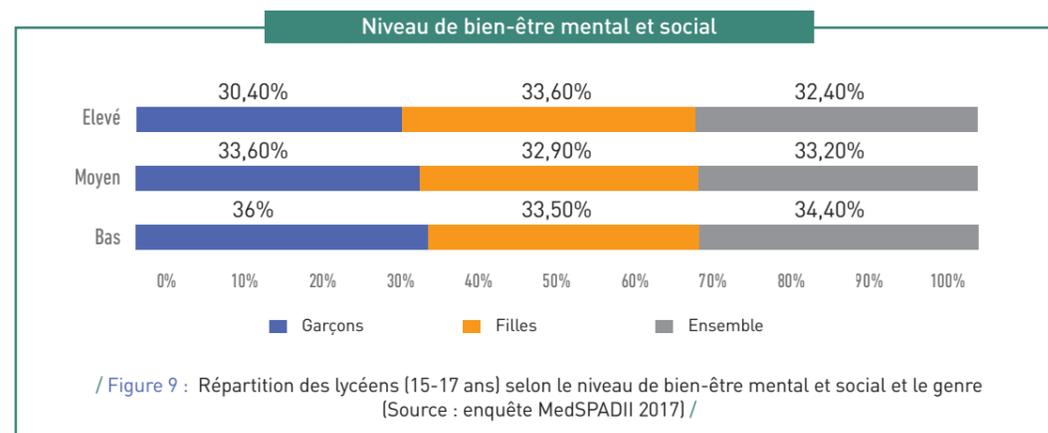
- Le comportement d'addiction chez les jeunes ;
- La santé mentale des jeunes.

⁴¹ « Santé Tunisie En Chiffres 2017 ». Ministère de la Santé- Direction des Études et de la Planification – S/Direction des statistiques. Mars 2019.

⁴² Saïd Ben Sedrine, Mongi Amami : « La gouvernance du système de santé publique aggrave l'inégalité sociale face au risque de la maladie en Tunisie ». Fondation Friedrich Ebert Stiftung, Tunis. Juin 2016.

Selon l'enquête MedSPADII menée en 2017⁴³, les jeunes tunisiens expérimentent de plus en plus précocement les substances psychoactives. L'enquête mentionne que pour la tranche d'âge des 15-17 ans, les fréquences de consommation durant la vie était de 25,1% pour le tabac, de 6,3% pour l'alcool, de 3,8% pour le cannabis, de 3,8% pour la colle, de 3% pour les psychotropes, de 1,4% pour l'Ecstasy et de moins de 1,0% pour la cocaïne et le Subutex. Des fréquences de consommation sont en augmentation comparativement à la première étude MedSPADII réalisée en 2013. L'étude souligne que les garçons sont plus exposés à la consommation des produits

psychoactifs, en dehors des psychotropes. Ces chiffres sont très proches de ceux révélés par l'enquête nationale auprès des jeunes, avec 25,7% des répondants qui affirment avoir consommé du tabac durant les trois derniers mois, 12% de l'alcool, 4,1% du cannabis et 0,5% de la cocaïne ou une autre drogue similaire. Selon la même enquête MedSPADII, ces comportements peuvent être la résultante d'un sentiment de mal-être mental et social chez cette catégorie de la société. En effet, interrogés sur cette question, plus du tiers des lycéens de 15 à 17 ans qualifient leur niveau de bien-être social et mental de bas (Figure 9).



Par ailleurs, dans son rapport annuel de 2018 sur les mouvements sociaux et les suicides⁴⁴, le FTDES recense 468 suicides durant l'année de référence, dont 299 perpétrés par des jeunes âgés de 16 à 35 ans, soit près de 64% du total des cas répertoriés. Ceci relève, selon le FTDES, d'un fort malaise ressenti par les jeunes.

Selon un rapport publié par le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) en 2016, « c'est chez cette même tranche d'âge qu'ont été enregistrés les taux les plus élevés de migration clandestine, de toxicomanie, de délinquance et de violence, également connus sous le terme d'équivalents suicidaires »⁴⁵.

III.2. Contexte politique et sociétal

III.2.1. Les difficultés d'une décennie de transition politique

Du 17 Décembre 2010 au 14 janvier 2011, les tunisien.ne.s sont parvenu.e.s à mettre fin à un régime dictatorial de 23 ans suite à une révolution décrite comme pacifique au cours de laquelle les jeunes se sont spontanément et massivement engagés, et ce en dehors de tout cadre partisan et de toute autre forme d'encadrement. Ils ont ainsi payé un lourd tribut en faisant face à la répression des forces de l'ordre durant les trois semaines de soulèvement. En effet, selon les premiers bilans tirés par la commission nationale chargée d'enquêter sur les abus commis durant la révolution, plus de 80% des personnes tuées et environ 76% des blessés recensés ont moins de quarante ans⁴⁶.

Depuis lors, la Tunisie connaît une transition difficile et qui évolue dans un contexte volatile et instable. Cette transition fait face à divers défis comme la faiblesse des traditions et des valeurs démocratiques au sein de la société et de la classe politique, la résistance au changement de divers groupes soucieux de sauvegarder le *statu quo*, le retour en force des caciques de l'ancien régime, la grave crise économique, sociale et sanitaire, la recrudescence du fondamentalisme religieux et la multiplication des attentats terroristes.

Si durant ces dix ans, la Tunisie a adopté une nouvelle constitution en janvier 2014 et organisé 6 élections jugées par les observateurs nationaux et internationaux comme libres et pluralistes, le pays continue à souffrir d'une forte instabilité politique avec une dizaine de gouvernements qui se sont succédés depuis le 14 janvier 2011, empêchant ainsi la conduite des réformes nécessaires. L'engagement des jeunes durant la révolution et qui s'est poursuivi plusieurs mois après n'a finalement pas débouché sur une amélioration des conditions économiques pour cette génération ni sur sa participation accrue aux prises de décisions politiques. Selon une enquête menée par la Banque Mondiale⁴⁷, les jeunes viennent même à déclarer que « la révolution qui avait été initiée par les jeunes a été vite récupérée par les « anciens » politiciens, ou ceux solidement établis ». Les faibles changements et résultats postrévolutionnaires ont ainsi suscité chez les jeunes de la frustration et de la déception, d'autant plus fortes que les nombreuses promesses politiques sont restées lettres mortes. L'ambiance générale est donc à la déception sur le plan politique et à un manque de confiance à l'égard des partis et des institutions politiques.

⁴⁴ « Rapport annuel des mouvements sociaux 2018 », FTDES, 2019.

⁴⁵ « Défis de la jeunesse Tunisienne », UNFPA, 2016.

⁴⁶ Rapport de la commission nationale chargée d'enquêter sur les abus commis depuis le 17 décembre 2010 : <https://cutt.ly/Pbh1BHN>.

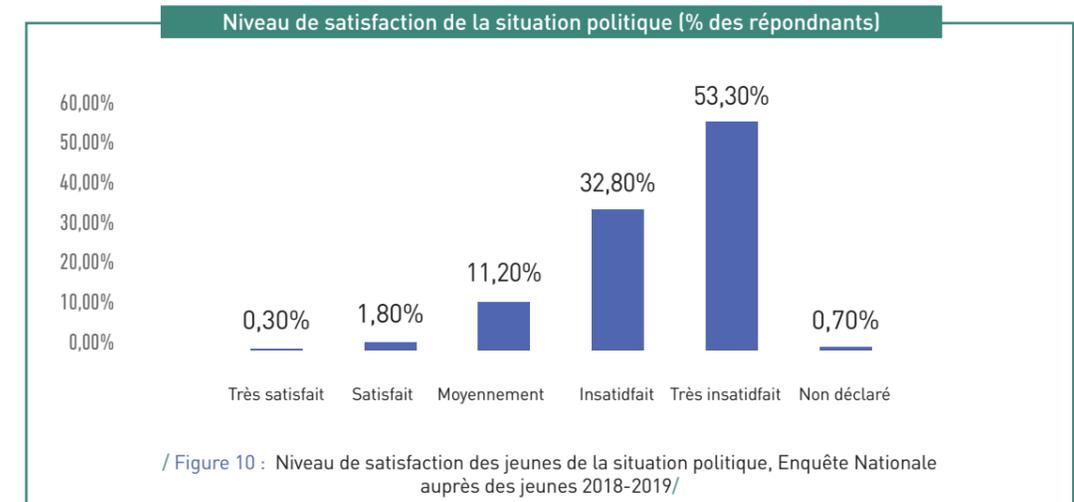
⁴⁷ Rapport « Surmonter les obstacles à l'inclusion des jeunes » préparé par la Banque Mondiale en partenariat avec l'Observatoire National Tunisien des Jeunes, 2014.

III.2.2. Crise de confiance des jeunes envers le système politique et l'Etat

Le contexte politique actuel est marqué par une crise de confiance profonde entre les citoyens d'un côté et les institutions publiques et les décideurs de l'autre. Selon l'« *enquête auprès des tunisien.ne.s sur leur perception de la justice transitionnelle* » menée par un consortium d'associations composé d'Al Bawsala, du FTDES et d'Avocats Sans Frontières sur plus de 1000 Tunisien.ne.s en 2019, la situation du pays est en régression, telle que les tunisiens la perçoivent. L'enquête cite par ordre croissant les domaines de préoccupation et d'insatisfaction citoyenne suivants : la situation économique⁴⁸, les services de l'administration⁴⁹, l'équité sociale⁵⁰, la situation sécuritaire, les droits humains et la justice. La même étude stipule que les institutions inspirant le moins confiance pour les tunisiens sont les partis politiques, le parlement et le gouvernement. Les tunisiens estiment dans cette enquête que les réformes actuellement en cours influencent peu

la situation générale en Tunisie⁵¹ et que les réformes les plus urgentes devraient porter sur les secteurs de l'emploi, de la santé et du développement régional, dans cet ordre de priorité. Cette enquête a également révélé que le taux de tunisiens qui pensent que la corruption est « très forte » aujourd'hui a augmenté de 49,6% par rapport à l'avant révolution, soit 82,9% des personnes interrogées au total.

En ce qui concerne les objectifs et les priorités des jeunes interrogés dans le cadre de l'enquête nationale, l'objectif le plus important mentionné par environ trois jeunes sur quatre est d'améliorer leur situation financière (72,8%), y compris trouver du travail (41,6%). Le deuxième objectif est la stabilité familiale (58,9%), suivi par la sécurité et stabilité du pays (24,9%). L'enquête nationale révèle aussi que 86,1% des répondants se disent insatisfaits de la situation politique actuelle dans le pays (Figure 10).



Au-delà de la corruption et de la défaillance flagrante de certains services publics qui contribuent à approfondir la crise de confiance actuelle, l'échec des politiques publiques pour la jeunesse sont de nature à renforcer la défiance des jeunes citoyens envers le système politique et l'Etat. En effet, le sujet de la jeunesse a souvent été instrumentalisé à des fins de propagande partisane, sans que les politiques et actions entreprises en faveur des jeunes ne soient effectives et cohérentes avec les problèmes identifiés. Selon une étude menée par l'Agence Française de Développement (AFD)⁵², « *la politique officielle pour la jeunesse sous Ben Ali était extrêmement corsetée, affiliée RCD (Rassemblement Constitutionnel Démocratique), parti du pouvoir, et ne donnant finalement aucune autonomie aux jeunes* ». Après la révolution, la question de la jeunesse a continué à être traitée d'un point de vue paternaliste, avec pour seul objectif des décideurs de mieux « encadrer » cette catégorie de la population afin de contenir son potentiel contestataire : « *Jusqu'ici, la jeunesse a plus été considérée comme une source de difficultés sociales et sécuritaires que comme une solution aux*

problèmes du pays », affirme le Ministère de la Jeunesse tunisien dans un diagnostic réalisé en 2017 sur la situation de la jeunesse⁵³. Depuis, la situation n'a guère changé. Lors des manifestations contre la pauvreté ayant secoué la Tunisie en janvier et février 2021, des centaines de jeunes manifestants issus de quartiers populaires ont été arrêtés, amenant les organisations de défense des droits humains à dénoncer « *une réponse répressive à une crise politico-économique* »⁵⁴. La répression policière ne concerne pas uniquement les jeunes manifestants des quartiers populaires, mais également les jeunes activistes LGBTQI+, les fumeurs de cannabis, les jeunes supporters de football, etc. Dans ce contexte, la question des droits et libertés s'inscrit au cœur de la relation conflictuelle qui lie les jeunes à l'Etat. Les abus et exactions que peuvent générer les opérations de maintien de l'ordre ou encore la lutte contre le terrorisme⁵⁵ sont de nature à nourrir davantage le sentiment d'injustice, d'exclusion et de méfiance envers les institutions chez les jeunes tunisiens.

⁴⁸ 84,8% l'estimant « reculée ».

⁴⁹ 74% estiment les services de l'administration tunisienne « reculés ».

⁵⁰ 64,4% des interrogés l'estimant « reculée ».

⁵¹ 48% des interrogés.

⁵² Rapport Jeunesse AFD, 2017.

⁵³ Stratégie opérationnelle du secteur de la jeunesse, Présentation PPT, Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2017.

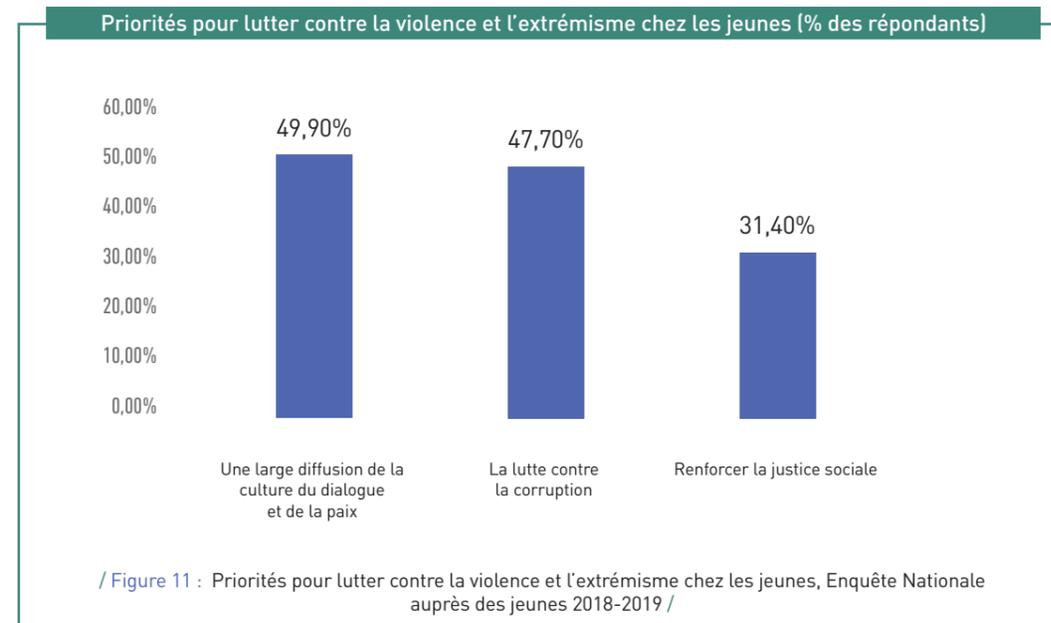
⁵⁴ <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/tunisie-des-ong-fustigent-la-violence-du-gouvernement-contre-les-manifestants/2118522>.

⁵⁵ Selon Human Right Watch, « les autorités tunisiennes, sous prétexte de lutter contre le terrorisme, ont interdit arbitrairement aux personnes de moins de 35 ans de se rendre dans certains pays... », Rapport Mondial 2016 <https://www.hrw.org/fr/world-report/2016/country-chapters/285674#ead3d>.

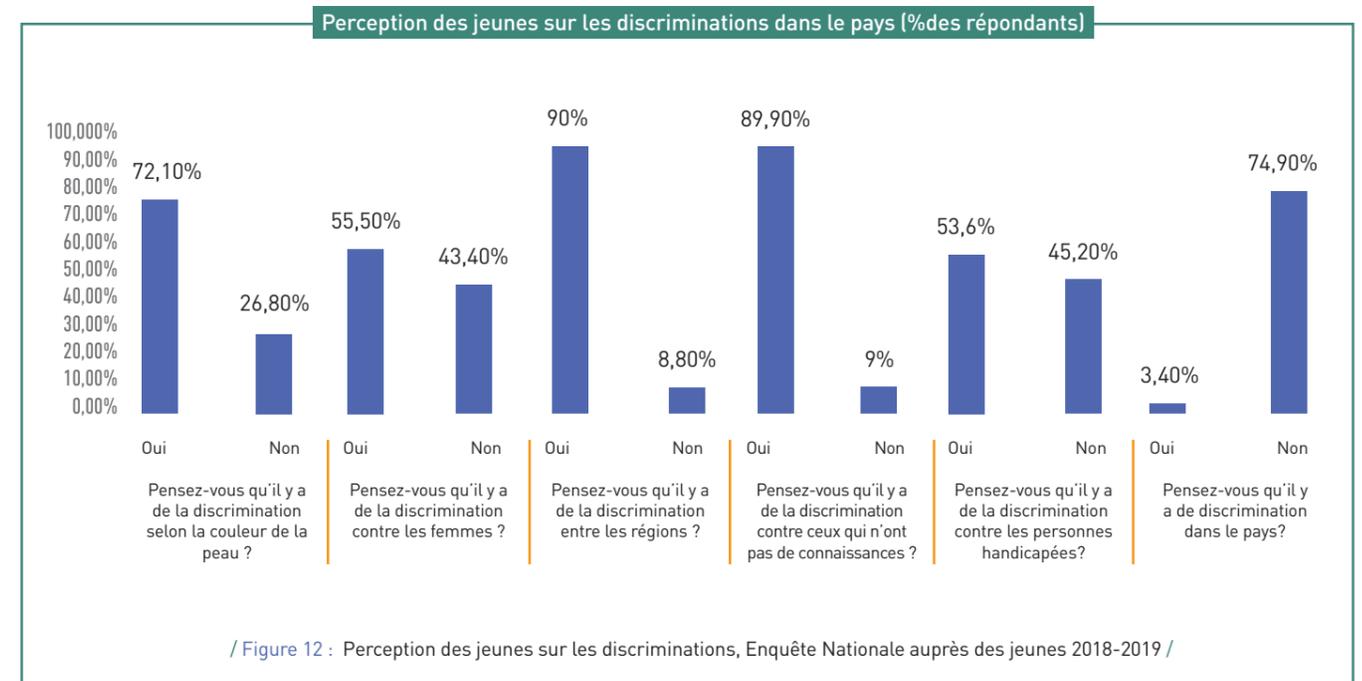
III.2.3. Jeunes et société

Les frustrations et déceptions des jeunes se nourrissent non seulement des échecs politiques, mais également d'une société jugée violente et inégalitaire.

En effet, l'enquête nationale auprès des jeunes révèle que 94,1% des jeunes enquêtés pensent que la violence est répandue chez les jeunes et que 10,7% des jeunes affirment avoir été victimes d'une forme de violence au sein d'un établissement d'enseignement. Parmi les victimes de violence, 14,9% sont de sexe masculin et 6,7% de sexe féminin. Ce taux s'accroît chez les jeunes résidants au Sud-Ouest (13,70%), au Nord-Est (13,10%) et au Sud-Est (13%). Les raisons avancées par les jeunes pour expliquer ce phénomène sont le manque d'éducation et de sensibilisation sur la violence (68,8%), la volonté des jeunes de s'affirmer par la violence (61,5%) et la pauvreté et la précarité (52,5%). Interrogés sur les activités et événements importants qui devraient avoir la priorité pour lutter contre la violence et l'extrémisme chez les jeunes, les répondants font le lien entre violence sociale, corruption et justice sociale (Figure 11) :



Par ailleurs, les jeunes répondants à l'enquête nationale décrivent, selon leur perception, une société fortement inégalitaire et discriminatoire comme l'illustre la Figure 12 :



Ainsi, les réponses des jeunes à l'enquête nationale décrivent la société dans laquelle ils évoluent comme violente, discriminante et inégalitaire. Cette perception est de nature à renforcer chez les jeunes le sentiment de rejet de la participation à la vie publique, et leur tendance à se renfermer sur eux ou autour du noyau familial, perçu comme l'un des rares espaces de confiance et de sécurité face à une telle hostilité sociale.

IV. LA PARTICIPATION DES JEUNES À LA VIE POLITIQUE ET CIVIQUE



IV.1. Etat des lieux de la participation des jeunes à la vie politique et civique

IV.1.1. Le cadre légal et institutionnel en matière de participation à la vie politique et civique

Les gouvernements qui se sont succédés depuis 2011 ont veillé à mettre en place un cadre légal et institutionnel de nature à renforcer l'engagement des jeunes et leur implication dans la sphère publique. Si cette démarche traduit une prise de conscience collective des potentialités

et des capacités de cette catégorie de la population, le cadre légal en vigueur ainsi que les réformes institutionnelles et les stratégies nationales déployées afin de favoriser la participation des jeunes peinent toujours à donner les effets escomptés.

► Le cadre légal

Dans son article 8, la constitution de 2014 garantit le droit de participation des jeunes à la vie sociale, économique et politique. L'article reconnaît la jeunesse en tant que « force œuvrant au service de la construction de la Nation » et que « L'État assure les conditions propices au développement des capacités de la jeunesse et à la mise en œuvre de ses potentialités. Il encourage les jeunes à assurer leurs responsabilités et à élargir leur contribution au développement social, économique, culturel et politique ». Dans son article 133, la constitution précise que « la loi électorale garantit la représentativité de la jeunesse dans les conseils des

collectivités locales ». Quant à l'article 139 de la Constitution, il stipule que « Les collectivités locales adoptent les instruments de la démocratie participative et les principes de la gouvernance ouverte afin d'assurer la plus large participation des citoyens et de la société civile dans la préparation de projets de développement et d'aménagement du territoire et le suivi de leur exécution. Et ce conformément à ce qui est prévu par la loi ». D'autres articles de la constitution sont aussi de nature à protéger les droits des citoyens, les jeunes notamment, et ce dans toute leur diversité⁵⁶.

⁵⁶ Art. 38 relatif au droit à la santé ; Art. 21 relatif aux droits et devoirs à l'égalité entre les citoyens et les citoyennes devant la loi sans discrimination ; Art. 46 relatif aux droits des femmes ; Art. 47 relatif aux droits des enfants, Art. 26 relatif au droit d'asile politique, Art 48 relatif aux droits des personnes handicapées.

Sur le plan international, la Tunisie a également pris un certain nombre d'engagements et adhéré à des cadres globaux en faveur de la protection des droits de jeunes, notamment leur droit à la participation, dont on peut citer :

- la levée des réserves formulées à l'encontre des articles 9, 15 / paragraphe 4 et 16 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;
- la mise en œuvre et l'accélération du plan d'action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement du Caire de 1994 (CIPD) ;
- le programme mondial de réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 ;
- l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ;
- la Charte Africaine de la Jeunesse ratifiée par la Tunisie en juin 2011 ;
- le protocole de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique, ratifié par la Tunisie en juillet 2018 ;
- la Convention du conseil de l'Europe pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels de 2007 (Lanzarote) adopté par la Tunisie en janvier 2018 ;
- la Convention internationale relative aux droits des personnes portant un handicap et du protocole facultatif de 2006, ratifiée en 2008 ;
- la Résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies, concernant le droit des femmes, la paix et la sécurité ;
- la Résolution des Nations Unis 2250 sur la jeunesse, la paix et la sécurité ;
- la Résolution des Nations Unis 2419 réaffirmant le rôle important que peuvent jouer les jeunes dans la consolidation et le maintien de la paix ;
- la Résolution 2419 [2018] adoptée par le Conseil de sécurité le 6 juin 2018 sur l'élimination de toutes les formes de violence sexuelle et sexiste ainsi que la traite des êtres humains ;
- la Convention internationale n°51 relative aux droits des réfugiés et demande d'asile ratifiée en 1955 ;
- le Pacte mondial sur les réfugiés, approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies le 17 décembre 2018.

Sur le plan national, un certain nombre de lois⁵⁷ sont venues promouvoir la participation des jeunes à la vie politique et civique. La loi électorale de 2014 exige dans son article 25 que chaque liste comprenne parmi ses 4 premiers candidats au moins un jeune de moins de 35 ans. Le même article prévoit qu'en cas de non-respect de cette obligation, la liste se voit privée de la moitié de la valeur totale de l'indemnité du financement public.

⁵⁷ On peut également citer les lois et décrets suivants : Loi organique n°2018-50 relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ; Loi organique n° 61 /2016 sur la prévention et le contrôle de la traite des personnes ; Loi organique n°2017-58 du 11 août 2017, relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes ; Décret gouvernemental n° 2016-626 du 25 mai 2016, portant création du conseil des pairs pour l'égalité et l'équivalence des chances entre la femme et l'homme ; Loi organique n°2017-103 relative à la création du programme « Amen social » pour la promotion des catégories pauvres et à revenu limité.

Quant au décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011 portant sur l'organisation des associations, il garantit « *la liberté de créer des associations, d'y adhérer, (et) d'être actifs en leur sein* » et précise le rôle de l'Etat dans le renforcement du rôle des organisations de la société civile, le développement et la préservation de leur indépendance. Par ailleurs, l'article 5 du même décret-loi souligne le droit pour les associations d'accéder à l'information, d'évaluer le rôle des institutions de l'État et de formuler des suggestions en vue d'améliorer leur performance, ainsi que d'organiser des réunions, manifestations, conférences, ateliers et toutes autres activités civiles.

► Le cadre institutionnel

Sur le plan national, le Plan de Développement Quinquennal 2016-2020⁶⁰ (PDQ) accorde une attention particulière à la jeunesse, la considérant comme une « *valeur propice à la prospérité* ». Dans le modèle de développement que sous-tend le PDQ, l'inclusion est inscrite comme une base de la justice sociale. Pour y parvenir, l'Etat s'engage à « *Inscrire toutes les forces vives, notamment les jeunes et les femmes, dans le processus de développement* ». Sous l'axe stratégique du « Développement du Capital humain et inclusion sociale » du PDQ, l'Etat reconsidère les jeunes comme une force active et s'engage à « *réaliser des études régulières, ainsi que des recherches et des enquêtes en partenariat avec les organisations internationales spécialisées* ».

Plus récemment, le Code des Collectivités Locales (CCL)⁵⁸ adopté en 2017 prévoit aussi un ensemble d'instruments en faveur d'une démocratie participative basée sur la transparence et la redevabilité des institutions publiques et sur la participation effective des citoyens, les jeunes notamment, dans les affaires locales⁵⁹.

Enfin, l'accès à l'information est un autre volet clé de la participation citoyenne. Après avoir adopté un décret-loi en 2011 régissant l'accès à l'information, la Tunisie a promulgué la loi organique n° 2016-22 du 24 mars 2016 relative au droit d'accès à l'information et qui définit le rôle et les prérogatives de l'instance d'accès à l'information.

pour mesurer le retour de l'espoir pour les jeunes ». Ainsi, depuis 2016, le gouvernement inscrit la jeunesse au cœur de ses stratégies de développement et plans d'action nationaux.

Le gouvernement tunisien s'est également engagé dans la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie nationale autour du développement des outils du gouvernement ouvert⁶¹. L'objectif annoncé est de replacer le citoyen au centre des préoccupations de l'administration en offrant des services de qualité, et de lui donner les outils nécessaires pour contrôler, superviser et prendre part aux décisions gouvernementales et locales. C'est dans le cadre de cette stratégie que

⁵⁸ <http://www.collectiviteslocales.gov.tn/fr/code-des-collectivites-locales/>

⁵⁹ La liste des instruments incluses dans le CCL sont disponibles en annexe 1.

⁶⁰ https://www.leaders.com.tn/uploads/FCK_files/Presentation_Note_Orientation_%20FR_VF.pdf

⁶¹ <mailto:fr.tunisie.gov.tn/101-pr%C3%A9sentation-g%C3%A9n%C3%A9rale-de-l-e-strat%C3%A9gie.htm>

la Tunisie a rejoint le Partenariat du Gouvernement Ouvert (PGO) en 2014 en vue de réaliser un certain nombre de réformes institutionnelles facilitant l'instauration des pratiques de transparence, de participation citoyenne et d'intégrité dans le secteur public. A ce titre, dans son plan d'action pour le Gouvernement ouvert de 2016-2018, le gouvernement a formulé 15 engagements⁶², dont l'engagement n°11 consacré à la participation des jeunes dans l'élaboration de politiques publiques⁶³:

Plan d'action 2016-2028 / Engagement 11 : Développer des mécanismes pour promouvoir le dialogue et l'interaction avec les jeunes et leur permettre de suivre la satisfaction de leurs attentes et besoins par les politiques publiques.

Le même engagement a été reconduit dans le plan d'action suivant (2018-2020) :

Plan d'action 2018-2020 / Engagement n°10 : Développer des mécanismes pour promouvoir le dialogue et l'interaction avec les demandes et les préoccupations des jeunes et leur permettre de suivre leur mise en œuvre dans les politiques publiques.

Sur le plan sectoriel, une vision à court terme a été formulée par le gouvernement pour constituer une étape préalable à la formulation d'une politique nationale multisectorielle et intégrée de la jeunesse répondant aux principaux défis identifiés dans le secteur. Cette vision s'est déclinée en une stratégie nationale intégrée de la jeunesse, formulée à l'issue d'un processus de consultations nationales sur la jeunesse, de réflexions participatives, d'évaluations rétrospectives et de l'étude de référentiels internationaux. Le processus de consultation national s'est déroulé en deux étapes :

- **Étape 1 :** Le ministère des Affaires de la Jeunesse et du Sport⁶⁴ a lancé en octobre et décembre 2016 un dialogue national sur tout le territoire tunisien. L'objectif était de discuter avec les jeunes, les familles et toutes les parties prenantes concernées par la jeunesse afin de réaliser un diagnostic national de la situation des jeunes dans le pays et construire la stratégie nationale intégrée pour la jeunesse à l'horizon de 2030 ;
- **Étape 2 :** L'établissement de la stratégie nationale autour de 9 thématiques prioritaires identifiées lors du dialogue national.

⁶² Ces engagements rentrent dans le cadre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (Open Government Partnership « OGP ») que la Tunisie a rejoint depuis 2014. Ainsi, la Tunisie est le premier pays Nord-africain et le second pays arabe après la Jordanie à avoir intégré ce partenariat. L'objectif de l'OGP est de garantir les engagements des pays pour promouvoir la transparence, autonomiser les citoyens, lutter contre la corruption, et faire usage des nouvelles technologies pour renforcer la bonne gouvernance. Depuis 2018 le pays a entamé son 3^{ème} plan d'action afin de réaliser un certain nombre de réformes. Les deux derniers plans d'action portent des engagements en faveur de la jeunesse.

⁶³ <http://www.ogptunisie.gov.tn/fr/index.php/2018/10/09/engagement-11-developper-des-mecanismes-pour-promouvoir-le-dialogue-et-l-interaction-avec-les-jeunes-et-leur-permettre-de-suivre-la-satisfaction-de-leurs-attentes-et-besoins-par-les-politiqu/>

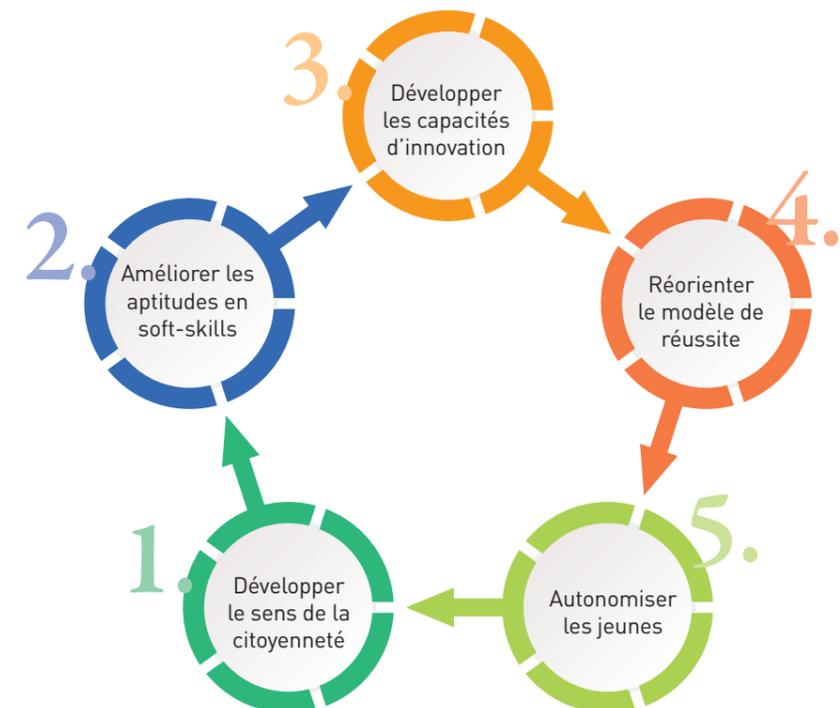
⁶⁴ Aujourd'hui appelé le Ministère de la jeunesse, des sports et de l'intégration professionnelle – MJSIP. Ce Ministère comptait en 2016 un budget annuel de 230 M euros, soit 90 euros de budget annuel par jeune tunisien.

C'est ainsi qu'ont été menés :

- Une consultation nationale, en partenariat avec l'OCDE, et à laquelle ont participé plus de 40 000 jeunes ;
- Un diagnostic sur la participation des jeunes à la vie publique mené en partenariat avec la GIZ ;
- Une enquête nationale auprès d'un échantillon de 1 200 ménages ;
- Une étude portant sur l'état des lieux des institutions publiques de jeunesse, mené en partenariat avec l'UNICEF.

Selon l'OCDE⁶⁵, 40 000 jeunes ont bien pris part à 1 230 tribunes de dialogue organisées dans différentes régions du pays (dans des écoles, cafés, prisons, maisons de jeunesse, etc.). Ce dialogue national a permis d'aborder plusieurs thématiques clés telles que l'emploi, la santé, la citoyenneté et la constitution d'une base de données de plus de 35 000 interventions brutes. Une commission scientifique s'est ensuite attelée à analyser et classer par thèmes les interventions collectées.

Dans un document de présentation de la nouvelle vision portant sur le secteur de la jeunesse, le MJSIP⁶⁶ préconise l'adoption d'une orientation stratégique consistant à « mettre en place un environnement propice à l'émergence d'une jeunesse citoyenne, qualifiée et autonome, épanouie et socialement engagée. Le modèle préconisé est celui du jeune citoyen, entrepreneur et créatif, indépendant et mobile, engagé activement dans la vie publique et dans le processus de développement », tel qu'illustré dans la figure suivante :



/ Figure 13 : Objectifs stratégiques en matière de politique jeunesse, Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle, Tunisie (2017) /

⁶⁵ <https://www.oecd.org/mena/governance/Tunisia-discussion-paper-Sept17-web.pdf>

⁶⁶ Stratégie Opérationnelle du Secteur de la Jeunesse, Mai 2017, Ministère des Affaires de la Jeunesse et des Sports. Document de présentation.

S'agissant de la question de la participation des jeunes, le Ministère s'oriente vers l'adoption de deux axes de changement stratégique :

- **Axe 1** : Favoriser le développement personnel et l'épanouissement des jeunes par le renforcement des capacités de créativité, d'entrepreneuriat et d'autonomie ;
- **Axe 2** : Développer la participation citoyenne des jeunes en tant qu'acteurs et bénéficiaires des politiques de développement.

Ces axes d'intervention se déclinent ensuite en un objectif stratégique global et en 4 objectifs spécifiques :

| Objectif stratégique global | | | |
|--|--|---|---|
| Promouvoir la participation et renforcer les capacités des jeunes afin de favoriser leur épanouissement et leur contribution à la vie sociale. | | | |
| Objectif spécifique 1 | Objectif spécifique 2 | Objectif spécifique 3 | Objectif spécifique 4 |
| Informer les jeunes sur les opportunités et les procédures d'accès aux politiques publiques. | Accompagner et coacher les jeunes pour le renforcement de leurs capacités de leadership, de création et d'autonomie. | Développer l'engagement et la participation citoyenne : jeune acteur et bénéficiaire. | Assurer des prestations culturelles, de loisirs afin de promouvoir l'épanouissement des jeunes. |

/ Tableau 1 : Stratégie sectorielle de promotion de la participation des jeunes, Ministère de la jeunesse, des sports et de l'intégration professionnelle (2017) /

IV.1.2. Une jeunesse distante de la sphère politique partisane

La participation à la vie politique et civique est l'une des composantes de la citoyenneté active, que ce soit via l'engagement dans un parti politique, une association ou un syndicat, via la participation aux consultations nationales et aux débats publics ou en candidatant à une position de représentation à l'échelle locale, régionale ou nationale. L'autre composante de la citoyenneté active est la participation au vote lors des échéances électorales pour exprimer sa voix.

Bien que les jeunes tunisiens aient joué un rôle majeur durant la révolution de 2011 en occupant les premiers rangs des manifestations, leur faible participation aux élections qui se sont tenues durant la dernière décennie témoigne de leur faible implication dans la vie politique. Le désengagement des jeunes s'est en effet fait ressentir dès les premières élections tenues après la révolution et s'est poursuivi jusqu'aux plus récentes :

- ▶ Lors des élections de l'Assemblée Nationale Constituante d'Octobre 2011, seulement 17% des jeunes âgés de 18-25 ans se sont inscrits dans les listes de votants et seulement la moitié des jeunes de moins de 30 ans sont passés aux urnes⁶⁷ ;
- ▶ Lors des élections présidentielles de 2019, les jeunes âgés de 18 à 25 ans représentaient seulement 14% des électeurs⁶⁸.

A ce sujet, une étude⁶⁹ de CILG VNG (2018) fait le constat d'« *un faible intérêt des jeunes pour la politique et pour la participation à des structures partisans* ». Selon l'étude, 61,2% des jeunes affirment n'avoir aucune appartenance politique et seuls 10% sont soit de simples adhérents (6,3%), soit des militants actifs (4,1%) dans un parti politique. Aussi, selon la même étude, le taux d'implication en politique augmente avec l'âge et diffère significativement selon les régions : le centre du pays où est née la révolution tunisienne présente les taux d'implication politique des jeunes les plus faibles du pays.

⁶⁷ Rapport UNFPA : « Défis de la jeunesse tunisienne », 2016.

⁶⁸ Selon les statistiques de l'Instance Supérieure Indépendante des Élections (ISIE).

⁶⁹ « Suivi et évaluation de la participation et de la prise de décision des jeunes dans la vie publique à l'échelle régionale et locale. État des lieux de la littérature et recommandations » : <https://cilg-international.org/actualites/rapports-etudes/suivi-et-evaluation-de-la-participation-et-de-la-prise-de-decision-des-jeunes-dans-la-vie-publique-a-lechelle-regionale-et-locale/>

”

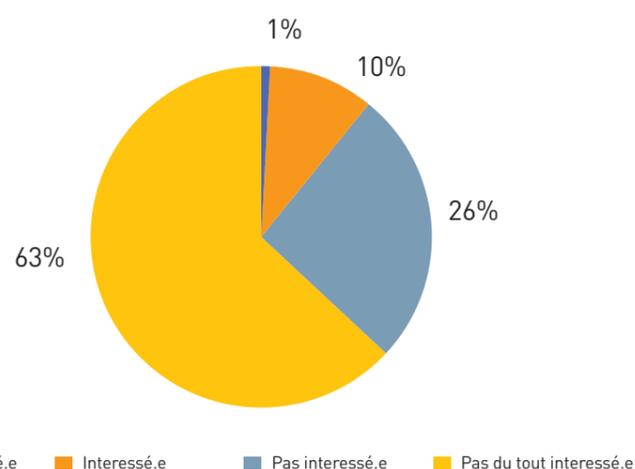
« Les partis politiques ont perdu la confiance des jeunes. Le parti « 3ich Tounsi » par exemple, majoritairement composé de jeunes et qui a au départ suscité de l'espoir, a perdu la confiance de la population justement à cause de son manque de transparence et d'un discours peu crédible dont les jeunes blâment les anciens politiciens. Aussi, pour s'engager dans un parti politique, il faut adopter un discours haineux : attaquer d'autres partis, bâtir son discours sur la discréditation des autres et pas sur son propre apport et ses réalisations. Il faut aussi composer avec un système de sélection des partisans qui ne se réfère pas aux compétences ou aux idées innovantes des jeunes mais à leur capacité à se plier aux diktats des séniors et à devenir des porte-parole fidèles, de simples exécutants ».

Rihab BLIDI, représentante de «Y-PEER TUNISIE »

Les résultats de l'enquête nationale auprès des jeunes confirment ces tendances et constats. Ils révèlent que 68,2% des enquêtés ne sont pas inscrits dans les listes électorales, notamment par manque d'intérêt (54,4% des jeunes non-inscrits dans les listes électorales),

et que seuls 24,1% souhaitent s'y inscrire dans l'avenir. Interrogés sur leur intérêt pour les affaires politiques, seuls 11,5% des répondants le confirment (Figure 14). Par ailleurs, 97,4% des enquêtés affirment ne pas avoir d'activités politiques.

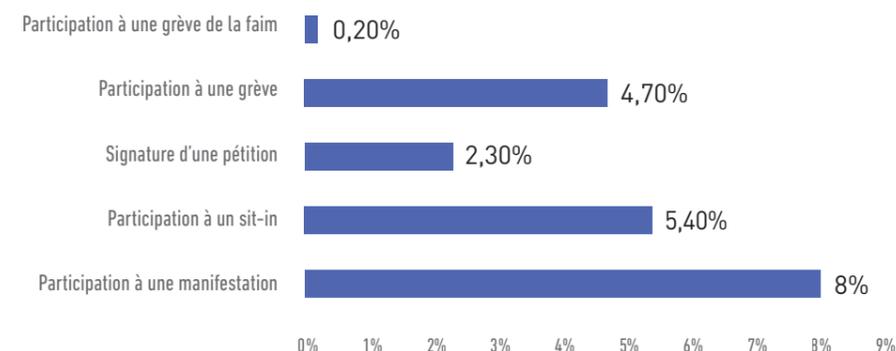
Intérêt des jeunes pour les affaires politiques (% des répondants)



/ Figure 14 : Intérêt des jeunes pour la politique, Enquête Nationale auprès des jeunes 2018-2019 /

Toutefois, le désengagement des jeunes et leur faible intérêt pour la politique ne devraient pas être appréhendés comme un désintérêt total de leur part vis-à-vis de toute forme d'expression et d'action politique, comme démontré dans la figure 15, où les jeunes interrogés confirment avoir participé à l'une des formes d'expression suivantes les deux dernières années :

% des répondants ayant eu une des formes de participation suivantes les deux années précédentes



/ Figure 15 : Les différentes formes de participation des jeunes les deux dernières années précédentes, Enquête Nationale auprès des jeunes 2018-2019 /

Si les jeunes semblent désengagés de la sphère politique traditionnelle et partisane, ils ne sont pas dénués de tout sens et intérêt politique. C'est ce que confirme une étude de terrain⁷⁰ réalisée par International Alert auprès de jeunes âgés de 18 à 34 ans dans les quartiers populaires de Douar Hichar, Hay Ettadhamen et Tataouine Nord, avec une grande partie des jeunes interrogés

qui se disent très intéressés ou plutôt intéressés par les affaires publiques : « Cela veut dire que ces jeunes essaient de comprendre les événements politiques et d'en déchiffrer les enjeux, en se basant sur des lectures et des perceptions naturellement influencées par leurs conditions sociales et économiques », explique Olfa Lamloom, directrice de l'organisation⁷¹.

⁷⁰ «Jeunes marginalisés: représentations des menaces, de la politique et de la religion», International Alert, 2020 : <https://www.international-alert.org/sites/default/files/Tunisia-Youth-Perceptions-Religion-Politics-Ed2-AR-2020.pdf>

⁷¹ Entretien avec Olfa Lamloom, Directrice d'International Alert en Tunisie.

IV.1.3. Une jeunesse faiblement engagée dans la société civile traditionnelle

Bien que le nombre de jeunes à s'engager dans la sphère associative s'est accru depuis la révolution avec l'augmentation du nombre d'Organisations de la Société Civile (OSC)⁷² et semble important en comparaison avec d'autres formes d'engagement (engagement politique ou syndical), il reste assez faible, surtout dans un contexte de transition démocratique.

L'enquête nationale auprès des jeunes révèle que seuls 6,4% des jeunes répondants affirment être membres d'une association (7,6% pour les hommes et 5,3% pour les femmes). Cette proportion a tendance à baisser avec l'âge (8,4% pour les 15-19 ans contre 5,5% pour les 25-29 ans) et à être plus élevée dans les régions du Sud (11,5% dans le Sud-Ouest comparé à 3,7% dans le Nord-Ouest, le centre enregistrant le plus faible taux de hauteur de 2% ; Figure 16).

”

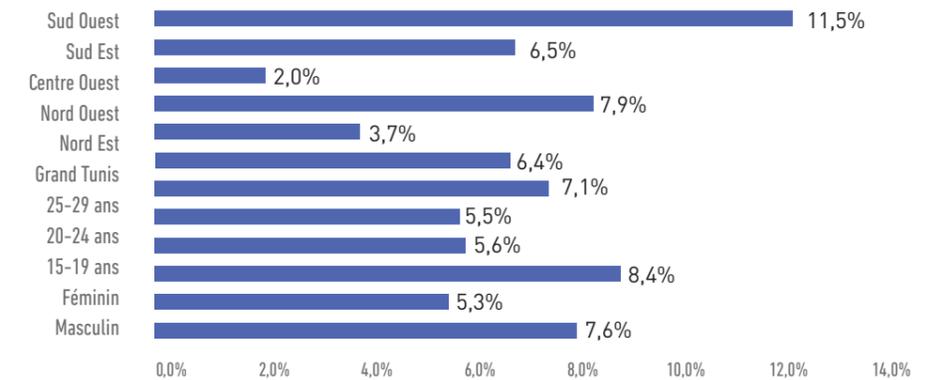
« Le fait d'avoir accès à une association au sein de laquelle on peut militer est un luxe pour un grand nombre de nos jeunes. La société civile est élitiste, et les associations sont actives surtout dans quelques zones privilégiées : Tunis, Sousse, Sfax, et les villes de ligne côtière ».

Badr BAABOU, Président et cofondateur de l'association Damj

S'agissant des domaines d'activités des associations dans lesquelles les jeunes sont actifs, ceux-ci ont une tendance importante à s'impliquer dans les associations sportives (49,1%) et culturelles (15,4%), plutôt que les associations à objet citoyen (6,2%) ou politique (3,2%).

⁷² Selon le centre IFEDA, le nombre d'OSC est passé de 221 à 2091 associations au cours de la période 2010-2011, puis a continué à augmenter par environ 1600 associations par an jusqu'à atteindre 23456 en juin 2020.

Répartition des jeunes selon leur adhésion à une association / ONG (% des répondants)



/ Figure 16 : Répartition des jeunes selon leur adhésion à une association / ONG, Enquête nationale auprès des jeunes 2018-2019 /

Cependant, si les jeunes semblent réticents vis-à-vis du travail associatif traditionnel, cela ne les empêche pas d'accorder de l'importance l'engagement bénévole. L'enquête nationale auprès des jeunes révèle en effet une perception positive chez les jeunes du bénévolat, avec 40,8% des répondants qui le pensent « utile », 24,2% qui trouvent que cela « contribue à développer la personnalité » et 22,9% qui estiment que c'est « une opportunité d'aider les autres ».

Ce constat est confirmé par d'autres études, comme celle du PNUD⁷³ où les auteurs admettent qu'à l'exception de quelques associations créées par ou pour les jeunes, il existe un désintérêt des jeunes pour l'adhésion aux formes d'organisation traditionnelles malgré

un intérêt marqué pour le bénévolat : « malgré les faibles taux de participation à des associations, 9 sur 10 jeunes tunisiens accordent de l'importance au bénévolat bénéficiant à leurs communautés »⁷⁴. Ainsi, les auteurs expliquent que beaucoup de jeunes continuent à s'engager de manière spontanée - et pas forcément organisée - dans divers domaines (bénévolat dans les camps de réfugiés, actions de propreté, etc.). Partant de ces deux constats, les auteurs pensent que « si les mouvements de jeunes restent peu institutionnalisés, cette effervescence et ces actes de bonne volonté témoignent d'une certaine aspiration à l'engagement, qu'il conviendra de satisfaire au travers de nouvelles formes d'association qui leur correspondent davantage ».

⁷³ « La société civile tunisienne au cœur d'une transformation sociopolitique », PNUD, 2014

⁷⁴ Enquête Nationale sur les attentes des jeunes à l'égard du processus constitutionnel et de la transition démocratique en Tunisie, PNUD, 2013.
http://www.tn.undp.org/content/dam/tunisia/docs/Projets/Gouvernance%20D%C3%A9mocratique/Publications/UNDP_TN_Rapport%20enqu%C3%AAtesur%20les%20attentes%20des%20jeunes.pdf

IV.1.4. Évolution des formes d'engagement et de participation des jeunes

Cette aspiration à l'engagement chez les jeunes se traduit, depuis les récentes années, dans de nouvelles formes d'engagement qui s'inscrivent dans une tendance mondiale. Selon la chercheuse en sciences politiques Cécile Pêchu, nous observons depuis un certain temps l'émergence de nouvelles formes de participation citoyenne exercées par une jeunesse désenchantée, basées sur un rejet du politique et prônant une « éthique de l'individualité » et « un affranchissement des communautés d'appartenance »⁷⁵. Elle rajoute qu'« il s'agit là, tel le cyber-activisme, de formes d'engagement sur mesure et sans hiérarchie, privilégiant l'autonomie de l'individu. Ces nouvelles formes participatives ne mobilisent pas des ressources conventionnelles ou transmises, et en ce sens, remettent en question la démocratie représentative ».

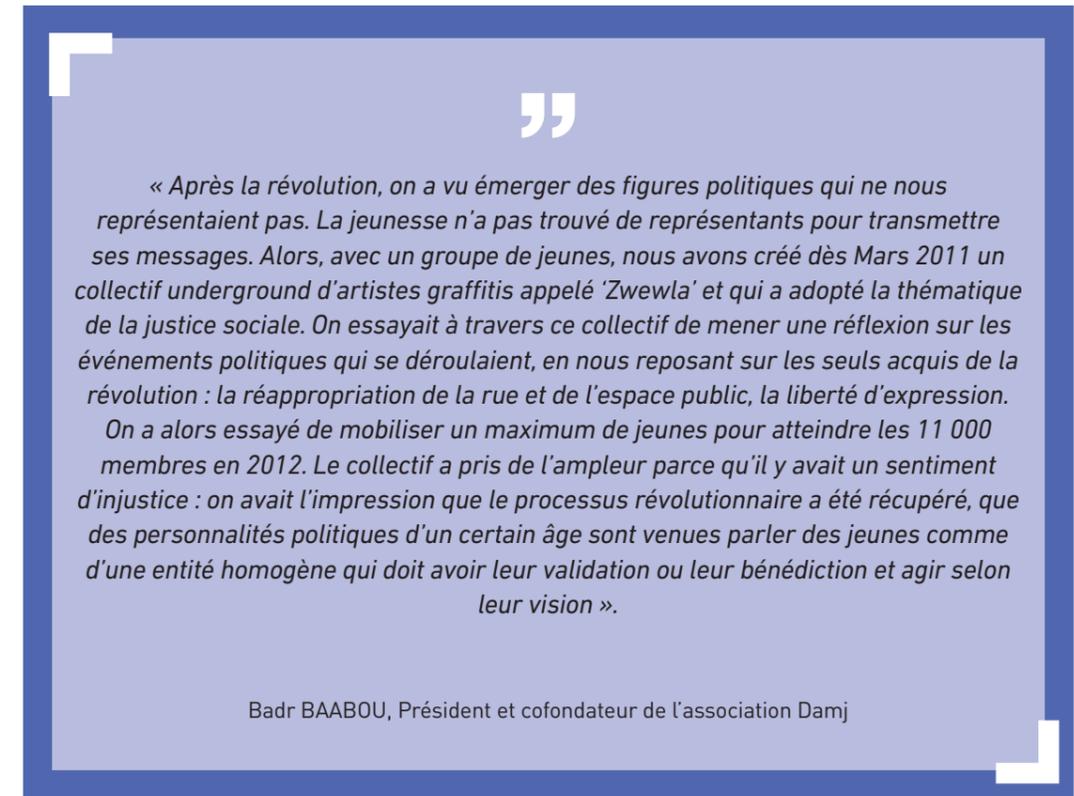
En outre, les jeunes démontrent une préférence pour des activités et des modes d'expression alternatifs, notamment artistiques et culturels. Ainsi, le chant et la musique représentent une forme d'expression privilégiée par de nombreux jeunes, notamment les Ultras, durant les manifestations de rue ou sportives. Les réseaux sociaux (Facebook principalement) sont également préférés comme canal d'expression, de dénonciation et d'influence. Ce constat

est confirmé par CILG VGN⁷⁶ selon qui « le taux de participation des jeunes à des formes d'engagements non conventionnels est supérieur à celui des engagements dits conventionnels ». L'ONG évoque un « engagement infra politique » qui se manifeste sous différentes formes : les usages critiques d'internet et le recours à l'humour et à la dérision ; le cyber-activisme comme moyen alternatif de revendication ; le rap et les graffitis comme des formes d'expressions contestataires de rue dans les milieux défavorisés ; les rencontres sportives qui représentent souvent une occasion pour les jeunes pour affirmer leur identité et faire face aux autorités policières ; ou encore le salafisme comme mode de rejet du modèle politique dominant. Des constats confirmés par une étude⁷⁷ de terrain menée par l'ONJ et qui montre que 75% des jeunes écoutent constamment ou de temps en temps la musique rap, que 76% d'entre eux la considèrent comme « la voix des groupes marginalisés et pour défendre leurs droits » et que 59% la considèrent comme « l'expression de leurs sentiments personnels ». S'agissant du Graffiti, 59% des jeunes pensent que c'est un moyen de faire entendre la voix des marginalisés et de défendre leurs droits, et 67% le considèrent comme une forme d'expression de ses sentiments personnels.

⁷⁵ Cécile Pêchu, « Les générations militantes à droit au logement », Catherine Neveu [Dir.], Cultures et pratiques participatives : perspectives comparatives, Revue française de science politique, 1/2001 (Vol. 51), Paris, Le Harmattan, Collection Logiques Politiques, 2007, pp. 73-103.

⁷⁶ CILG-VNG internationale « Suivi et évaluation de la participation et de la prise de décision des jeunes dans la vie publique à l'échelle régionale et locale. État des lieux de la littérature et recommandations », Programme d'Appui à la Gouvernance Urbaine Démocratique et au Développement Économiques Local II, Tunis 2018.

⁷⁷ Etude de terrain sur les jeunes dans le cadre du projet « Chaaen », ONJ 2016.



Ainsi, la jeunesse tunisienne tend désormais vers de nouvelles formes d'engagement et de participation, souvent informelles et non organisées, comme les manifestations de rue ou l'activisme sur internet et les réseaux sociaux. Cette tendance à préférer les mouvements non organisés et non partisans démontre le malaise des jeunes à l'égard des formes traditionnelles de participation d'une part, et leur manque de conviction dans la politique, le syndicalisme et le travail associatif comme moyens efficaces de

peser sur les orientations, les choix et les décisions politiques d'autre part⁷⁸. Plutôt que de s'engager dans une structure associative, ce qui exigerait loyauté et fidélité à l'organisation et à ses responsables, les jeunes semblent désormais davantage fidèles aux « causes » et au « sens » de leur engagement : « Les organisations et les collectifs deviennent des réseaux qui perdent leur efficacité ou leurs sources d'attraits pour les jeunes si ces derniers considèrent qu'il n'y a plus de sens à les soutenir ou à en faire partie⁷⁹ ».

⁷⁸ Revue du CREDIF « la participation des jeunes dans la vie publique et politique », 2013.

⁷⁹ « La participation et l'engagement de la jeunesse », Federico M. ROSSI, 2005.

”

La corruption généralisée a impacté la confiance des jeunes vis-à-vis de l'État, de la politique, du gouvernement et de la société civile. Si les valeurs d'émancipation, de citoyenneté, d'intégrité, ainsi que les principes de liberté étaient promus, les jeunes seraient encouragés à la participation. La contribution importante des jeunes à l'élection de Kais Saied, symbole d'honnêteté, de respect de la loi et de lutte contre la corruption, démontre que le refus de participation n'est pas une attitude permanente chez les jeunes et que leur participation dépend de leurs convictions et de leurs valeurs ».

Khaled Louhichi, Expert Jeunesse

Ci-dessous figurent quelques exemples illustrant les nouvelles formes d'engagement des jeunes en Tunisie :

| Nouvelles formes d'engagement des jeunes | Descriptif |
|--|---|
| « Lost and Found » Tunisia | Ce groupe a été créé le 30 Décembre 2016 par deux jeunes frères pour construire une communauté d'entraide et permettre aux gens de retrouver leurs objets perdus. Le principe est simple : les membres publient le sujet problématique : pertes, vols, cas sociaux, etc. et la communauté apporte son aide sous différentes formes (informations, dons, mobilisation, etc.) ou bien commente d'un « Up » pour augmenter la visibilité de la publication. Le groupe a connu un essor gigantesque et compte actuellement plus d'un million membres. « Lost and found Tunisia » est entrain de muter vers une association et compte produire une application, un site et une émission télé pour continuer à servir ses causes. |

| | |
|----------------------------------|---|
| Mouvement #EnaZeda | #EnaZeda, ou le «#MeToo» Tunisien, fut lancé sur Twitter en Octobre 2019 en soutien à une jeune lycéenne victime de harcèlement sexuel sur le chemin du lycée par un député qu'elle a eu le courage de dénoncer. De nombreuses jeunes femmes tunisiennes – et des jeunes hommes aussi - se sont alors engagés à raconter leurs expériences de harcèlement à travers des Tweets et des publications nominatives ou anonymes. Le slogan #EnaZeda a pris de l'ampleur avec la création d'un groupe Facebook dédié et d'une page du même nom à la date du 15 Octobre 2019 dont le but est de rompre le silence des victimes, de les soutenir, de divulguer les harceleurs et de sensibiliser au harcèlement sexuel. Depuis, la mobilisation est passée des réseaux sociaux à la rue, notamment par l'organisation de manifestations devant l'ARP et de la campagne « <i>El Met7arech ma Ychara3ch</i> » (« Le harceleur ne légifère pas »). |
| Falgatna (On en a marre) | C'est un collectif féministe, intersectoriel, citoyen et indépendant lancé pour lutter contre le patriarcat et toutes formes de discrimination ou de violence le 5 décembre 2019. Le collectif mise sur des actions de sensibilisation et sur la publication de communiqués servant sa cause. Initié sur les réseaux sociaux, sa page regroupe plus de 4000 abonnés. Ce collectif s'est ensuite distingué par ses opérations « flash mob » féministes dans une reprise adaptée du chant et de la chorégraphie chilienne « Le violeur, c'est toi », des manifestations tenues devant le siège du Gouvernement et qui ont rassemblé des dizaines de personnes. |
| T3alem 3oum (Apprends à nager !) | Ce mouvement est né suite à la mort d'un jeune supporter rentrant d'un match de football. Après que les policiers l'aient poursuivi en dehors du stade, l'un d'eux l'a poussé dans un lac alors qu'il ne savait pas nager. Aucun policier ne lui a porté secours. Cet événement a déclenché une grande vague d'indignation et la campagne #T3alem3oum pour dénoncer et condamner toutes formes de violences policières. La page a été créée le 5 avril 2018 et regroupe plus de 10 000 abonnés. |
| # Balance ton hôpital | Le hashtag #BalanceTonHopital a été créé par de jeunes médecins suite au décès de douze nouveau-nés dans un service de néonatalogie de la capitale. Sous le hashtag de cette campagne Facebook, une page a été créée qui regroupe 56589 abonnés et rassemble des témoignages dénonciateurs de la médiocrité des conditions d'hygiène des services, de l'administration, du matériel, etc. dans les hôpitaux tunisiens. |

| | |
|--|---|
| #7alat Wa3y (Etat de conscience) | C'est une campagne lancée sur les réseaux sociaux par de jeunes tunisiens et qui incite à une mobilisation citoyenne généralisée pour nettoyer, rénover et embellir l'espace public commun : rues, quartiers, écoles, jardins publics, etc. Cette campagne a débuté suite de l'élection du Président Kais Saied. Toutes les régions du pays ont été concernées avec des milliers de participants, surtout des jeunes. |
| Manich Msema7 (Je ne pardonne pas) | Manich msema7 est un mouvement social contre l'amnistie des corrompus et pour la justice transitionnelle. Elle a été dirigée par des jeunes qui résistent au projet de loi de réconciliation administrative présenté par le gouvernement en 2015 pour décréter une amnistie générale au bénéfice d'anciens responsables du régime de Ben Ali et de l'administration tunisienne accusés de faits de corruption. |
| Fech Nestanew (Qu'attendons-nous ?) | C'est une campagne initiée en janvier 2018 essentiellement par des jeunes, dont des chômeurs, pour réclamer de la part du gouvernement la révision des prix des produits de consommation qui ont connu une hausse significative suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi des finances. Cette initiative a réussi à réunir des centaines de jeunes issus de toutes les classes sociales et de différentes régions du pays et qui ont choisi la rue pour manifester leur colère de manière pacifique. |

/ Tableau 2 : Nouvelles formes d'engagement et de participation des jeunes en Tunisie /

Marqués par leur caractère informel, ces mouvements, souvent éphémères, sont toujours spécifiques à une cause donnée et éclatent le plus souvent pour exprimer une désapprobation suite à un événement, une décision, une loi ou encore une situation problématique qui perdure. Ces mouvements se construisent de façon horizontale, sans hiérarchie ni structure organisationnelle.



Ces nouvelles formes de participation animent l'espace public depuis la révolution de 2011 et semblent depuis être le moyen d'expression privilégié des jeunes : lors du soulèvement de 2010-2011 pour demander le départ de Ben Ali, lors des sit-in de la Kasbah 1 et 2 pour demander une rupture avec l'ancien régime et l'élection d'une Assemblée Constituante, lors des nombreux sit-in

pour revendiquer le droit au travail tels que les sit-in des jeunes chômeurs de Tataouine en septembre 2012⁸⁰ et du Kef en décembre 2012⁸¹. Plus récemment, on peut citer les protestations contre les conditions de transport des ouvrières agricoles en 2019⁸² ou le sit-in pour demander justice pour un jeune homme tué par des agents de sécurité⁸³ dans un bar restaurant de la capitale.

⁸⁰ <https://www.tunisienumerique.com/tunisie-les-jeunes-chomeurs-de-tataouine-entament-un-sit-in-ouvert-devant-le-siege-du-gouvernorat/141837>

⁸¹ <https://www.babnet.net/kiwidetail-58136.asp>

⁸² <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/tunisie-manifestation-apres-la-mort-de-douze-ouvrieres-agricoles-20190429>

⁸³ <http://kapitalis.com/tunisie/2019/11/20/tunis-recueillement-a-la-memoire-dadam-boulifa-devant-le-madison/>

Sous leur forme la plus radicale, ces mouvements peuvent aller jusqu'au blocage des routes ou des voies ferrées, des administrations ou des usines, et à la confrontation des jeunes avec les forces de l'ordre. Ils ne s'articulent pas toujours autour d'une perspective politique et sociale mais plutôt dans une approche revendicative et dans l'engagement d'un bras de fer avec le pouvoir.

”

« Les jeunes qui étaient des enfants lors de la révolution de 2011 ont récemment joué un rôle clé, notamment lors des manifestations de janvier 2021. Alors qu'on les croyait encore trop jeunes et non concernés par ce qui se passait dans le pays, ils ont démontré le contraire. Ces jeunes n'ont aucune confiance en aucun acteur : ni la société civile, ni les politiciens, ni les structures de l'Etat, ni les institutions. Leur implication et participation vient avec des méthodes différentes. Ils veulent participer, mais à leur manière. Leur discours peut parfois paraître violent et très différent de ce qu'on a eu l'habitude d'entendre. Prenons l'exemple du mouvement social « Al Jil al khata2 » ('The wrong generation') : ce nom résume à lui seul la vision politique et les convictions des jeunes qui le composent, par opposition à la vision politique dominante. Le fait qu'ils ne participent pas activement à la vie politique et civique traduit le fait qu'ils n'adhèrent pas à la vision de ceux qui nous gouvernent pour le moment et qu'ils ont une autre vision complètement différente ».

Badr BAABOU, Président et cofondateur de l'association Damj

IV.2. Les déterminants de la participation des jeunes à la vie politique et civique

IV.2.1. Les freins et obstacles à la participation des jeunes

Si le cadre légal et institutionnel en vigueur, ainsi que les réformes engagées par les autorités tunisiennes, traduisent une certaine volonté politique en faveur de l'inclusion de la jeunesse et sont en théorie de nature à inciter les jeunes à participer à la sphère publique, force est de constater que ces dispositions peinent à se traduire concrètement par une participation effective et accrue des jeunes. Plusieurs raisons expliquent cet état de fait :

► Crise de confiance persistante chez les jeunes

La crise de confiance persistante chez les jeunes vis-à-vis des institutions politiques, publiques et des organisations de la société civile conduit à leur rejet des formes de participation formelle à la vie politique et civique, quand bien même le cadre en vigueur et les initiatives proposées aux jeunes seraient incitatifs.

La légitimité et la crédibilité de l'action politique et des institutions représentatives à l'échelle nationale et locale ont longtemps été mises à mal par la mainmise et l'hégémonie du parti unique au pouvoir durant les années de dictature, et par les pratiques toujours persistantes de népotisme, de clientélisme, de corruption et de sous-estimation des capacités des jeunes, des pratiques qui excluent la jeunesse en premier lieu.

De plus, la crise de confiance des jeunes s'explique aussi par la fracture, de plus en plus béante, qui les sépare des décideurs et responsables politiques. Une fracture nourrie par le manque d'écoute et de sensibilité des politiques à l'égard des besoins et attentes de la jeunesse, par la faiblesse des stratégies de communication, de mobilisation et d'encadrement des jeunes par les partis politiques et par la déception et la désillusion grandissantes des jeunes face aux nombreuses promesses non tenues par la classe politique : « Les raisons de cette abstention sont divisées entre le manque d'intérêt et le manque de conviction ainsi que l'absence d'espoir en un changement positif », confirme l'association « Mourakiboun » dans une étude réalisée en 2018⁸⁴.

⁸⁴ Etude sur la participation des femmes et des jeunes dans la vie publique et les affaires locales » : <https://tn.boell.org/fr/2018/12/19/resultats-de-letude-sur-la-participation-des-femmes-et-des-jeunes-dans-la-vie-publique-et>

”

« Dès leur plus jeune âge, les enfants et adolescents ne sont pas écoutés et sont marginalisés. Ils se sentent en marge du système, comme des marionnettes. Par exemple, au niveau de l'établissement éducatif, l'avis des jeunes ne compte pas. Lorsque les instituteurs décident de faire grève ou du décalage des examens, ils ne prennent pas en compte l'avis des élèves. Quand il n'est même pas écouté au niveau de son établissement éducatif, le jeune va systématiquement se sentir désengagé au niveau national ».

Dhouha Jouchi- Directrice de L'OSC ADO+

La fracture entre jeunes et décideurs politiques se nourrit également du manque de représentation des jeunes dans la sphère politique. Dans une enquête menée par l'Observatoire National de la Jeunesse et la Banque Mondiale⁸⁵, les auteurs expliquent à ce sujet que « les faibles niveaux de participation politique des jeunes reflètent le peu de place qu'ils perçoivent pour eux-mêmes au sein des partis établis ». En effet, les jeunes demeurent faiblement représentés dans les instances politiques à l'échelle

nationale : seulement 9 député.e.s âgés de 35 ans et moins ont siégé à l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) de 2014 à 2019, et leur nombre est plus faible à l'ARP actuelle⁸⁶ avec seulement 5 député.e.s de la même tranche d'âge sur un total de 217 membres du Parlement. A l'échelle locale, le taux de représentation des jeunes est plus élevé au sein des conseils municipaux avec 37% des conseillers municipaux âgés de moins de 35 ans, grâce notamment aux quotas de jeunes imposés dans la loi électorale.

⁸⁵ « Surmonter les obstacles à l'inclusion des jeunes ». Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, Groupe Banque Mondiale. 2014.

⁸⁶ Selon les statistiques de l'association Al Bawsala (<https://majles.marsad.tn>)

”

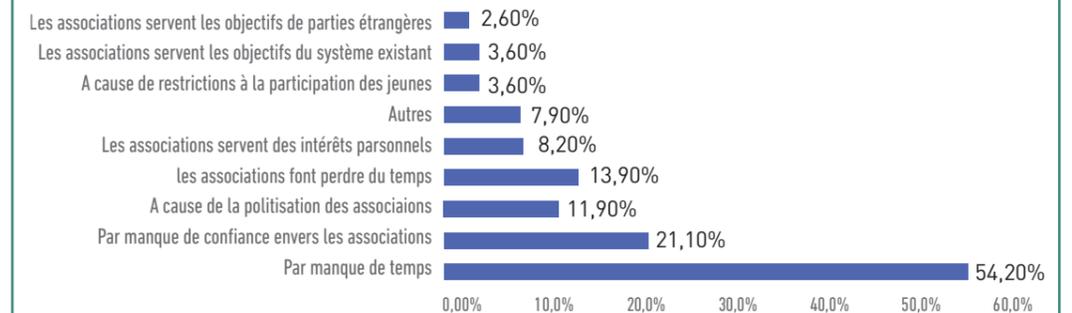
« On ne peut pas considérer les jeunes comme une entité homogène. Il existe une multitude de jeunesses, dont les défis et intérêts ne sont pas les mêmes. Il faudrait donc garantir une bonne représentativité des jeunes, dans leur diversité et dans toutes les sphères de décision ».

Hayfa Sdiri, Analyste « Jeunesse & Innovation », PNUD

Bien qu'exprimé de manière moins forte, les jeunes font également preuve de manque de confiance vis-à-vis des organisations de la société civile. Les résultats de l'enquête nationale auprès des jeunes indiquent que 21,1% des répondants expliquent leur non adhésion à la vie associative par leur manque de confiance vis-à-vis des associations

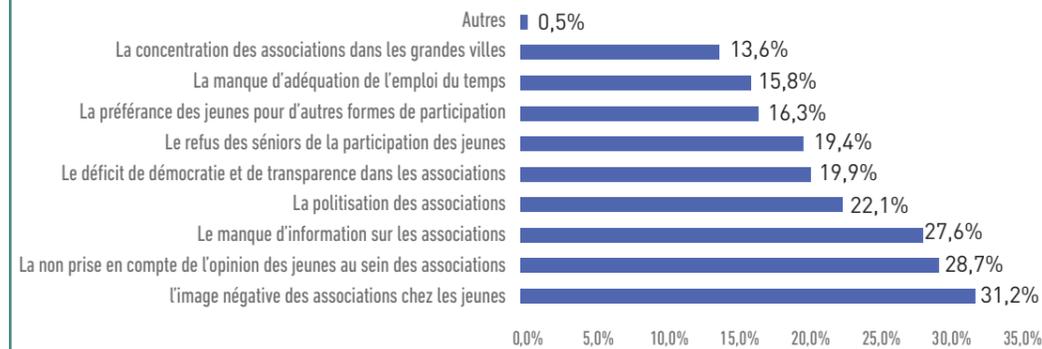
(Figure 17). Interrogés sur les obstacles à une large participation des jeunes à la vie associative (Figure 18), les répondants évoquent l'image négative des associations chez les jeunes (31,2%), la non prise en compte de l'opinion des jeunes au sein des associations (28,7%), le manque d'information sur les associations (27,6%) et la politisation des associations (22,1%).

Les raisons de non participation des jeunes à la vie associative [% des répondants]



/ Figure 17 : Les raisons de la non-participation des jeunes à la vie associative, Enquête Nationale auprès des jeunes 2018-2019 /

Les obstacles à la participation des jeunes à la vie associative (% des répondants)



/ Figure 18 : Les obstacles à la participation des jeunes à la vie associative, Enquête Nationale auprès des jeunes 2018-2019/

Toutefois, comme mentionné précédemment, malgré cette faible confiance et participation des jeunes, leur attitude à l'égard du bénévolat demeure positive. En effet, 40,8% des répondants à l'enquête nationale l'estiment 'utile' et le taux de jeunes ayant une attitude positive à l'égard du travail associatif s'accroît chez les jeunes femmes

(44.8%) en comparaison avec les jeunes hommes (36.5%), ainsi que chez les 15-19 ans (44.2%), et les résidents du Sud-Ouest (46.2%). Cet engagement à minima des jeunes dans la société civile reflète donc davantage leur rejet des acteurs de ce secteur que leur rejet du principe de l'engagement dans la vie de la cité et de celui de se rendre utile pour autrui.

► Préférence des jeunes pour de nouvelles formes de participation

»

« Il n'existe pas d'espaces formels où les jeunes peuvent participer sans être jugés, où ils peuvent s'exprimer ouvertement sans être redevables ou remis en question ou bien considérés comme n'ayant pas de maturité ».

M. Moez Ali - président de l'association UTIL

16,3% des répondants à l'enquête nationale évoquent leur préférence pour de nouvelles formes de participation pour expliquer leur faible participation actuelle dans la vie publique (Figure 18). La tendance des jeunes à préférer les formes horizontales de participation et d'expression, notamment via les réseaux sociaux, et dans une moindre mesure par la musique, le rap et le graffiti, est principalement due à leur aversion pour les restrictions à la liberté de parole et

de mouvement, ainsi que leur aversion pour la hiérarchie et la domination des adultes, autant de facteurs d'aversion que l'on retrouve dans la plupart des partis politiques et, à un degré moindre, dans les organisations de la société civile. En effet, il n'est pas rare que la société civile soit confondue, aux yeux des jeunes, avec la société politique, certains allant jusqu'à affirmer que les associations sont une extension des partis politiques.

»

« L'action associative est technique, sélective et élitiste. Les OSC sont généralement issues de la Capitale, exigent une maîtrise des langues comme le français. Quand elle s'intéresse aux jeunes, la société civile ne va pas à la rencontre des jeunes où ils sont présents en masse, elle attend que les jeunes viennent vers elle et se montre sélective ».

Khaled Louhichi, Expert Jeunesse

»

« Il y a une exclusion systémique des jeunes, surtout au niveau de la prise de décision. Il n'y a pas vraiment de place pour les jeunes et leur participation est souvent de façade. Pour garantir leur participation, il est important d'impliquer les jeunes à tous les niveaux : planification, exécution, prise de décision. Ce qu'on ne voit pas trop en Tunisie, surtout au niveau politique ».

Badr BAABOU, Président et cofondateur de l'association Damj

Cette préférence des jeunes pour des formes alternatives de participation s'explique aussi par leur manque de responsabilisation, leur non association à la prise de décision et le manque de reconnaissance de leurs rôles et capacités au sein des formes d'organisation traditionnelles. La non prise en compte de

l'avis des jeunes au sein des associations est en effet évoqué par 28,7% des répondants à l'enquête nationale comme obstacle à leur participation, tout comme le déficit de démocratie et de transparence dans les structures associatives, qui est cité par 19,9% des répondants (Figure 18).

”

« La participation des jeunes est aussi une question de reconnaissance de leur rôle et capacités. Le fait de considérer les jeunes comme non responsables et incapables de prendre des décisions d'adultes, faute d'expérience, explique en partie leur faible intérêt pour les formes de participation traditionnelles ».

Hayfa Sdiri, Analyste « Jeunesse & Innovation », PNUD

► Persistance de lois et pratiques répressives visant les jeunes

La question des droits et libertés ne devrait pas être dissociée du débat sur la participation des jeunes aux affaires publiques en Tunisie. L'expérience de la transition tunisienne révèle les difficultés à réviser l'arsenal juridique répressif hérité du temps de la dictature.

C'est ainsi que les prisons tunisiennes continuent à être surpeuplées de jeunes consommateurs de drogues douces, et ce malgré l'assouplissement en 2017 de la législation anti-drogue.

”

« Les adolescents non scolarisés sentent encore plus la stigmatisation et la marginalisation ; ils sont accusés d'être violents et/ou des criminels. Ils ne sont même pas comptés dans les statistiques nationales ».

Dhouha Jouchi, Directrice de l'association ADO+

En outre, de nombreux activistes de la société civile continuent à être confrontés au harcèlement et à la violence policière dans le cadre de la répression plus large du gouvernement contre les manifestations de rue⁸⁷. De plus, les abus et exactions que peuvent générer les politiques sécuritaires, en particulier dans les zones et quartiers défavorisés, sont de nature à nourrir davantage chez les jeunes tunisiens le sentiment d'injustice, d'exclusion et de méfiance envers les autorités et les institutions. Une étude récente menée par International Alert auprès de jeunes âgés de 18 à 34 ans à

Tataouine Nord, Kasserine Nord et Douar Hicher révèle qu'un jeune interrogé sur six a été arrêté ou incarcéré au moins une fois au cours de l'année 2019. Pour les auteurs de l'étude, ces résultats révèlent l'importance des expériences traumatiques, punitives et carcérales dans la vie de nombreux jeunes, qui s'ajoutent à d'autres expériences traumatisantes et douloureuses telles que le décrochage scolaire ou le chômage : « La violence institutionnelle régit les parcours de milliers de jeunes, que ce soit sous sa forme symbolique, sociale, économique ou physique »⁸⁸.

”

« Quel que soit le statut du jeune, il est systématiquement réprimandé par les organes de l'Etat : les jeunes médecins sont empêchés de quitter le pays pour chercher de meilleures conditions de travail, les jeunes manifestants de rue sont réprimés par la police, les jeunes fumeurs réprimés par les juges et la loi 52 ».

Rihab BLIDI - Y-PEER TUNISIE

► Limites du cadre légal et institutionnel

Certaines lois importantes en matière de démocratie participative, comme le CCL, ne sont toujours pas correctement appliquées des années après leur promulgation du fait des retards dans la publication des décrets d'application⁸⁹. Or, pour le cas du CCL en particulier, ce

sont bien les décrets gouvernementaux qui doivent traduire les dispositions contenues dans la loi en mécanismes effectifs de participation des jeunes à la vie publique à l'échelle locale.

⁸⁷ «The Crackdown Against Tunisia's LGBTQI+ Community» : https://timep.org/explainers/the-crackdown-against-tunisia-lgbtqi-community/?fbclid=IwAR1FgBDFn3kaE38SFwmi7lvfahUpmCr9_F03aGyfQd0iA03rwbJzehmGLk

⁸⁸ Entretien avec Olfa Lamloum, Directrice d'International Alert en Tunisie

⁸⁹ <https://www.jeuneafrique.com/743677/politique/code-des-collectivites-locales-en-tunisie-le-ministre-mokhtar-hammami-sexplique-sur-les-retards/>

”

« Certaines lois qui sont censées encourager les jeunes, notamment les adolescents, à participer réellement à la vie publique représentent aujourd'hui un frein, surtout quand rien n'est prévu pour inciter, dans la pratique, à la participation des jeunes. Par exemple, au niveau du code des collectivités locales, il était au départ prévu de créer un conseil municipal pour les enfants, une disposition non retenue dans la mouture finale du texte ».

Dhouha Jouchi, Directrice de l'association ADO+

Ces manquements dans l'application de la loi empêchent l'institutionnalisation des mécanismes de participation citoyenne et leur appropriation par les agents publics responsables de leur application⁹⁰, par les jeunes et par les autres parties-prenantes. Par ailleurs, l'absence de la Cour Constitutionnelle, tout comme la faiblesse des voies de recours et des

instances de régulation, constituent des limites institutionnelles de taille qui ne permettent pas d'inscrire les dispositions constitutionnelles en faveur des jeunes et de la démocratie participative dans le corpus légal et institutionnel en vigueur, ni de les faire respecter par les gouvernements.

”

« S'agissant du statut de jeune volontaire, il n'a pas été révisé dans la loi. De ce fait, il n'existe pas de législation protectrice, et le jeune bénévole n'est pas encadré. Évidemment, cela représente un frein à la participation pérenne des jeunes ».

Salomé Ponsin, chargée de la mise en œuvre de la vision sectorielle de la jeunesse, PNUD.

⁹⁰ Les expériences en matière des Conseils Consultatifs des jeunes appuyés par le PNUD Tunisie et implémentés au niveau de la commune et du Gouvernorat de Médenine sont des expériences pilotes à suivre. La municipalité de Msaken a par ailleurs répliqué l'expérience dans le cadre d'un appui avec Med-Cités.

► Faiblesse du portage politique et de l'exécution des réformes pro-jeunesse

En Tunisie, les capacités institutionnelles et opérationnelles des ministères, organismes publics et collectivités locales sont amoindries par les pratiques bureaucratiques, la corruption, la forte centralisation, le faible taux d'encadrement en région, et par le manque de capacités pour identifier, formuler et engager une stratégie en faveur de la jeunesse. De ce fait, les engagements pris par les instances publiques et politiques en faveur de la jeunesse demeurent souvent inaccomplis du fait de la faiblesse de leur portage politique et de leur exécution. L'instabilité politique observée depuis 2011 et les nombreux changements opérés au niveau gouvernemental et de l'administration

n'auront pas non plus permis une bonne prise en compte des attentes des citoyens, les jeunes notamment, ni d'assurer la continuité des engagements politiques au fil des changements de gouvernements.

Au-delà de ces limites, la faible coordination entre les différents départements, les collectivités et les partenaires impliqués dans la thématique de la jeunesse limite la portée et l'efficacité des initiatives entreprises à ce jour, tout comme la faiblesse de l'information et de la communication déployée par le gouvernement et qui n'est pas encore tout à fait adaptée à une jeune génération fortement digitalisée.

”

« La majorité des jeunes sont non informés ou mal informés sur les mécanismes de participation existants. Le manque d'information, tout comme l'absence de politiques d'insertion et d'encouragement à l'engagement durable, contribuent à freiner la participation des jeunes ».

Fouad Ouni, Directeur de l'Observatoire National de la Jeunesse.

Par ailleurs, le MJSIP, sensé jouer un rôle primordial en matière de conception, d'exécution et de coordination de politiques de la jeunesse, possède des prérogatives limitées et peine à s'affirmer en tant qu'interlocuteur clé. Enfin, selon l'Instance de Prospective

et d'Accompagnement du Processus de Décentralisation, la limite des ressources financières et les faibles compétences des ressources humaines figurent parmi les limites à la concrétisation de la démocratie participative à l'échelle locale.

► Obstruction de l'espace civique

De nombreuses tentatives de restriction de l'espace civique et de la liberté d'association ont marqué le contexte tunisien depuis 2014⁹¹. Le gouvernement s'est engagé dans des tentatives de restriction qui sont à la fois d'ordre juridique (textes de lois et réglementations contraires à la liberté d'association, à l'exemple de la reconduction automatique de l'état d'urgence depuis des années) et administratives (lenteurs administratives, bureaucratie, intimidations)⁹². Ces tentatives d'obstruction se sont traduites notamment par le projet de refonte du cadre légal des associations - qui n'est toutefois pas passé suite à une levée de boucliers de la société civile -, la révision de la loi anti-terrorisme et anti-blanchiment d'argent, l'amalgame fait entre associations et entreprises dans le registre national des entreprises, ou encore la tentative de fermeture d'une association pro LGBTQI++⁹³. Sans parler de la multiplication des barrières administratives, à l'exemple des demandes récurrentes de l'administration aux associations en cours de constitution de modifier certains des objectifs mentionnés dans leurs statuts, notamment quand ceux-ci sont liés à la lutte contre la corruption ou à l'observation du fonctionnement des services publics.

Ainsi, malgré un discours politique en apparence favorable à la société civile et un cadre légal permissif, il existe un décalage dans les pratiques qui traduit une velléité du pouvoir politique de cantonner les associations dans un rôle politiquement

neutre, ce qui s'illustre avec les critiques exprimées par les autorités en particulier envers les associations qui œuvrent dans des domaines sensibles comme la bonne gouvernance, l'observation des institutions politiques, l'évaluation des politiques publiques, la lutte contre la corruption, etc.

Dans son dernier rapport sur l'état de la société civile, l'ONG Civicus confirme⁹⁴ que l'espace civique en Tunisie est obstrué. Malgré la place importante occupée par la société civile dans le débat public depuis la révolution, la capacité des acteurs civiques, les jeunes citoyens notamment, à exercer une influence sur les politiques publiques et à investir positivement les processus de réformes a été progressivement affaiblie ces dernières années. La configuration politique issue des élections de 2014 et de celles de 2019, combinée à un contexte sécuritaire qui a favorisé un discours politique opposant sécurité et droits humains, a contraint un grand nombre d'acteurs à orienter leurs efforts vers la préservation des acquis en matière de libertés publiques et individuelles, au dépend d'autres causes clé comme l'engagement de réformes en faveur de la participation des jeunes à la vie publique. Par ailleurs, la mobilisation des jeunes, notamment les femmes vivant dans les régions intérieures, demeure un défi tant la mentalité patriarcale et conservatrice de la société leur interdit toujours d'investir pleinement l'espace public, réduisant ainsi leur participation aux affaires publiques.

Obstacles à la participation des jeunes porteurs de handicap⁹⁵

S'agissant de la participation politique des jeunes porteurs de handicap, il n'y a pas de progrès notable, hormis la désignation éphémère en 2020 d'un ministre de la culture porteur de handicap et l'élection en 2018 de 1 800 personnes porteuses de handicap, dont 18 têtes de listes, comme conseillers municipaux grâce aux quotas imposés par la loi. Cependant, la majorité des élus locaux ne peuvent pas exercer leurs rôles, les municipalités n'étant que rarement habilitées pour les accueillir, particulièrement ceux qui sont en chaise roulante. Pour la participation civique, la société civile demeure le secteur le plus inclusif pour les jeunes (et moins jeunes) porteurs de handicap, avec de nombreuses associations qui accueillent des jeunes et les encadrent dont l'Organisation Tunisienne de Défense des Droits des Personnes Porteuses de Handicap, le Forum d'Autonomisation des Jeunes, l'Association Tunisienne d'Aide aux Sourds.

Le premier obstacle à la participation des jeunes porteurs de handicap est l'inadéquation de l'infrastructure et des transports, ce qui ne leur permet pas d'être présents, mobiles et actifs. Les jeunes porteurs de handicap sont aussi pour la majorité issus de classes sociales moyennes, voire en dessous de la moyenne. Aussi, les jeunes porteurs de handicap éduqués sont majoritairement des diplômés chômeurs. Leurs conditions socio-économiques ne les encouragent donc pas à participer à la vie publique.

Ensuite, les politiques et décideurs ne croient pas suffisamment dans les capacités des jeunes, en particulier ceux porteurs de handicap. Cela se traduit par leur manque de volonté politique pour engager des politiques inclusives. Par ailleurs, beaucoup de jeunes porteurs de handicap craignent d'être exploités, d'être utilisés comme figurants. Ils peuvent donc manquer de confiance en eux, surtout quand ils ne trouvent pas l'appui et l'encadrement nécessaire au sein du foyer familial.

La participation nécessite aussi une certaine autonomie, notamment pour se déplacer. Or, le jeune porteur de handicap ne trouve pas facilement un accompagnateur qui connaît bien son handicap et ses limites pour l'aider à réaliser certaines activités comme participer à des réunions, à des congrès, à des événements, etc.

Enfin, on ne peut pas parler de participation citoyenne et politique des jeunes porteurs de handicap sans changer les mentalités, sans changer le discours politique et médiatique. La mentalité régnante n'encourage pas les jeunes porteurs de handicap à la participation. Ceux-ci font souvent face à un discours moqueur et rabaisant de la part d'une majorité de citoyens qui considère toujours le handicap comme une maladie ou une malédiction.

/ Tableau 3 : Les obstacles à la participation des jeunes porteurs de handicap /

⁹¹ Conditions worsen for Tunisian civil society, CIVICUS : <https://monitor.civicus.org/updates/2017/03/06/upcoming-special-worsening-conditions-tunisian-civil-society/>

⁹² «Érosion de la liberté d'association en Tunisie» : <https://www.albawsala.com/fr/publications/communiqués/20181479>

⁹³ <http://kapitalis.com/tunisie/2020/02/21/le-gouvernement-perd-definitivement-son-proces-contre-l-association-shams-pour-la-defense-des-droits-des-homosexuels/>

⁹⁴ <https://monitor.civicus.org/country/tunisia/>

⁹⁵ Entretien avec Bouraouia Agrebi, Secrétaire Générale de l'Organisation Tunisienne de Défense des Droits des Personnes Porteuses de Handicap.

IV.2.2. Motivation, préparation et incitation des jeunes à la participation

Les expériences récentes démontrent que la participation des jeunes est encouragée et motivée par plusieurs facteurs, approches et bonnes pratiques sur lesquelles nous revenons dans cette partie en nous basant sur des initiatives menées par différents acteurs dans le contexte tunisien.

Ces bonnes pratiques tournent autour d'approches et de dispositifs qui se déploient préalablement et/ou simultanément à la mise en place de mécanismes de participation afin de

motiver, préparer et inciter les jeunes à participer. Des expériences qui, dans bien des cas, ont constitué des terrains fertiles à la participation des jeunes à la vie publique. En effet, une des principales leçons apprises par les intervenants dans ce domaine est que pour garantir la participation des jeunes, il ne suffit pas simplement de les inviter à prendre part aux processus de participation. Il importe d'abord de les motiver, de les y préparer convenablement, puis d'entretenir et de consolider leur engagement dans le temps en les y incitant.

► Motivation des jeunes à la participation

Les croyances, convictions et valeurs qui sous-tendent la participation des jeunes

Si l'on s'arrêtait sur les contextes dans lesquels les jeunes semblent les plus enclins à s'engager et à participer, on constaterait que leur degré de participation dépend de leurs convictions personnelles, de leur référentiel de valeurs et principes, et de leur degré de croyance au changement qui sous-tend leur participation.

Ainsi, à l'occasion du second tour des élections présidentielles de 2019, nous avons bien observé comment l'adhésion idéologique des jeunes à la vision du candidat Saïed, comment le socle de valeurs et de principes dont il était le symbole ainsi que l'espoir de changement qu'il a suscité ont contribué à la forte

participation des jeunes au vote en sa faveur. Il a donc fallu que les jeunes croient en Saïed et au changement qu'il représentait pour que leur participation soit forte et spontanée. Aussi, l'abstention des jeunes aux élections précédentes pourrait être comprise comme une forme de participation. Elle traduit en effet une volonté des jeunes d'exprimer leur désaccord et leur conviction que leur non-participation vaut rejet de l'offre politique et a une répercussion directe sur le scrutin.

Une étude⁹⁶ réalisée en 2020 par la fondation Friedrich Ebert Stiftung sur le comportement des jeunes en temps de crise du covid-19 confirme que leur

forte mobilisation durant le premier confinement du printemps 2020 était guidée par des valeurs : la compassion, l'empathie, la solidarité et l'entraide, le sens du devoir et du service. Cette forme d'engagement guidée par les valeurs s'est aussi observée lors des événements qui ont suivi la fuite de Ben Ali à travers la formation de comités de quartier pour protéger les habitants, et plus récemment lors des campagnes de propreté et d'embellissement des espaces publics initiées par les jeunes suite aux élections présidentielles et appelées communément « *Talet wa3i* » (*prise de conscience*). Pour ces deux derniers cas, les jeunes semblent

s'être engagés en réponse à un sens développé du patriotisme, de l'intérêt général et du service aux autres.

L'enquête nationale auprès des jeunes confirme d'ailleurs leur attachement à un certain socle de valeurs. Interrogés sur les valeurs auxquelles ils accordent le plus d'importance dans l'éducation des enfants, les jeunes répondants citent la tolérance et le respect d'autrui (44,3% des répondants), l'autonomie (40,2%), la foi religieuse (35,9%), le travail sérieux (32,7%), l'expression de soi (27,8%), la détermination et la persévérance (27,3%).

L'intérêt des jeunes pour la participation

Les jeunes sont d'autant plus incités à la participation s'ils y voyaient un intérêt national, comme vu plus haut, ou alors un intérêt pour eux-mêmes et pour leur communauté d'appartenance. La forte identification des jeunes à leur famille et à leur quartier fait qu'ils vont se soucier davantage des affaires locales et ce qui concerne leur environnement de vie direct. C'est en effet beaucoup plus attrayant pour le jeune de travailler sur des enjeux locaux qui le touchent ainsi que sa communauté (propreté, espaces publics, environnement, vie culturelle du quartier, etc.) que de travailler sur une thématique qu'il n'a pas vraiment choisie ou dans laquelle il ne voit pas d'intérêt direct. C'est ce qui explique le regain d'intérêt de la part d'une tranche de la jeunesse, en particulier

les plus jeunes générations, pour des thématiques nouvelles comme l'écologie et l'environnement, avec une participation à travers des groupes informels comme « stop pollution », « le mouvement vert » et à travers des actions souvent localisées dans leur périmètre direct (ramassage de déchets, embellissement de jardins publics, nettoyage de plages, etc.).

L'enquête nationale auprès des jeunes révèle aussi que la plupart des jeunes interrogés ont exprimé leur envie de participer à la vie locale à travers l'élection de conseils municipaux des jeunes : 29.6% considèrent que le projet de création d'un conseil municipal des jeunes est très important et 36.1% le trouvent potentiellement important pour la participation des jeunes.

⁹⁶ « Comportement des jeunes tunisiens en période de crise : entre solidarité et résilience face à la pandémie de COVID-19 », Fondation Friedrich Ebert Tunisie, Novembre 2020.

► Préparation des jeunes à la participation

Former et renforcer les capacités des jeunes

Ces dispositifs permettent de conférer aux jeunes les outils et compétences requis pour penser, exprimer et concrétiser leurs idées de manière efficace et pertinente. Cela est réalisé à travers un accompagnement méthodique pour renforcer les capacités des jeunes par des méthodes de construction, de structuration et d'enrichissement de leur savoir : formations thématiques,

cercles de discussion, ateliers, réflexions collectives, interviews, séminaires, expositions et projections d'œuvres artistiques, débats, forums, incubation de projets, etc. Ces dispositifs sont souvent enrichis par des supports pratiques qui servent à l'apprentissage, à la diffusion et à la pérennisation des effets des dispositifs déployés : élaboration de manuels, de guides, de «policy brief», etc.

Obstacles à la participation des jeunes porteurs de handicap

Financé par l'Agence Française de Développement et mis en œuvre par Mercy Corps en partenariat avec l'Association Culture et Développement à Sbeïtla et l'association Jamaity, « *Toumti, m'engager pour mon quartier* » est un projet qui s'étale sur une période de 36 mois (Décembre 2017- Novembre 2020) et qui traite de la filière des déchets et de l'aménagement de l'espace public dans des quartiers précaires en impliquant tous les acteurs dans une gestion communautaire participative. Il vise l'expérimentation de mécanismes de résilience urbaine et de gouvernance locale participative autour de problématiques ressenties au quotidien dans 3 quartiers précaires de la Tunisie⁹⁷. Un premier volet du projet prévoit l'accompagnement de jeunes identifiés dans les quartiers d'intervention afin de les préparer à devenir des moteurs dans leurs communautés. A cet effet, des formations courtes et spécifiques sont prévues afin d'améliorer chez les jeunes leur estime de soi et leur capacité à agir en faveur de leur environnement. Suite au renforcement de leurs capacités, ces jeunes bénéficieront de micro-financements de projets visant à favoriser un meilleur environnement de vie dans les quartiers cibles (gestion des déchets, aménagement de l'espace collectif, etc.).

/ Tableau 4 : L'exemple du projet « Toumti, m'engager pour mon quartier » /

⁹⁷ Trois municipalités des gouvernorats de Tunis (Sidi Hssine) et de Kasserine (Ennour, Sbeïtla).

Insuffler la culture de la participation chez les jeunes

Ce type de dispositifs permet d'introduire et de cultiver chez les jeunes la culture de la participation et les pratiques de la citoyenneté, en leur inculquant les principes de la démocratie participative et en les impliquant très tôt dans des processus routiniers de participation afin de normaliser chez eux la participation

citoyenne, à l'exemple de l'élection de délégués dans les établissements éducatifs. Développer chez les jeunes leur conscience citoyenne dès le plus jeune âge est en effet de nature à favoriser plus tard leur participation à la vie civique et politique.

Bonnes pratiques développées par les maisons de jeunes pour insuffler la culture de la participation

Placées sous la tutelle du MJSIP, les maisons des jeunes sont destinées à l'animation éducative, culturelle, sociale et sportive pour les jeunes. Elles assurent une fonction d'intégration, de socialisation et de promotion de la citoyenneté active des jeunes. Elles peuvent de ce fait jouer un rôle clé pour renforcer l'engagement des jeunes dans la vie publique. Le réseau des institutions des jeunes est constitué de 519 structures : maisons de jeunes, maisons de jeunes itinéraires, bus tourisme jeunes, centres de campings.

Parmi les initiatives⁹⁸ portées par ces structures en faveur du renforcement de la culture de l'engagement chez les jeunes figurent :

- les « Clubs de l'intégrité » : Organisés par certaines maisons de jeunes comme à Béja, ces clubs ont pour objectif de familiariser les jeunes avec les grands principes de l'intégrité à travers des formations pour mieux comprendre les rôles et les moyens d'action des autorités locales, ainsi qu'à travers des visites sur le terrain ;
- L'initiative menée par les maisons de jeunes à Nabeul vise à expliquer aux jeunes les principes de démocratie, de participation et reddition des comptes, à travers des formations et des activités artistiques ;
- L'initiative mise en place par la maison des jeunes de Béja consiste en une inversion des rôles entre jeunes adhérents et personnel encadrant. Durant une courte période, les jeunes se sont vus chargés de la gestion de la maison des jeunes et ont dû s'organiser et prendre des décisions en conséquence. Pendant ce temps-là, les directeurs et animateurs ont observé de façon neutre le déroulement de l'expérience.

/ Tableau 5 : Bonnes pratiques développées par les maisons de jeunes pour insuffler la culture de la participation /

⁹⁸ <https://www.oecd.org/mena/governance/Tunisia-discussion-paper-Sept17-web.pdf>

► Incitation des jeunes à la participation

Gagner progressivement la confiance des jeunes par une approche de proximité

Toute initiative de jeunesse doit inspirer et nourrir la confiance chez les concernés. Ce lien de confiance se construit progressivement par le soutien et l'accompagnement, prolongés dans le temps, des jeunes ainsi que l'appui et le

suivi de leurs initiatives. La proximité et la fluidité de la communication avec les jeunes joue également un rôle clé pour gagner leur confiance et les inciter à participer.

L'expérience d'International Alert en matière d'approche de proximité avec les jeunes

L'équipe du projet « *Strengthening youth participation in Ettadhamen and Douar Hicher* » d'International Alert a réussi à garantir la participation de jeunes issus de ces quartiers défavorisés, et à priori réticents à toute expérience de participation, en s'appliquant à prendre le temps nécessaire pour installer progressivement un climat de confiance et une dynamique positive dans les zones d'intervention. Le temps investi par l'équipe du projet avant la mise en œuvre de mécanismes de participation (comme la cartographie des quartiers via l'application « Open Street Maps » ; la budgétisation participative) était primordial pour construire une relation de confiance et tisser des liens forts et durables avec les jeunes et avec différentes parties prenantes dans les zones d'intervention. Cela a aidé à renforcer l'ancrage local du projet dans l'environnement direct des jeunes ciblés, notamment en choisissant d'ouvrir des bureaux locaux et de recruter du personnel permanent issu de ces mêmes quartiers. L'inclusion, l'hétérogénéité, la mixité et la tolérance ont également été scrupuleusement respectés tout au long de la mise en œuvre du projet afin de renforcer la confiance des jeunes.

/ Tableau 6 : L'expérience d'International Alert en matière d'approche de proximité avec les jeunes /

Améliorer l'engagement des parties prenantes en faveur des jeunes

Que ce soit en raison de leurs conditions sociales précaires, de leur exclusion de la vie publique ou de la dévalorisation de leurs compétences par les aînés, les jeunes ne reçoivent que très rarement l'attention et la bienveillance nécessaire pour développer leur estime de soi et ne bénéficient que rarement de la confiance

des responsables publiques. Conscientes de l'impact de ce manque de considération sur la participation des jeunes, certaines organisations ont vu l'intérêt de déployer des initiatives qui valorisent les jeunes aux yeux des responsables au pouvoir afin de renforcer leur engagement envers eux.

Les leçons apprises du projet « Mosharaka »

Le projet « Mosharka » développé par Equitas pour la période de 2012-2015 aide les jeunes à comprendre et utiliser les approches axées sur les droits humains afin de promouvoir l'égalité, la diversité, la non-discrimination et l'accès à la justice pour les jeunes.

Au cours de la mise en œuvre du projet, Equitas a misé sur l'amélioration de l'image des jeunes chez les responsables au pouvoir impliqués dans le projet. L'organisation s'est fixé comme objectif d'initier des rapports égaux entre les jeunes et les décideurs. Elle a encouragé l'instauration de relations interpersonnelles entre ces deux parties pour établir un lien de confiance et garantir une certaine autonomie des jeunes dans l'avenir.

Comme mentionné dans le rapport des leçons apprises et bonnes pratiques⁹⁹ élaboré à l'issue du projet : « *Pour certains jeunes, un premier contact positif avec une personne en position de pouvoir, lors d'un événement public par exemple, peut constituer une étape déterminante menant à un engagement plus important dans le futur* ».

/ Tableau 7 : Les leçons apprises du projet « Mosharka » /

Privilégier l'utilisation d'outils et solutions adaptés aux jeunes

La participation des jeunes peut être motivée par l'emploi d'outils qui leur sont adaptés, autant pour communiquer avec eux que pour la mise en œuvre des dispositifs de participation qui les ciblent, en adoptant des moyens et instruments modernes et interactifs qui sont en phase avec les nouvelles pratiques des jeunes.

La dématérialisation des différentes modalités de participation, à titre d'exemple, et la diffusion d'informations par le biais de canaux numériques a représenté un point fort de certains projets visant la jeunesse.

Open Street Map, l'application mobile pour faire participer les jeunes

Le projet « Open Street Map » d'International Alert, déployé dans le quartier Ettadhamen dans le Grand Tunis, s'est basé sur l'emploi d'un outil de cartographie collaborative « Open Street Map » disponible sous forme d'application mobile¹⁰⁰. Au cours de l'année 2016, 30 jeunes du quartier ont été formés à son utilisation afin qu'ils puissent cartographier leur quartier dans ses moindres détails. Cet outil d'utilisation simple et à la portée de tous les jeunes a facilité l'appropriation du projet par ces derniers, qui ont pu valoriser leurs connaissances du quartier et exercer activement et de manière ludique leur citoyenneté.

/ Tableau 8 : Open Street Map, l'application mobile pour faire participer les jeunes, International Alert /

⁹⁹ <https://equitas.org/wp-content/uploads/2016/04/Recueil-FR-Mosharka-Equitas.pdf>

¹⁰⁰ <https://www.international-alert.org/blogs/youth-tunisia-find-way-out-violence-tech>

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS



► Privilégier une approche locale, ascendante et de proximité en matière de participation des jeunes

L'enquête nationale auprès des jeunes confirme que l'échelon local demeure une bonne porte d'entrée et présente un cadre adéquat pour mobiliser les jeunes, expérimenter et pérenniser leur participation aux affaires publiques. D'après les expériences récentes, il apparaît que les collectivités locales font globalement preuve d'un plus fort engagement pour instaurer un mode de gouvernance participatif. Les municipalités, qui ont souffert pendant longtemps d'un déficit de légitimité politique, de reconnaissance de leurs prérogatives et domaines de compétences et de visibilité de leurs actions, se montrent aujourd'hui plus ouvertes à leur environnement direct et plus enclines à exploiter les marges de manœuvre que leur offre le nouveau cadre légal et réglementaire, en partie pour satisfaire leur quête de légitimité auprès des populations. Il conviendrait alors de tirer profit de cette bonne volonté, quand bien même les compétences et les moyens des collectivités locales seraient toujours limités, en privilégiant les interventions qui associent les collectivités locales dans la mise en place de mécanismes de participation des jeunes. L'approche locale présente également l'avantage d'intéresser les jeunes soucieux d'agir dans leur environnement direct, de gagner leur confiance grâce à la proximité de l'approche et de permettre d'atteindre les plus exclus et marginalisés parmi eux, comme l'explique un jeune conseiller municipal :

”

« Afin de toucher les plus marginalisés parmi les jeunes, nous avons opté pour la micro-localisation territoriale des ateliers participatifs pour assurer leur participation, en ayant recours à des personnes relais qui vivent avec ces jeunes et qui jouissent de leur confiance ».

Maher Hadhri, Conseiller Municipal, Président de la commission Démocratie Participative et OpenGov et rapporteur de la commission Jeunesse, Enfance et Culture à la municipalité d'El Mourouj à Ben Arous

Il conviendrait aussi de privilégier une approche ascendante qui favorise la mise en place de mécanismes de participation des jeunes portés par des coalitions locales d'acteurs publics et d'acteurs civils. Les communes, en partenariat avec les OSC, ont en effet la possibilité d'expérimenter différentes formules de démocratie directe et divers mécanismes de participation. Elles pourraient de ce fait servir de laboratoire de mesures et de politiques publiques locales concertées avec les jeunes et sensibles à leurs préoccupations, qui ensuite pourraient être testées et répliquées à l'échelle régionale et nationale.

Toutefois, cette approche ascendante, ou « *bottom-up* », risque de se heurter à deux limites spécifiques au contexte tunisien : (i) la faiblesse des prérogatives des communes et l'étroitesse de leurs domaines de compétences, ce qui réduit le champ des possibles en matière d'intégration de la dimension jeunesse dans les politiques et dans l'action publique locales ; (ii) et l'absence de continuum entre l'échelon local et national pour garantir la prise en compte effective des préoccupations et besoins des jeunes dans les politiques publiques sectorielles. D'où l'importance de prévoir les bonnes articulations entre les niveaux local et national pour éviter une dichotomie entre ces deux niveaux d'intervention.

A ce sujet, une des pistes de développement possibles est de capitaliser sur les expériences pilotes des Conseils Locaux des Jeunes (CLJ) - ou encore des Conseils Consultatifs des Jeunes - afin de les consolider et de les généraliser sur tout le territoire, et de redynamiser dans le même temps le projet de Conseil National des Jeunes (CNJ), à condition de veiller à ce qu'il y ait un lien direct entre ces deux types d'instances représentatives des jeunes pour garantir une bonne articulation entre l'échelon local et national. Bien que le projet de CNJ ait été suspendu au stade de la réflexion et que les CLJ pilotes n'aient été ni pérennisés ni généralisés, ces expériences méritent d'être développées, ne serait-ce que pour explorer le potentiel qu'elles peuvent révéler dans le temps. Cette option ne pourrait être envisagée sans le plein engagement du gouvernement à élaborer un cadre juridique propre aux conseils des jeunes et qui détermine leurs spécificités, rôles, missions et prérogatives, aussi bien à l'échelle locale que nationale. Ce cadre est fondamental pour leur garantir une légitimité auprès des acteurs publics et des autres parties prenantes.

Les différents acteurs ayant participé aux expériences pilotes des CLJ font part de certains écueils à éviter et présentent un certain nombre de recommandations à prendre en compte afin d'éviter les difficultés rencontrées :

Défis et recommandations relatives aux Conseils Locaux des Jeunes

Les défis :

A l'instar des conseils locaux des jeunes, les instances de représentation des jeunes font généralement face aux défis suivants :

- **Le défi de la mixité sociale et de la représentativité des jeunes :** Il s'agit là d'une critique récurrente formulée à l'égard des instances représentatives des jeunes, qu'elles soient établies à l'échelle locale ou nationale : dans quelle mesure les membres de ces instances représentent-ils vraiment les jeunes dans toute leur diversité ? Ces instances ne représentent-elles pas plutôt « l'élite » des jeunes, mieux connectée et plus disposée à accéder aux espaces de participation ? Dans un contexte de forte polarisation politique, la composition de ces instances et leur mode de fonctionnement sont déterminants de leur authenticité et de leur efficacité dans la mesure où cela oriente les débats qui y ont lieu. De même, la capacité de ces instances à opérer en toute indépendance des pressions extérieures, notamment politiques, est primordiale pour leur octroyer la légitimité nécessaire pour porter la voix de tous les jeunes.
- **Le défi de la portée réelle :** Non seulement les instances représentatives des jeunes sont des mécanismes longs à mettre en place et à devenir opérationnels, mais leurs missions, quand elles sont vaguement définies au départ ou redéfinies en cours de route, peuvent limiter leur portée réelle. Dans certains cas, le rôle et les missions de ces instances peuvent se limiter à l'action symbolique, particulièrement quand elles ne sont pas bien intégrées dans leur écosystème politique et administratif, qu'elles ne sont pas mises en relation avec toutes les parties prenantes concernées par les politiques publiques (société civile, acteurs privés, etc.) et qu'elles opèrent de manière isolée des autres mécanismes de participation des jeunes déployés par ailleurs. Ainsi, la portée et l'impact de ces instances représentatives des jeunes dépend non seulement de la volonté politique de leurs initiateurs et de la dynamique qu'ils souhaitent leur attribuer, mais également de leur degré d'articulation et d'intégration avec leur écosystème direct.

Les recommandations :

- Afin de maximiser les chances de réussite des CLJ, il conviendrait de s'assurer au préalable de l'engagement des élus locaux et des autres parties prenantes dans un tel projet, de l'absence d'interférences politiques qui peuvent biaiser la composition et les orientations des conseils des jeunes élus et de cibler les municipalités qui jouissent d'un minimum de stabilité tant au niveau de l'administration municipale que du conseil d'élus. Aussi, l'historique de la relation entre les jeunes, les institutions publiques (maisons des jeunes, municipalités, etc.) et la société civile locales est essentiel pour la réussite de l'expérience.
- Préciser le rôle des conseils, leurs attributions, leurs liens avec les institutions publiques locales, leurs plans d'actions, etc. afin de les doter de la légitimité nécessaire pour affirmer leur rôle d'organe consultatif à l'échelle locale ;
- Identifier des mécanismes précis de consultation qui doivent être conçus en associant les jeunes concernés ;
- Privilégier deux niveaux d'intervention : l'un auprès des jeunes à consulter et l'autre auprès des jeunes élus dans les conseils locaux des jeunes, et dont les compétences en leadership doivent être renforcées afin qu'ils puissent prendre des initiatives, bien représenter leurs pairs et être force de propositions ;
- Veiller à garantir une démarche transparente et des mécanismes démocratiques pour l'élection des jeunes représentants à l'échelle locale pour renforcer leur crédibilité et leur acceptation ;
- Formaliser le CLJ sous le statut d'association afin de le doter d'une identité juridique, d'un organe de gouvernance et d'une structure de fonctionnement. Ces éléments sont importants pour permettre au CLJ de gagner en autonomie et de se doter des moyens nécessaires à sa pérennité. Le conseil sous forme d'association pourrait se constituer comme une fédération où siègent à la fois des jeunes élus et des représentants d'OSC locales. Cette option permettrait d'assurer la représentation d'une pluralité de jeunes, d'inclure les organisations les mieux implantées localement et ayant un certain pouvoir de représentation, et de constituer un organe unique de discussion avec les décideurs.

/ Tableau 9 : Défis et recommandations relatifs au Conseils Locaux des Jeunes /

► Engager les jeunes dans une dynamique de participation adaptée à leur contexte et étalée dans le temps

Les initiatives qui ont le mieux réussi à mobiliser et faire participer les jeunes sont celles qui sont inscrites dans le contexte social et politique qui sous-tend la démarche de participation souhaitée, et qui ont apporté des réponses différenciées et adaptées aux contextes et aux spécificités locaux. En effet, si les jeunes tunisiens partagent un certain nombre de difficultés communes, on ne peut en aucun cas parler d'une jeunesse tunisienne formant un bloc homogène, tant les contextes socio-économiques, politiques, démographiques, etc. peuvent différer d'une région à une autre, voire d'un quartier à un autre. Il conviendrait alors de bien comprendre les jeunes qu'on veut cibler dans leur contexte spécifique, et de leur apporter des réponses différenciées et adaptées à leurs situations spécifiques.

Aussi, les initiatives qui ont le mieux réussi à mobiliser et faire participer les jeunes sont celles qui ont combiné plusieurs dispositifs de participation complémentaires et relié entre elles les différentes démarches de participation dans le cadre d'une dynamique étalée dans le temps. En effet, la participation des jeunes ne doit pas être appréhendée à partir d'un mécanisme isolé et/ou ponctuel. Elle ne semble effective et efficace que si :

(i) elle s'inscrit dans une démarche de processus élargi et étalé dans le temps, où différents mécanismes de participation sont déployés de manière complémentaire, et non dans le cadre d'une action ponctuelle sur un projet circonscrit et prédéterminé. Il s'avère d'après les expériences passées que l'efficacité des mécanismes de participation des jeunes réside en partie dans la durée de leur déploiement, le temps étant un facteur déterminant du changement des perceptions, relations et pratiques en matière de démocratie participative et pour installer une dynamique favorable à la participation des jeunes. Or, il est bien souvent constaté qu'une fois le processus participatif arrive à son terme, la dynamique participative tend à s'affaiblir avec le temps. Il importe alors, quand il s'agit de faire participer les jeunes, de veiller à prendre le temps nécessaire pour créer des relations de confiance entre protagonistes et une dynamique favorable à la participation des jeunes ; et de veiller à réunir les conditions de pérennité de la participation des jeunes qui passe nécessairement par l'autonomisation et l'institutionnalisation des espaces et dispositifs de participation déployés ;

(ii) elle s'insère dans des rapports de force existants - ou en crée de nouveaux - entre les jeunes et les différents acteurs impliqués dans la démarche participative. Interrogée sur son expérience dans les quartiers péri-urbains du Grand Tunis, la directrice d'International Alert tire les leçons apprises à ce sujet : « *Il serait illusoire de vouloir faire participer les jeunes à la vie publique et politique sans qu'ils n'engagent un rapport de force avec les autorités et autres parties-prenantes. Sans émancipation des jeunes, point de participation* ». Favoriser la participation politique des jeunes implique qu'ils soient engagés activement et qu'ils soient force de proposition dans les décisions et non pas de simples moyens pour servir les intérêts politiques. L'instrumentalisation des jeunes et des mécanismes de participation à des fins politiques représente un risque à ne pas négliger. Pour le mitiger, l'approche à privilégier devrait considérer les jeunes comme de véritables acteurs de la démarche participative, et non comme de simples moyens. Les nouvelles formes d'engagement des jeunes indiquent en effet que ceux-ci sont d'autant plus incités à participer si on leur permettait d'agir en acteurs du changement, de s'émanciper des barrières imposées par les cadres formels existants et de revendiquer leur vision des choses.

► Envisager des modalités de participation adaptées aux jeunes

L'efficacité de la participation des jeunes dépend directement des modalités de son déploiement. A ce sujet, il importe d'envisager des formes alternatives de participation des jeunes. Les résultats de l'enquête nationale démontrent l'intérêt de sortir des cadres officiels et formels de participation afin de libérer la parole et l'initiative des jeunes, qui sont désormais plus attirés par des formes d'engagement informelles (groupes communautaires, initiatives de quartier, réseaux sociaux, etc.).

► Proscrire la reproduction des élites et l'assistantat des jeunes

Dans la mesure où ce sont souvent des acteurs intermédiaires, comme les représentants de la société civile ou les jeunes leaders influents, qui sont consultés et encouragés à participer au nom de tous les jeunes, le problème de la représentativité des jeunes par ces acteurs se pose souvent. Contrairement à la majorité des jeunes qui sont peu organisés et peu mobilisés, ces acteurs intermédiaires disposent des ressources nécessaires pour accéder aux espaces de participation et pour être reconnus comme parties prenantes

légitimes dans la prise de décision et l'élaboration des politiques publiques. Il importe alors de ne pas cibler exclusivement les mêmes acteurs intermédiaires lors des démarches consultatives et participatives, au risque d'exclure davantage les publics véritablement concernés et de contribuer à la reproduction des élites. Par ailleurs, intervenir en faveur des jeunes et de leur participation à la vie publique et associative ne devrait en aucun cas verser dans l'assistantat. Or, selon l'avis de plusieurs intervenants de terrain, il n'est pas rare de constater des pratiques contre-productives qui vont jusqu'à rémunérer des jeunes pour s'assurer de leur participation à certaines activités. Il en résulte l'émergence de groupes restreints de jeunes plutôt favorisés et qui jouent le rôle de clientèle qui capte la majeure partie des opportunités de participation à la vie civique et publique, au dépend des jeunes les plus exclus.

Ainsi, la participation ne devrait pas uniquement se limiter aux interlocuteurs connus et reconnus comme c'est souvent le cas (associations de notoriété locale ou nationale et/ou jeunes leaders influents), mais devrait aussi cibler les catégories de jeunes les plus exclus (en incluant notamment les jeunes NEET). Cela implique que les modalités de ciblage, d'identification et de mobilisation des jeunes participants doivent revêtir au moins autant d'importance que leur degré d'implication dans les processus participatifs, et doivent être les plus inclusifs possibles. Il est aussi primordial de ne pas considérer les jeunes comme une entité homogène mais de prendre en compte leur pluralité, leurs spécificités et la diversité de leurs besoins.

► Valoriser les jeunes et les rendre plus visibles

Il est aussi primordial que les initiatives, les réussites et les bonnes pratiques développées par les jeunes soient valorisées, célébrées, médiatisées et mises en relief pour les encourager à participer et en inspirer d'autres. Il est tout aussi important de faire évoluer le narratif dominant sur la jeunesse et la manière d'aborder ce sujet. En effet, l'enquête nationale auprès des jeunes révèle que près de 84% des répondants évaluent le traitement des problèmes de la jeunesse par la scène médiatique tunisienne de 'en deçà des attentes' ou de 'très faible'. Elle indique également qu'environ 50% des jeunes répondants à l'enquête nationale ont souligné l'importance de la reconnaissance pour renforcer leur participation à la vie politique, une reconnaissance qui passe par la valorisation de leur engagement, qu'il soit politique ou civique, ce qui favorisera leur confiance en eux et en leurs compétences et encouragera leur participation active dans la vie publique.

► Améliorer les connaissances sur la jeunesse

Les attitudes et les comportements des jeunes évoluent rapidement, y compris leur attitude à l'égard de la participation dans les affaires publiques et dans la vie politique. Elles se caractérisent également par la multiplicité et la diversité des profils et des catégories des jeunes concernés, ce qui nécessite des études de terrain régulières, notamment qualitatives. Or, les connaissances issues du terrain, les recherches et expertises scientifiques, les statistiques et les évaluations portant spécifiquement sur la thématique de la jeunesse sont encore peu disponibles. L'une des raisons de l'inadéquation des réponses apportées aux défis de la jeunesse est liée à la faible disponibilité d'une connaissance fiable, rigoureuse, fidèle à la réalité des jeunes, et qui tient compte de leurs spécificités sociologiques. Il s'agit d'une carence qui ne permet pas de bien segmenter le groupe des populations appartenant à la catégorie des jeunes, afin de bien dresser leurs profils, de mieux les cibler et de leur apporter des réponses différenciées et adaptées à leurs besoins spécifiques.

Il est donc nécessaire d'accélérer la création d'une base de données nationale, statistique et qualitative complète, et de faciliter son utilisation de manière à permettre aux chercheurs et aux acteurs intéressés par les questions de la jeunesse d'y accéder facilement, d'améliorer leurs connaissances sur les tendances émergentes en matière de participation des jeunes et de les partager.

A ce sujet, il conviendrait de fournir un appui institutionnel, organisationnel et opérationnel à l'ONJ afin :

- De renforcer ses capacités d'observation et d'analyse ;
- En faire un véritable laboratoire d'idées multidisciplinaire au service de tous les secteurs concernés par la jeunesse ;
- Le doter d'une véritable unité de recherche.

Il conviendrait également d'associer le monde académique et universitaire dans la production de connaissances et d'évaluations sur la situation des jeunes et son évolution.

► Favoriser l'émergence d'un écosystème favorable à l'engagement citoyen des jeunes

Particulièrement dans les zones périurbaines, rurales et les régions défavorisées, et ce par :

- L'appui aux petites associations ultra-locales, au volontariat, aux initiatives de développement communautaire et aux mouvements informels de jeunesse, tout en prenant mieux en considération les évolutions des formes d'engagement induites par les changements sociaux récents et en cours, ainsi que les attentes et les besoins des jeunes en la matière (besoin de reconnaissance, de contribution effective et qui a du sens, rejet du formalisme) ;
- Le développement des capacités des associations de jeunes/agissant pour les jeunes au niveau local pour mieux servir et impliquer les jeunes ;
- L'appui aux activités favorisant l'acquisition de compétences, savoir-faire et savoir-être utiles à l'engagement des jeunes dans la vie citoyenne (Acquisition de culture politique et citoyenne) ;
- L'appui aux activités d'accompagnement, notamment psycho-social, des jeunes pour créer la motivation à la participation en les amenant à comprendre et surmonter les barrières à leur participation ;
- L'appui aux activités de responsabilisation et d'orientation des jeunes en leur donnant les moyens d'être acteurs (appui aux initiatives associatives, entrepreneuriat et innovation sociale, etc.) ;
- La réhabilitation et/ou la mise à disposition d'espaces publics neutres, sécurisés et dédiés aux jeunes et permettant de les héberger, ainsi que leurs initiatives.

► Réformer en profondeur les espaces publics dédiés aux jeunes

(Maisons de Jeunes, Maisons de Culture, Centres Culturels universitaires) :

- *Sur le plan institutionnel, de la gestion et de la gouvernance* : faire évoluer le mandat de ces structures, unifier leur mode de gestion, assurer leur autonomisation technico-financière, optimiser leurs procédures, améliorer leur Système d'Information, promouvoir leur gouvernance participative.
- *Sur le plan des services rendus* : Améliorer les services rendus aux jeunes, notamment en renforçant l'accueil, l'intégration et l'accompagnement.
- *Sur le plan de l'optimisation et de la professionnalisation des ressources humaines* : redéfinition du rôle de l'éducateur et mise à niveau de ses connaissances et pratiques en matière de pédagogie, d'accompagnement et d'orientation des jeunes.
- *Sur le plan du ciblage des bénéficiaires* : Privilégier le service aux populations les plus défavorisées n'ayant pas accès aux offres de prestation privées (dans les domaines culturel, sportif, éducatif).

► Optimiser l'aide au développement consacrée à la jeunesse

Dans le contexte actuel où les frustrations des jeunes ne font qu'augmenter et la marge de manœuvre du gouvernement ne fait que rétrécir, de nombreux partenaires techniques et financiers ont investi la thématique de la jeunesse ces dernières années en apportant à la fois leur soutien technique et financier au gouvernement tunisien et en finançant de multiples programmes et initiatives ciblant les jeunes et œuvrant à améliorer leur participation à la vie publique. Les multiples interventions dans le secteur du développement et de la coopération internationale se sont heurtées jusque-là à un triple défi :

(i) la limite de leur portée et de leur capacité à atteindre les jeunes les plus exclus ;

(ii) la limite des institutions publiques partenaires à formuler une stratégie d'intervention claire, à mettre en œuvre les activités et à coordonner avec les différents départements concernés ; et

(iii) la limite des partenaires techniques et financiers à coordonner leurs interventions pour éviter la duplication des efforts et la saturation des parties récipiendaires de leur aide.

Ainsi, la faiblesse de la coordination et de la mise en commun des efforts des partenaires techniques et financiers est de nature à réduire l'efficacité des programmes mis en œuvre et à saturer la capacité d'absorption et d'exécution des acteurs locaux. Il conviendrait alors d'optimiser l'aide au développement consacrée à la jeunesse en améliorant la coopération entre les différents acteurs concernés. Cela passe par la création d'espaces qui permettent d'établir des corrélations fortes entre les divers protagonistes, entre les différents niveaux décisionnels, entre les responsables publics et les représentants des autres secteurs, entre intervenants à l'échelle locale et nationale. A ce sujet, le MJSIP, en coopération avec l'Observatoire National de la Jeunesse, pourrait jouer un rôle de coordination entre les organismes internationaux et les organisations nationales soutenant le travail de jeunesse en Tunisie afin de dialoguer, se consulter, échanger des informations et des expériences et convenir de priorités et de projets communs en lien avec la thématique de la jeunesse.

► Favoriser une action publique multisectorielle et coordonnée

Les institutions publiques peinent à formuler une vision multisectorielle et intégrée de la politique jeunesse à long terme, et ce malgré le fait que des efforts de concertation et de dialogue aient été consentis afin de dresser un état des lieux complet de la situation de la jeunesse. Au-delà des limites avérées des institutions publiques en termes de capacités opérationnelles et stratégiques, la faible coordination entre les différents départements concernés par la thématique de la jeunesse limite la portée et l'efficacité des initiatives entreprises à ce jour. Il conviendrait alors de favoriser une action publique multisectorielle et coordonnée en matière de jeunesse, tout en faisant évoluer l'approche classique et patriarcale actuelle vers une approche holistique où le jeune est considéré comme un acteur au potentiel fort.

► Renforcer le rôle du système éducatif dans la promotion de la participation des jeunes

Le système éducatif a un rôle clé à jouer pour insuffler la culture de la participation aux jeunes dès les premiers âges et leur inculquer le savoir, le savoir-faire et le savoir-être nécessaires à leur participation à la vie publique. En ce sens, plusieurs recommandations peuvent être formulées :

- Inclure la participation à la vie civique et politique dans les curriculums d'enseignement et dans les programmes scolaires à tous les niveaux, notamment à travers l'éducation informelle, tout en veillant à faire évoluer les programmes d'éducation civique existants devenus caduques et inadaptés aux évolutions institutionnelles et politiques récentes du pays ;
- Activer les conseils de classes représentatifs des élèves, parents et professeur(e)s au niveau scolaire (primaire, de base et secondaire), et aussi au niveau des centres d'intégration des enfants/adolescent(e)s et jeunes qui doivent inclure au sein de leurs règlements intérieurs la participation civique et politique des enfants, adolescent(e)s et jeunes ;
- Remettre en place certaines dynamiques de participation en milieu éducatif comme le sport scolaire, les clubs de théâtre et de culture, etc. Ces dynamiques sont de nature à favoriser le contact chez les jeunes et les rendre plus sociables, à favoriser le sentiment d'appartenance des enfants/élèves/jeunes à des groupes de pairs, et contribuent à la construction de la personnalité des jeunes ainsi que leur conscience citoyenne. Ces dynamiques doivent répondre aux attentes des jeunes et leur offrir des espaces sécurisés où ils peuvent s'exprimer, proposer et contribuer à des activités civiques.

► Renforcer le rôle de la société civile auprès des jeunes

La société civile a un rôle de proximité primordial à jouer auprès des jeunes pour les sensibiliser à la participation et les y préparer. Les jeunes ont besoin de moyens autant techniques que financiers afin de pouvoir s'exprimer de leur propre voix et prendre leur envol. La société civile a donc un rôle à jouer dans l'autonomisation des jeunes à travers le renforcement de leurs connaissances et capacités, le financement de leurs initiatives, leur permettre d'accéder à l'information et les accompagner pour qu'ils puissent réfléchir et mettre à exécution leurs projets et émettre les stratégies qui leur correspondent.

Pour y parvenir, la prise en considération des idées des jeunes et leur implication effective sont indispensables. Afin de renouer avec les jeunes, il est important de rompre avec les pratiques et postures élitistes, condescendantes et paternalistes qui sont dévalorisantes pour les jeunes et qui peuvent être à l'origine d'une rupture du dialogue avec eux. Les jeunes ont besoin de trouver un terrain propice à leur intégration et participation, d'interlocuteurs ouverts à la communication et à l'échange d'idées et qui joueraient le rôle de facilitateurs des initiatives portées par les jeunes plutôt que d'obstacles supplémentaires à leur concrétisation. Les expériences passées indiquent qu'à chaque fois qu'on a exprimé de l'intérêt et de la considération pour les jeunes et leurs idées, ceux-ci ont répondu positivement et ont été encouragés à aller de l'avant. Les organisations qui ont adopté une approche consistant à aller vers les jeunes pour leur proposer de l'aide, de l'écoute ou une collaboration ont été accueillies par beaucoup d'enthousiasme. Il serait intéressant de généraliser cette approche qui consiste à aller en appui à des initiatives émergentes pensées et portées par les jeunes eux-mêmes, plutôt que de vouloir insérer les jeunes dans des initiatives cadrées et pré-conditionnées sans qu'ils soient consultés au préalable.

BIBLIOGRAPHIE

- Observatoire National de la Jeunesse, « Dialogue sociétal sur les questions de la jeunesse tunisienne », Tunis, ONJ, 2017.
- « Etude sur la participation des femmes et des jeunes dans la vie publique et les affaires locales », la Fondation Heinrich Böll, 2018.
- Rapport « Surmonter les obstacles à l'inclusion des jeunes » préparé par la Banque Mondiale en partenariat avec l'Observatoire National Tunisien des Jeunes, 2014.
- « Participation des jeunes : regard sur six pays », Agora débats/jeunesses, vol. 42, 2006, p. 25.
- ✓ Institut National de la Statistique (INS), Le regard du citoyen sur la sécurité, les libertés et la gouvernance locale - 2014, Tunis, INS, 2015, p. 8.
- PNUD, « Enquête nationale sur les attentes des jeunes à l'égard du processus constitutionnel et de la transition démocratique en Tunisie », 2013.
- INS, « La perception des citoyens envers la sécurité, liberté et la gouvernance locale en Tunisie », Tunis, INS, 2017.
- « La participation et l'engagement de la jeunesse », Federico M. ROSSI, 2005.
- Revue du CREDIF « la participation des jeunes dans la vie publique et politique », 2013.
- « Rapport du mois de Mars 2020 des mouvements sociaux, suicides et violence », FTDES.
- Etude « Les cadres formels de concertation : un instrument efficace pour enraciner la démocratie participative en Tunisie », l'Union Européenne 2014.
- Guide : « Voyage au cœur de la Tunisie associative », IFT, 2016-2017.
- « Les cadres formels de concertation : un instrument efficace pour enraciner la démocratie participative en Tunisie ». Étude, 2014.
- « Evaluation des plateformes numériques de participation citoyenne en Tunisie ».Rapport OCDE, 2020.
- « Rapport de l'enquête de Satisfaction des citoyens, commune de Menzel Bourguiba », Projet de mise en place des Espaces de citoyens, Novembre 2014.
- « Rapport National Volontaire sur la mise en place des ODD en Tunisie », Juillet 2019.
- « Les Mécanismes De Participation Citoyenne Dans Le Processus D'évaluation Des Impacts Environnementaux Sur Le Projet Montagne D'or En Guyane », Projet de maîtrise en gestion de l'environnement, Université de Sherbrooke, Mai 2019.
- « LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE AU NIVEAU LOCAL » Rapport Democracy Reporting International.
- « TAMKEEN pour la promotion de la citoyenneté, le renforcement de la cohésion sociale et de la société civile », évaluation PUND, 2019.
- « Rapport National Volontaire Sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable », Les Nations Unies, Juillet 2019.
- « Capitalisation des initiatives associatives soutenues par le CILG-VNG International », Programme PAGUDEL II, rapport CILG-VNG.
- « Suivi et évaluation de la participation et de la prise de décision des jeunes dans la vie publique à l'échelle régionale et locale », Programme PAGUDEL II, rapport CILG-VNG.
- « EXPERIENCES AND PERCEPTIONS OF YOUNG PEOPLE IN TUNISIA The case of DouarHicher and Ettadhamen », International Alert, 2015.
- « Dispositifs de participation des jeunes au niveau des conseils régionaux », Lardeux L., rapport d'étude, INJEP, janvier 2015.
- « Kolnabaladia, les jeunes en CoMun », GIZ, édition 2015.

- « GUIDE PRATIQUE DESTINÉ AUX COMMUNES, Guide sur les Mécanismes de Gestion des Plaintes », CPSCL.
- « Innove4Africa, programme de fellowship destiné aux jeunes entrepreneurs sociaux d'Afrique francophone », youth action net, 2014.
- « La démocratie locale et la participation des citoyens à l'action municipale », Rapport GIZ, 2014.
- « Young Arab Voices Moving Youth Policy from Debate into Action », Royal Institute of International Affairs, 2016.
- « Stratégie de développement de la ville de Sousse », Programme IEVP CT, 2014.
- « La participation de la société civile au développement régional : Une expérience de formation-action à l'Audit citoyen (Aspects théoriques et pratiques) ». Rapport FTDES, janvier 2016.
- « Pour un meilleur engagement de la jeunesse dans la vie publique en Tunisie », Rapport OCDE, septembre 2017.
- « Œil sur le Budget », Programme de l'association action associative, 2014
- « Pour un meilleur engagement de la jeunesse dans la vie publique en Tunisie », Rapport OCDE, septembre 2017.
- « Strengthening youth participation in Ettadhamen project, Tunisia » Internal evaluation, International Alert, January 2018.
- « Participation des jeunes à la vie communautaire, réalisation de projets de droits humains au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ; leçons apprises et bonnes pratiques » ; Rapport Equitas, projet Mosharka, 2016.
- « Mécanisme d'Évaluation Indépendant » ; Rapport d'étape de la Tunisie, 2016-2018.
- « Rapport annuel 2016 » ; Alerte Internationale, 2017.
- « Le Gouvernement ouvert à la Marsa, Sayada et Sfax en Tunisie » ; Rapport d'examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, 2018.

LISTE DES SITES CONSULTÉS

<http://www.un.org/fr/sections/resources/civil-society/>
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=URISERV:l10109&from=FR>
www.civicus.org
http://www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_2001_num_26_1_1924
<http://questionsdecommunication.revues.org/315>
<http://www.unesco.org/new/fr/unesco/themes/youth/>
<https://www.usaid.gov/policy/youth>
www.marsad.tn
<https://cilg-international.org/actualites/rapports-etudes/suivi-et-evaluation-de-la-participation-et-de-la-prise-de-decision-des-jeunes-dans-la-vie-publique-a-lechelle-regionale-et-locale/>
<https://tn.boell.org/fr/2018/12/19/resultats-de-letude-sur-la-participation-des-femmes-et-des-jeunes-dans-la-vie-publique-et>
<http://nawaat.org/portail/2018/02/09/manich-msamah-retour-critique-sur-un-moment-politique/>
<https://cilg-international.org/actualites/rapports-etudes/suivi-et-evaluation-de-la-participation-et-de-la-prise-de-decision-des-jeunes-dans-la-vie-publique-a-lechelle-regionale-et-locale/>
<https://www.tunisienumerique.com/tunisie-les-jeunes-chomeurs-de-tataouine-entament-un-sit-in-ouvert-devant-le-siege-du-gouvernorat/141837>
<https://www.babnet.net/kiwidetail-58136.asp>
<https://www.jeuneafrique.com/520404/politique/tunisie-le-collectif-fech-nestanew-invite-les-tunisiens-a-reprendre-la-mobilisation/>
<https://www.humanite.fr/la-contestation-sociale-se-poursuit-en-tunisie-7-ans-apres-la-revolution-648633>
<https://www.carthagonostrum.org/ena-zeda/>
<https://nawaat.org/portail/2019/12/15/falgatna-flashmob-feministe-contre-les-agressions-sexuelles-video/>
<https://www.jeuneafrique.com/508961/politique/qui-sont-les-militants-de-fech-nestanew-qui-mobilise-contre-la-vie-chere-en-tunisie/>
<http://www.collectiviteslocales.gov.tn/fr/code-des-collectivites-locales/>
<mailto:http://fr.tunisie.gov.tn/101-pr%C3%A9sentation-g%C3%A9n%C3%A9rale-de-l-e-strat%C3%A9gie.htm>
<http://www.ogptunisie.gov.tn/fr/index.php/2018/10/09/engagement-11-developper-des-mecanismes-pour-promouvoir-le-dialogue-et-linteraction-avec-les-jeunes-et-leur-permettre-de-suivre-la-satisfaction-de-leurs-attentes-et-besoins-par-les-politiqu/>

<http://actives-actifs.org/>
<https://www.oecd.org/fr/sites/mena/gouvernance/youth-policy-shapers-tunisia.htm>
<http://www.onj.nat.tn/index.php/fr/projets/power2youth-liberte-dignite-et-justice>
<http://www.onj.nat.tn/index.php/fr/projets/projet-agera-debat-de-la-ville>
<https://jeunesleg.hypotheses.org/recherches>
<http://www.onj.nat.tn/index.php/fr/projets/idmej>
<https://fr.unesco.org/news/lancement-du-1er-club-scolaire-de-citoyennet%C3%A9-et-de-droits-de-l%E2%80%99homme-%C3%A0-tunis>
<http://www.tfanen.org/tfanen-tunisie-creative/pact/>
<http://kapitalis.com/tunisie/2020/02/04/creation-du-fonds-lina-ben-mhenni-pour-soutenir-les-projets-culturels-des-jeunes/>
<http://www.emploi.nat.tn/fo/Fr/global.php?libre=138>
<https://jamaity.org/project/pour-une-meilleure-integration-des-jeunes-menaces-de-rupture-sociale/>
<https://www.webmanagercenter.com/2019/07/06/436804/parteneriat-entre-le-ministere-des-affaires-sociales-et-face-tunisie-pour-favoriser-lintegration-professionnelle-des-jeunes-en-difficulte/>
<https://tn24.tn/fr/article/tunisie-chabab-un-projet-d-accompagnement-des-jeunes-dans-les-4-centres-d-encadrement-social-126406>
<https://Ogptunisie.gov.tn>
<http://fr.tunisie.gov.tn/101-pr%C3%A9sentation-g%C3%A9n%C3%A9rale-de-l-e-strat%C3%A9gie.htm>
<https://jamaity.org/2017/05/cabrane-com-plateforme-de-suivi-des-projets-publics/>
<https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/408898/acces-a-l-information-lancement-du-site-informini-org>
<https://www.cahiersdelaliberte.org/data4tunisia/>
<http://www.commune-menzelbourguiba.gov.tn/index.php?lang=fr>
<http://co-mun.net/>
<https://www.netmedyouth.org/>
<http://www.ogptunisie.gov.tn/fr/index.php/2018/10/09/engagement-11-developper-des-mecanismes-pour-promouvoir-le-dialogue-et-linteraction-avec-les-jeunes-et-leur-permettre-de-suivre-la-satisfaction-de-leurs-attentes-et-besoins-par-les-politiqu/>
<http://www.ogptunisie.gov.tn/fr/index.php/2019/03/13/engagement-10-renforcer-la-participation-des-jeunes-dans-la-vie-publique/>
<http://fpr.org.pl/project/fixkairouan-tun-civil-e-monitoring-a-way-to-community-empowerment-using-modern-internet-tools/>
<https://www.hrw.org/fr/world-report/2016/country-chapters/285674#aead3d>
<https://www.jeuneafrique.com/743677/politique/code-des-collectivites-locales-en-tunisie-le-ministre-mokhtar-hammami-sexplique-sur-les-retards/#aead3d>
<http://www.ogptunisie.gov.tn/fr/index.php/2019/07/05/mecanisme-devaluation-independant-rapport-detape-2016-2018-de-la-tunisie/>



www.onj.naf.tn

tunisia.unfpa.org



Fonds des Nations Unies
pour la Population
TUNISIE